

À L'ENCONTRE n°4

janvier 2002

5 francs

● **CRISE EN ARGENTINE** Une rébellion pour un « pays différent »
La « multitude » s'empare de la place publique

● **PRESSE SUISSE** Concentration et hiérarchisation

● **LOI SUR LE CHÔMAGE**
Coupables de quoi ? de chômage

● **ÉTATS-UNIS** Enron, armement, sécurité intérieure

Sommaire

Etats-Unis

Enron: La « justice immuable » du « nouveau capitalisme » (Catherine Sauviat).....	3
Armement: envol vertical (William D. Hartung).....	9
Un présidentialisme impérieux (Paolo Gilardi).....	13

Israël – Palestine

Des alternatives émergent, (Edward Saïd).....	17
Le point de vue d'un dirigeant du Fatah, Marwan Barghouti.....	19

Argentine

La « multitude » s'empare de la place publique.....	20
Une rébellion pour un « pays différent ».....	22

Suisse

Le difficile apprentissage d'une réappropriation du conflit (J.-F. Marquis).....	26
Coupables de chômage (Dario Lopreno).....	31
Concentration et hiérarchisation dans la presse en Suisse (J.-F. Marquis).....	35

A lire.....	39
-------------	----

www.alencontre.org

• Des articles non publiés dans le mensuel qui complètent les thèmes traités ou qui abordent d'autres sujets d'actualité

• Des témoignages

• Les archives des numéros précédents

• Un forum de débat

• Des liens qui vous intéresseront

À L'ENCONTRE

<http://www.alencontre.org>
administration@alencontre.org
fax: 021 661 20 71
cp. 120, 1000 Lausanne 20
cep 10-25669-5

10 numéros par année

- abonnement annuel: 50.-
- abonnement de soutien: dès 75.-

Editeur responsable: Alain Gonthier
Mise en page et impression: CODIS, Lausanne

Le père de G. W. Bush cherche à prendre ses distances avec Enron, le géant texan failli de l'énergie (voir pp. 3-8). En effet, les liens entre la Maison-Blanche et les artificiers de la faillite la plus grosse de l'histoire américaine sont trop évidents.

Le secrétaire au Trésor, Paul O'Neil, et le secrétaire au Commerce, Don Evans, ont admis avoir conversé avec les dirigeants d'Enron qui leur demandaient d'empêcher la faillite. Les deux affirment n'être pas intervenus dans cette affaire. Mais aucun des deux n'eut l'idée de demander une enquête.

Dick Cheney, le vice-président des Etats-Unis démocratiques, admet que lui-même ou ses collaborateurs ont rencontré à six reprises les dirigeants d'Enron au cours des six premiers mois de la présidence de Bush. Dick Cheney était le PDG de Halliburton Co., la plus grosse entreprise de forage pétrolier du monde. Ses bureaux sont aussi à Houston. Mais Dick Cheney, le vice-président éclipsé – à cause des potentielles attaques terroristes –, fait savoir qu'il est blanc comme neige. A la Maison-Blanche, la guerre contre le terrorisme occupe tous les esprits. Le « terrorisme économique », qui met à la rue des milliers de salarié.e.s, est de l'ordre de la normalité. O'Neil déclare: « *Les firmes apparaissent et s'en vont... Cela fait partie du capitalisme.* » Ce n'est pas faux. A ce propos, une seule remarque: la même franchise devrait être de mise quant aux motifs effectifs des opérations militaires états-uniennes à l'échelle planétaire.

James Baker, secrétaire d'Etat sous la présidence de George H. Bush et Robert Moshbacher, secrétaire d'Etat au commerce, ont été engagés par Enron après que Bush père eut quitté la présidence en 1993. Moshbacher a passé l'essentiel de sa vie à Houston. Il y a gagné ses premiers millions dans le gaz et le pétrole.

Harvey Pitt, président de la SEC (Securities and Exchange Commission) – la commission de surveillan-

ce de la Bourse – a été l'avocat de l'entreprise d'audit Arthur Andersen, qui a détruit des milliers de pages de documents sur Enron. Lawrence Lindsey, le conseiller économique du président, a été un consultant d'Enron. L'ancien sénateur Spencer Abraham, actuellement au secrétariat à l'énergie, a reçu l'argent versé au Parti républicain par Enron. Karl Rove, un conseiller de Bush, a vendu pour 100 000 dollars d'actions Enron en avril 2001. Robert Zoellich, secrétaire d'Etat au commerce, a été membre de la structure des conseillers d'Enron. Ed. Gillespie, qui a joué un rôle significatif dans la campagne électorale de Bush, a été engagé par Enron comme lobbyiste au Capitole.

Le ministre de la Justice, John Ashcroft, a reçu 57 499 dollars d'Enron pour sa campagne électorale – qui a échoué – pour redevenir sénateur du Missouri. Ces « révélations » l'ont obligé de se retirer de l'enquête en cours sur la firme qui se situait au septième rang, en capitalisation boursière, du palmarès des sociétés américaines. Par contre, il préside avec fermeté à la nouvelle chasse aux sorcières. Mais, surprise, l'enquête est tombée dans les mains de Larry Thompson, un ancien partenaire du bureau d'avocats qui travaillait pour Enron.

Kenneth Lay, le PDG d'Enron – cette société qui fait perdre à quelque 11 000 salarié.e.s leur retraite et leur épargne – s'y connaissait pour mobiliser des ressources en faveur du Parti républicain. Enron était le plus important donateur de la campagne de Bush.

Les élections démocratiques aux Etats-Unis s'achètent, comme les seigneurs de guerre en Afghanistan. Les similitudes sont plus grandes qu'il n'y paraît à première vue entre la Maison-Blanche et les régimes dénoncés, au dernier moment, comme relevant du « *crony capitalism* » (capitalisme des copains) en Indonésie (Suharto) ou en Argentine (Menem). Demain en Italie (Berlusconi)? Et où encore? -*réd*

La « justice sans limites » du « nouveau capitalisme »



3 janvier 2001: G. W. Bush et son vieil ami K. L. Lay, avec Nancy Lazar de International Strategy Investments.

Points de repère

- **Août 2000**: crise énergétique en Californie, avec interruptions de courant. Bénéfices importants pour les entreprises du secteur du type Enron (courtier).
 - **20 janvier 2001**: le républicain George W. Bush est élu président. Enron et son PDG, Kenneth L. Lay, offrent deux fois 100 000 dollars au Parti républicain.
 - **22 février, 7 mars, 17 avril**: réunions de Kenneth L. Lay avec la commission de l'énergie, sous la houlette du vice-président des Etats-Unis, Dick Cheney.
 - **17 mai**: la commission de l'énergie produit un rapport qui approuve l'essentiel des propositions d'Enron.
 - **14 août**: le directeur exécutif Jeffrey K. Skilling démissionne; K. L. Lay assume la responsabilité de PDG et de vice-président.
 - **16 octobre**: enregistrement d'une perte nette de 618 millions de dollars au 3^e trimestre.
 - **22 octobre**: Enron affirme que la commission de surveillance des opérations boursières (SEC) a ouvert une enquête interne sur la société.
 - **23 octobre**: K. L. Lay tranquillise les investisseurs lors de l'assemblée des actionnaires.
 - **22 octobre**: K. L. Lay appelle Alen Greenspan, président de la Réserve fédérale (banque centrale).
 - **29 octobre**: K. L. Lay intervient auprès des autorités fédérales, le Secrétariat au commerce, pour tenter d'écarter un rapport négatif de l'agence de notation Moody sur la solvabilité d'Enron.
 - **8 novembre**: K. L. Lay compare la situation d'Enron à la société financière Long Term Capital Management, un fonds spéculatif entré en faillite lors de la crise de 1998 et soutenu à bout de bras par la Fed et le gouvernement, qui contraignent des grandes banques privées, dont des banques suisses, à injecter des fonds.
 - **9 novembre**: Dynegy, société relativement modeste du secteur énergétique, envisage le rachat d'Enron pour 9 milliards de dollars.
 - **28 novembre**: la fusion Dynegy/Enron échoue.
 - **29 novembre**: la SEC élargit son enquête à la société d'audit Arthur Andersen.
 - **Fin novembre**: 4000 employés licenciés. Onze dirigeants reçoivent chacun entre 500 000 et 5 millions de dollars.
 - **2 décembre**: Enron déclare sa faillite; toutefois les actions restent sur le marché boursier.
 - **10 janvier 2002**: Arthur Andersen reconstruit la destruction de documents confidentiels durant les mois de septembre, octobre et novembre 2001.
- Kenneth L. Lay, entre novembre 2000 et le 31 juillet 2001, vend 627 000 actions d'Enron par petites quantités.
- Jeffrey K. Skilling vend 500 000 actions le 17 septembre 2001.
- Jim Derrick, de la direction générale, vend 160 000 actions du 6 au 15 juin 2001.
- Lou Pai, directeur exécutif d'Enron Xcelerator, vend 1,1 million d'actions du 18 mai au 7 juin 2001.

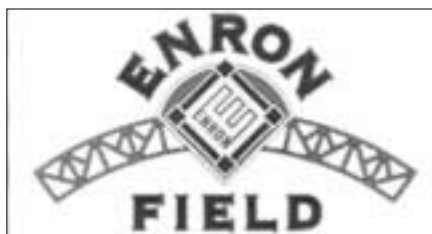
En décembre 2001, le groupe Enron dépose son bilan et licencie le quart de ses effectifs, après l'effondrement de son cours boursier. Cette faillite soudaine, la plus grosse de toute l'histoire américaine des entreprises, n'est pas sans rappeler celle de nombreuses dotcoms. Excepté que, dans son cas, il s'agit de l'une des toutes premières sociétés américaines, cotée sur cinq des plus grandes places financières de la planète, donc censée être scrutée par les marchés financiers. Or les nombreuses enquêtes en cours laissent supposer l'existence de failles très importantes du système de « corporate governance » [gouvernement d'entreprise], sinon de fraudes. Cette affaire témoigne en outre de l'absence totale de fiabilité du système privé de retraites aux Etats-Unis, livré aux risques des marchés financiers. Les salariés d'Enron ont assisté, impuissants, à la ruine de leurs plans d'épargne retraite pendant qu'une poignée de dirigeants empochaient 1 milliard de dollars en levant leurs stock options¹. Cette affaire prend toutes les allures d'un scandale politique, tant les connexions entre l'équipe dirigeante d'Enron et l'actuelle équipe de la Maison-Blanche paraissent étroites.

Catherine Sauviat*

Un pur produit de la déréglementation financière et énergétique

Ce groupe texan, basé à Houston et fort de 21 000 salariés dans le monde, est issu d'une fusion opérée en 1985, entre deux entreprises de distribution de gaz naturel (Houston Natural Gas et InterNorth), sous la direction de Kenneth Lay. Porte-drapeau de la déréglementation du secteur de l'énergie, cet ami personnel du président George Bush Jr.² et du vice-président Dick Cheney a fait ses premières armes à la Commission fédérale de l'énergie et au Pentagone durant la guerre ▶

* Economiste, auteure de travaux sur l'économie américaine, les fonds de pension, le mouvement syndical aux Etats-Unis.



du Vietnam. Il va transformer Enron, en à peine plus d'une décennie, en l'une des toutes premières entreprises mondiales de courtage en énergie : à la fin des années 90, le groupe tire les quatre cinquièmes de ses revenus de son activité de *trading* [courtage] et parvient à contrôler 25% de la distribution d'électricité et de gaz aux Etats-Unis. Il se charge de l'approvisionnement de ses clients (universités, hôpitaux, entreprises) en les prému-nissant de la variabilité des prix de l'énergie : pour ce faire, il leur propose des prix garantis en s'assurant par le biais de produits dérivés d'énergie et en développant, à l'instar des *hedge funds* [initialement fonds qui devaient couvrir des risques; de plus en plus ces fonds courtisent le risque et deviennent des fonds spéculatifs – Réd.], des techniques complexes de couverture de risques.

Il étendra ces techniques de « titrisation »³ issues de la déréglementation financière au négoce d'autres marchandises sur des marchés en voie de déréglementation (télécommunications, eau, pâte

à papier, bois, espace publicitaire, etc.), en développant à partir de 1999 une plate-forme de marché Internet (EnronOnline) où il emploie quelque 500 courtiers chargés de mettre face à face acheteurs et vendeurs. Aucune de ces activités n'est soumise à la réglementation fédérale, car Enron et d'autres grands groupes du secteur ont obtenu en 1992, après un intense lobbying, d'être exemptés de toute vérification effectuée par l'organe de contrôle pour ce type de transactions, la *Commodity Futures Trading Commission*. La croissance du groupe explose à tel point qu'en 2000 il émerge au 7e rang du classement des 500 premières entreprises mondiales du magazine *Fortune*, devançant IBM et AT & T. Il représente alors 63 milliards de capitalisation boursière (c'est-à-dire le produit du nombre des actions par leur cours boursier) et possède plus de 3500 filiales un peu partout dans le monde. Il réalise un chiffre d'affaires de 100 milliards de dollars, dont un quart à l'international où il profite des marchés nouvellement dérè-

glementés de l'énergie en investissant dans divers pays comme le Brésil, l'Inde, le Royaume-Uni, etc. Bien que le groupe possède encore des actifs liés à la production et à la distribution d'énergie, il s'est métamorphosé en un véritable conglomérat financier : il se comporte sur les marchés de l'énergie de la même manière que les banquiers interviennent sur les marchés de l'argent, en transformant des marchandises en titres négociables et en liquidités pures.

Scandale en Californie et chute d'un « géant »

L'année 2001 marque brutalement la fin de cette *success story*.

En janvier, le groupe est accusé publiquement par des représentants politiques californiens ainsi que par les autorités locales de réglementation du secteur énergétique d'avoir réalisé d'énormes profits sur le dos des usagers, en provoquant une hausse soudaine des prix de l'électricité et en privant de

Gratis pro UBS-Deo

United Bank of Switzerland (UBS), par le biais de sa banque d'affaires UBS Warburg, a acquis Enron en faillite. Comme le titre la *Basler Zeitung* (16.1.2002), UBS obtient le « joyau d'Enron gratis ».

Lors de la mise aux enchères par le Tribunal des faillites de New York de l'activité de courtage en énergie d'Enron en Amérique du Nord et de la plate-forme de courtage sur Internet (EnronOnline), l'offre de UBS a reçu la préférence face à celle de grandes banques américaines. UBS ne débourse pas un centime ; elle est libérée de tous les engagements passés et futurs d'Enron (autrement dit de ses dettes et autres difficultés). UBS versera une part des bénéfices avant impôts.

Par cette acquisition, le nouveau PDG de UBS Warburg, John Costas, élargit les activités de courtage à l'échelle mondiale. UBS

Warburg ne fait donc plus dans les activités dites conservatrices. Elle considère le marché de l'énergie comme un secteur comparable au négoce traditionnel. Dit autrement, UBS Warburg et la direction de UBS veulent tirer avantage de la déréglementation du secteur de l'énergie, entre autres l'électricité et le gaz.

En même temps, ce rachat permet, à très bon compte, à UBS de se « débarrasser » des mauvaises créances qu'elle détenait auprès d'Enron.

En effet, les prêts effectués ces dernières années par les grandes banques, parmi lesquelles UBS et le Credit Suisse, s'expliquent, en partie, par les méthodes utilisées dans le courtage. Enron avait une activité de courtier non seulement dans l'électricité et le gaz, mais aussi dans le secteur des *commodities* (marchandises), telles que le pétro-

le brut, le charbon, le bois, le papier, le plastique, l'eau, les engrais, les eaux usées, ou encore des contrats portant sur des minutes de transmission téléphonique, des informations météorologiques (importantes pour l'énergie éolienne) et sur la publicité télévisée. Selon la réglementation (sic) en vigueur dans ces secteurs, une entreprise comme Enron pouvait présenter, légalement, des comptes fantaisistes. Un exemple : une vente de courant électrique ou de gaz pouvait (et peut) être passée dans la colonne des profits d'Enron pour un montant équivalant à la valeur entière de la transaction et non pas pour celui correspondant à la seule commission de courtage encaissée effectivement par Enron. C'est, entre autres, en utilisant de tels moyens qu'Enron arrivait à présenter des gains à hauteur de 101 milliards de dollars en 2000.

En réalité, comme l'indiquent des documents de la banque Goldman Sachs, active depuis longtemps dans le courtage, tous les experts connaissaient ou subodoraient les méthodes de « gonflette » utilisées par Enron. Jouer les étonnés aujourd'hui relève du pur cynisme de la part des experts, courtiers et vendeurs ainsi que des sociétés d'audit, dépendant de ces stéroïdes financiers.

Le chiffre d'affaires et les bénéfices enflés permettaient d'obtenir des volumes de crédits qu'un sobre bilan n'aurait pas justifiés. Un jour, la bulle devait éclater.

En réalité, la faille et la faillite d'Enron renvoient à un phénomène plus général qui s'exprime dans de nombreuses crises dites boursières des pays de la périphérie ou dans des faillites de très grosses entreprises des pays du centre. — Réd.

« Ces institutions (dont le capitalisme dépend et qui sont fournies par le gouvernement) incluent des règles modernes de comptabilité, des auditeurs indépendants, une régulation des marchés d'actions et financiers, l'interdiction d'opérations d'initiés. L'affaire Enron montre que ces institutions ont été corrompues. »

Paul Krugman, célèbre économiste enseignant à Princeton, in *New York Times*, 18 janvier 2002.

« Nous avons la démonstration vivante que le système supposé fournir ces assurances (indications comptables réelles, dirigeants qui n'utilisent pas leur poste pour détourner de l'argent) ne fonctionne pas. Et personne que je connais dans la communauté financière ne pense qu'Enron est un cas isolé. »
Paul Krugman, *New York Times*, 13 janvier 2002

façon répétée de courir les habitants et les entreprises de l'un des États les plus riches et les plus peuplés de la première puissance économique mondiale.

En août, Jeffrey Skilling, le tout nouveau président-directeur général du groupe (nommé à peine six mois plus tôt par Kenneth Lay) – qui a rejoint la société en 1990 après une carrière de consultant chez McKinsey – démissionne suite à la chute de moitié du cours boursier d'Enron. Il empêche au passage 62 millions de dollars en levant ses stock options et en vendant ses actions.

En octobre, la société révèle une perte nette de 618 millions de dollars pour le troisième trimestre et une diminution de ses fonds propres de 1,2 milliard de dollars due au rachat de 55 millions d'actions émises par ses filiales non consolidées, mises en place par le jeune directeur financier d'Enron, Andrew Fastow, embauché par Jeffrey Skilling. Ce dernier est congédié une semaine plus tard, après avoir tiré plus de 30 millions de dollars de revenus de ses investissements dans ces filiales, qui viennent s'ajouter à son salaire et à ses stock options en provenance de la maison mère.

En novembre, alors qu'un petit concurrent, Dynegy, est prêt à acquérir Enron, les dirigeants du groupe annoncent, lors d'une réunion avec les analystes financiers, que les bénéfices ont été surévalués de 586 millions de dollars sur les quatre dernières années.

Trois des plus grandes agences de notation (Standard & Poor's suivi par Moody's et Fitch) décident de dégrader la dette d'Enron au rang de *junk bond* [obligations hautement spéculatives, obligations de pacotille], ce qui a pour effet immédiat de rendre exigible le remboursement d'une dette hors bilan de 3,4 milliards de dollars. Dynegy renonce alors à son offre trois semaines à peine après le début des négociations.

A partir de là, les événements s'accroissent : les banquiers de Dynegy et les investisseurs institutionnels découvrent qu'Enron a financé son expansion en transférant une partie de son endettement hors bilan. Les filiales non consolidées, dans lesquelles certains de ses

dirigeants sont impliqués financièrement, ont été créées précisément à cette fin. Début décembre, la société réclame la protection du chapitre 11 de la loi américaine sur les faillites, qui lui permet de se refinancer et de tenter une réorganisation, tout en se mettant à l'abri de ses créanciers, aux premiers rangs desquels plusieurs grandes banques internationales (dont UBS Warburg et Credit Suisse First Boston). Ces dernières ne peuvent plus exiger la saisie des actifs du groupe en remboursement de leurs créances dont le total, fait de prêts bancaires et obligataires, est estimé à 30 milliards de dollars⁴. Dans la foulée, le groupe licencie du jour au lendemain 4500 salariés, dont 60 % des effectifs du siège à Houston et plus de 1000 salariés dans ses filiales britanniques. Pour solde de tout compte, chaque salarié reçoit une indemnité de 4500 dollars, quelle que soit son ancienneté dans la société. Tandis que l'action du groupe s'échangeait en août 2000 à 90 dollars, son cours s'effondre littéralement et passe sous la barre de 1 dollar en décembre 2001. Aujourd'hui, le groupe fait l'objet d'enquêtes de la *Securities & Exchange Commission* (la SEC est le « gendarme » des marchés financiers), des ministères de la Justice et du Travail ainsi que de plusieurs commissions parlementaires du Congrès.

Une « corporate governance » bien peu transparente

Les analystes financiers comme les auditeurs chargés du contrôle des comptes et les banquiers à la fois conseil et prêteurs n'y ont vu que du feu et ont découvert le pot aux roses brutalement. L'arrogance du management d'Enron est soulignée par beaucoup. Peu nombreux sont ceux qui, parmi les analystes financiers, se risquaient à poser des questions en dépit de leurs difficultés à comprendre de quoi les revenus d'Enron étaient faits. Mais la confusion des rôles y est sans doute aussi pour beaucoup, rendant les intérêts de ces différents acteurs financiers dépendants de ceux de leurs clients : les banques d'investissement placent les émissions d'actions et d'obligations des entreprises auprès des investisseurs institutionnels, de même qu'elles sont à la



fois conseil pour les fusions-acquisitions (donc pour les actionnaires) et pour l'achat ou la vente de titres auprès de ces mêmes investisseurs institutionnels. De surcroît, ces banques accordent des crédits à ces mêmes entreprises.

Quant aux auditeurs, ils sont en même temps commissaires aux comptes et conseil d'une même entreprise, donc juge et partie. L'ambivalence de leur rôle ne fait qu'accroître les risques de compromission⁵. De même, le conseil d'administration de la société, épine dorsale du système de *corporate governance*, a failli à son rôle de mandataire des actionnaires, en approuvant la création des filiales non consolidées [non intégrées de façon comptable au bilan du groupe] du groupe, destinées à rémunérer des dirigeants d'Enron et à recevoir une partie des dettes de la société. Ses membres étaient parmi les mieux payés des administrateurs des grandes entreprises américaines. Certains d'entre eux étaient d'anciens fonctionnaires de l'administration George Bush père ou bien encore des amis politiques de George Bush Jr., ayant contribué à la dérégulation des contrats dérivés d'énergie. Ils n'auront guère exigé beaucoup du comité d'audit d'Enron, dont l'indépendance et la neutralité des membres étaient toutes théoriques : quelques-uns pourraient être accusés de délits d'initiés, pour avoir revendu leurs titres avant la débâcle.

Ainsi, la prétendue supériorité du modèle de contrôle des entreprises par les marchés financiers, tant vantée par la théorie économique dominante, est ici sérieusement mise en cause. Bien que la presse anglo-saxonne évoque à l'égard de la saga Enron l'une des faillites les plus retentissantes de toute l'histoire américaine des entreprises, il faut surtout y voir les défaillances criantes du système de *corporate governance* américain, celui-là même que les zélés du capitalisme anglo-saxon voudraient imposer au reste du monde. En même temps, cette histoire en dit long sur la façon dont une entreprise et ses dirigeants peuvent obtenir à bon compte la « confiance » des marchés financiers (SEC, analystes financiers, auditeurs, agences de notation, etc.), de leurs ban-



quiers, de leurs salariés, de leurs clients, pour autant que les apparences comptables et boursières soient sauvées et en dépit d'un mode de management des plus opaques, favorisant l'enrichissement des dirigeants au détriment de la grande masse des salariés, mais aussi des actionnaires⁶. Toute la gestion du groupe était orientée pour favoriser l'évaluation boursière, ce qui satisfaisait les investisseurs institutionnels et explique sans doute le fait que la quasi-totalité d'entre eux n'aient pas vendu leurs titres d'Enron⁷. A son pic, l'action s'échangeait à une valeur équivalant 70 fois le résultat du groupe (soit un Price Earning Ratio anormalement élevé).

Cette faillite ressemble à beaucoup d'égards à la débâcle des entreprises du secteur Internet, tant Enron aura été vanté par la presse, par Wall Street et par les professeurs des *business school* américaines les plus réputées, comme le modèle de l'entreprise innovatrice du XXI^e siècle⁸. Et les nombreux « investisseurs institutionnels », notamment des fonds de pension et des *mutual funds* (équivalents des OPCVM en France, Organismes de placement collectif en valeurs mobilières, en Suisse fonds de placement) actionnaires de la société, auront vu fondre la valeur de leur portefeuille en conséquence. Mais à côté de ces pertes « fictives » pour les uns, les 4500 salariés du groupe qui ont été licenciés ont non seulement perdu leur emploi, donc leur principale source de revenu, mais aussi leur épargne retraite, voire leur épargne tout court. Ceux-là devront se contenter de leur pension de sécurité sociale qui reste la source de revenus dominante des Américains âgés de 65 ans et plus. C'est à ce régime par répartition [selon le principe qui régit l'AVS en Suisse], créé en 1935 sous Roosevelt, que le président George W. Bush voudrait s'attaquer aujourd'hui, pour le transformer en partie en un régime à primauté de cotisations [comme une grande partie des fonds de pension en Suisse], sous la pression de l'industrie

La Maison-Blanche : propriété d'Enron...

« Enron a utilisé les stratégies traditionnelles du business pour éviter les impôts. Il a aussi fait usage de méthodes inhabituelles, parmi lesquelles la création de 881 filiales [dans des paradis fiscaux permettant le transfert de profits, dès lors non soumis à impôts]. Enron n'a payé des impôts qu'une année entre 1996 et 2000, alors que le gouvernement lui a ristourné fiscalement des centaines de millions de dollars. »

David C. Johnston, *New York Times*, 18 janvier 2002

financière dont les appétits sont sans borne. Et c'est là le deuxième enseignement majeur de la faillite d'Enron, qui illustre en quelque sorte grandeur nature les risques d'un système de retraite fondé de façon croissante sur une épargne salariale individualisée et soumise aux caprices des marchés financiers.

La transformation du système de retraites privées : un marché de dupes

L'une des transformations majeures du système de retraite capitalisé aux Etats-Unis durant ces vingt dernières années a été l'essor continu des régimes d'employeur à primauté de cotisations, soumettant l'épargne retraite des travailleurs à leur effort contributif croissant et aux risques des marchés financiers, en leur laissant théoriquement plus de choix. Cet essor s'est opéré au détriment des régimes d'employeur à primauté de prestations [de rentes] servis par les entreprises, plus coûteux pour l'entreprise qui prend à sa charge le risque de marché et garantit le montant de la retraite en fonction du salaire et de l'ancienneté du salarié dans l'entreprise⁹.

Parmi l'ensemble des plans à primauté de cotisations, les plans dits « 401k » (du nom de la section du code fiscal américain qui s'y réfère) sont ceux qui ont connu le développement le plus spectaculaire. Ils s'apparentent davantage à des plans d'épargne salariale qu'à de véritables régimes de retraite et sont d'ailleurs très proches, dans leur conception et dans leur facture, des plans d'épargne d'entreprise à la française. Défisalisés, ces plans facultatifs ont l'avantage d'être « portables » avec une forme de sortie en capital [comme cela existe dans les fonds de pension en Suisse]. Par conséquent, un salarié qui quitte une entreprise peut transférer son plan 401k ; il peut aussi le conserver dans l'entreprise, en tant que retraité ; il peut encore l'utiliser sans avoir quitté l'entreprise sous certaines conditions et en dehors de toute pénalité fiscale (achat d'une résidence principale, études des enfants, décès ou maladie dans la famille). Dans le cas des régimes d'employeur à primauté de prestations, les droits à

retraite des travailleurs ne sont préservés qu'au bout de six années d'ancienneté dans l'entreprise et toute sortie (en rente) anticipée pénalise fortement le salarié.

Mis en œuvre à partir de 1982 et conçus dès le départ pour favoriser l'actionnariat salarié, les plans 401k sont devenus extrêmement « populaires », à la faveur de la hausse exceptionnelle du marché boursier des années 90. Dans ce type de plans, les salarié-e-s épargnent théoriquement en vue de leur retraite, en choisissant de cotiser un pourcentage déterminé de leur salaire directement prélevé à la source, placé sur un compte individuel défiscalisé et plafonné (10500 dollars par an en 2000). La plupart des employeurs « prennent à leur charge », comme en Suisse, 50 % du total des primes au fonds de pension. Un tiers des entreprises lient cet « participation » à l'évolution de leur profit. Elle est comptabilisée comme une dépense, et est donc déductible du résultat. Ces sommes sont ensuite placées par le salarié, parmi les différentes options possibles de fonds qui lui sont proposées par son employeur. Comme il n'existe aucune limite réglementaire aux placements effectués en titres de l'entreprise, contrairement aux fonds de pension à primauté de prestations qui ne peuvent légalement investir plus de 10% de leur portefeuille en actions d'une même entreprise, certains employeurs placent ces sommes en titres de leur propre entreprise.

Une épargne salariale à haut risque

Compte tenu de ces caractéristiques, les plans 401k sont plus lourdement investis en actions que les autres types de plans (75 % à fin 2000), ce qui est un paradoxe car le risque n'y est pas du tout mutualisé. Et sur les presque 2000 milliards de dollars capitalisés dans les plans 401k, près d'un cinquième (19 %) est investi en actions de l'entreprise. Ce pourcentage est d'autant plus élevé que la taille des entreprises s'accroît : il est de 32 % dans le cas des grandes entreprises, et monte à 52 % quand celles-ci abondent en titres de l'entreprise¹⁰. L'actionnariat salarié au travers des plans 401k ou d'autres formules comme les stock options ou les Employee Stock

Ownership (ESOP) s'est développé d'autant plus aisément, outre les incitations via l'abondement ou les décotes, qu'il s'agit d'un choix plus « spontané » que l'investissement dans des portefeuilles diversifiés de *mutual funds*, et soumis à l'influence de la culture d'entreprise ambiante et à la pression exercée par la direction.

Les *success stories* de Microsoft ou de Gillette ont occulté les risques inhérents à ce type de placement, laissant accroire que chaque salarié pouvait un jour devenir millionnaire. Par ce biais, les employeurs accentuent le lien de subordination des salariés: non seulement ils attendent de ces derniers qu'ils travaillent plus et mieux, mais ils exigent qu'ils soient aussi de bons et loyaux actionnaires.

Aujourd'hui, environ 2000 entreprises américaines, couvrant au total 6 millions de travailleurs, offrent à leurs salariés leurs propres titres comme une des options de placement au choix dans leurs plans 401k. Et la moitié de ces entreprises « participent » au financement des « primes » des salariés au fonds de pension sous forme de titres de l'entreprise. Ainsi, certaines grandes entreprises se retrouvent avec des plans 401k très fortement concentrés en titres maison: c'est le cas des grandes entreprises comme Procter & Gamble (94,7 %), Coca-Cola (81,5 %), General Electric (77,4%), Texas Instruments (75,7%) ou McDonald's (74,3%)¹¹. Tandis que la plupart de ces entreprises laissent leurs salariés libres de revendre leurs actions ainsi acquises, certaines d'entre elles obligent leurs salariés à conserver ces titres un certain nombre d'années, ou jusqu'à un certain âge (généralement 50 ans), en en faisant des actionnaires captifs. Face à ce risque, qui constitue un véritable défi à la règle de diversification de l'investisseur prudent, un projet de loi sénatoriale a été déposé, visant à imposer une limite de 20% aux placements en actions dans toute entreprise quelle qu'elle soit; à réduire de moitié la déduction fiscale liée à l'abondement par l'employeur en actions de sa propre entreprise; et à permettre aux salariés de revendre ces actions après trois mois.



Les nouvelles règles salariales: deux poids, deux mesures

Chez Enron, la substitution du plan 401k, en lieu et place du régime traditionnel de pension à primauté de prestations, a été réalisée en 1995. L'employeur abondait en général pour moitié les cotisations des 12000 participants à son plan 401k en titres de l'entreprise dans un fonds dédié (*Enron Corporate Stock Fund*), à hauteur de 6% du salaire. En conséquence, le plan 401k de l'entreprise comptait pour 62% de titres Enron au début de l'année 2001, et ce en dépit des dix-neuf autres options laissées théoriquement au choix des salariés. Car du fait du mécanisme de l'abondement par Enron, les salariés avaient intérêt à investir en actions de l'entreprise, bien qu'ils ne puissent les revendre avant d'avoir atteint l'âge de 50 ans.

Des salariés du groupe de même que des actionnaires ont attaqué l'employeur en justice pour avoir failli à ses devoirs fiduciaires, notamment pour ne pas avoir

informé ses salariés de ses difficultés financières. Car les employeurs ont l'obligation de contrôler les options d'investissement qu'ils offrent à leurs salariés et de les éduquer en matière d'investissement et de risque. Des poursuites ont également été engagées à l'encontre de la firme d'audit Arthur Andersen, chargée de certifier les comptes, et de Northern Trust Co., l'administrateur fiduciaire du plan, qui ont laissé se développer des pratiques comptables visant à falsifier les comptes. D'autres cas semblables de poursuites judiciaires contre l'employeur se sont produits récemment, où les plans d'épargne retraite ont été littéralement volatilisés après la chute des valeurs boursières (par exemple, Lucent Technologies ou Polaroid). Sans parler des salariés du transport aérien (notamment ceux d'United Airlines) qui, coincés dans leur plan d'actionnariat salarié (ESOP), ont vu leur épargne salariale fondre comme neige au soleil, suite à

l'effondrement des cours boursiers dans le secteur.

Dans le cas d'Enron, l'affaire illustre de manière brutale le fossé existant entre le traitement privilégié accordé aux cadres dirigeants ou aux détenteurs de prétendues « compétences clés » et celui de la grande masse des salariés: les premiers ont pu vendre leurs actions acquises au travers des stock options ou d'autres formes de rémunération¹², tandis que les salarié-e-s ordinaires en ont été empêchés de mi-octobre à mi-novembre (l'entreprise a prétexté un changement d'administrateurs des comptes) alors que le titre avait commencé à baisser. En conséquence, les 12000 salariés impliqués dans le plan 401k d'Enron ont perdu, selon le Ministère du travail, jusqu'à 90% de la valeur de leur « épargne retraite », pour certains les économies de toute une vie. Sans compter les salariés qui ont été de surcroît « remerciés » avec pour seule indemnité 4500 dollars chacun. Alors que quelques jours avant que le groupe ne se déclare en faillite sous la protection du chapitre 11, 500 cadres dirigeants devaient recevoir pour 55 millions de dollars de primes, et que la société avait versé, début novembre 2001, 50 millions de dollars à 75 de ses *traders*¹³ pour les inciter à rester dans le groupe. Ce mode très discriminatoire de gestion de la main-d'œuvre, qui a trouvé son plein épanouissement

dans le cadre d'un capitalisme dominé par la finance de marché, a démultiplié les effets de polarisation au sein du salariat, que les luttes ouvrières des trente glorieuses s'étaient employées à contenir, voire à réduire. Aux Etats-Unis, cela prend la forme d'un véritable apartheid social: la rémunération moyenne entre un ouvrier et un dirigeant d'entreprise était dans un rapport de 1 à 45 en 1980; vingt ans après, cet écart est de 1 à 530¹⁴.

Un « crime » contre le capitalisme actionnarial ?

L'affaire Enron est loin d'être terminée et dire que les zones d'ombre restent nombreuses à ce jour relève de l'euphémisme. Les enquêtes en cours ne manqueront pas de soulever de nouvelles interrogations. Toutefois, on peut d'ores et déjà s'interroger sur la fiabilité d'un système de retraite par capitalisation, configuré en partie pour promouvoir l'actionnariat salarié et dépendant des marchés financiers, ainsi que sur sa capacité à procurer des revenus adéquats aux pensionné-e-s.

L'autre question posée par cette faillite concerne le système de *corporate governance* américain lui-même, pris en défaut à tous les étages du système alors qu'il est supposé, selon la théorie, être le meilleur instrument de contrôle et de

surveillance des dirigeants: tous les dispositifs destinés à contrôler et à rendre transparente l'action de ces derniers étaient formellement en place, aucun d'eux n'a apparemment fonctionné.

La nécessité de réglementer à nouveau le système de retraite fondé sur les fonds de pension et les différents plans d'actionnariat salarié se pose aujourd'hui tout comme celle d'une réforme de la profession d'auditeur et de la façon dont ces professionnels rendent des comptes aux actionnaires. Etant donné que la moitié des ménages américains détiennent des actions, directement ou indirectement [bien que selon la Réserve fédérale le 10% des ménages les plus riches possède le 90% du total des titres détenus par l'ensemble des ménages – *Barron's*, 14.1.2002], cette tâche apparaît des plus urgentes à de nombreux acteurs situés au cœur même du système financier et du système politique américain. Mais au-delà de ces questions et à y regarder de près, ce sont les plus importants symboles du capitalisme actionnarial qui ont été atteints. C'est ainsi qu'un journaliste d'un grand bimensuel américain de la vie des affaires a pu écrire: «... au-delà de ce que divulgueront les enquêtes [sur Enron], c'est comme si un crime avait été commis. »¹⁵ ■

10 janvier 2002

1. Option d'achat d'actions: supplément de rémunération des cadres dirigeants d'une entreprise reposant sur la cession par l'entreprise d'options sur ses actions. L'option d'achat sur un titre revient à acheter aujourd'hui (à un prix convenu aujourd'hui) le droit d'acheter à une échéance convenue ce titre. A l'échéance, on peut exercer l'option, c'est-à-dire acheter réellement, ou renoncer. On peut acheter aussi des options de vente. Les stock-options représentent un mode de rémunération qui relève le plus souvent de l'évasion fiscale. – Réd.

2. L'actuel PDG du groupe, Kenneth Lay, était déjà dans les années 80 l'un des plus fervents supporters de George Bush, père de l'actuel président. Il aura continué avec les fils. Enron est non seulement le groupe ayant le plus contribué aux campagnes du président George W. Bush mais il a de surcroît accueilli plusieurs officiels de haut niveau de l'administration Bush dans ses rangs. En retour, l'ex-gouverneur du Texas a favorisé la déréglementation du marché énergétique de l'Etat en 1999, et a permis aux industries polluantes comme Enron d'éviter de se soumettre

aux lois sur la réduction des émissions de gaz. Quand il devient président, Kenneth Lay est le seul dirigeant reçu en privé par le vice-président Dick Cheney, ancien sous-secrétaire d'Etat à l'énergie de Reagan, pour discuter de la politique énergétique de la nation, cf. « For a generous donor and Bush, the support is a two-way street », *New York Times*, June 30, 2000 et « Power politics », *Financial Times*, January 12, 2002.

3. Recours de plus en plus fréquent par les entreprises au marché boursier comme source de financement externe plutôt qu'aux banques et autres intermédiaires financiers du même type. Les opérations de titrisation ont souvent pour fonction de faire sortir les créances du bilan. – Réd.

4. Les plus exposées d'entre elles cherchent, dans l'espoir de compenser leurs pertes, à racheter l'activité de trading du groupe. UBS a remporté la mise (voir encadré p. 4).

5. Dans le cas d'Enron, Arthur Andersen était non seulement leur commissaire aux comptes depuis l'origine mais aussi le consultant de la direction. Plusieurs de ses professionnels ont même rejoint l'équipe dirigeante d'Enron. Ses responsables

ont reconnu que certains actes illégaux auraient pu être commis et ont avoué avoir détruit des documents comptables. De même, les banques les plus exposées dans la dette d'Enron, J.-P. Morgan et Citigroup, sont aussi les banquiers conseil qui ont préparé le dossier de fusion avec Dynegy.

6. Jeffrey Skilling avait notamment créé un système annuel d'évaluation des *traders*, destiné à se débarrasser des 20% les moins performants et dont le résultat était de faire régner un climat féroce basé sur l'hypercompétition individuelle, comme dans de nombreuses « dotcoms ».

7. Signalons que dans le cas d'Alliance Capital, premier actionnaire d'Enron avec 43 millions d'actions du groupe à la fin du 3e trimestre 2001, un dirigeant et membre du conseil d'administration de cette firme siégeait également au conseil d'administration d'Enron, ce qui témoigne là encore d'un mélange des genres peu orthodoxe.

8. Le magazine *Fortune* lui aura durant six années consécutives décerné le titre de l'entreprise américaine la plus innovante. Cf. aussi sur ce

point *Business Week*, December 17, 2001.

9. Cf. L. apRoberts, *Les retraites aux Etats-Unis – Sécurité sociale et fonds de pension*, La Dispute, Paris, 2000.

10. Cf. Holden S. & VanDerhei J.: « 401k plan asset allocation, account balances and loan activity in 2000 », *Perspective, Investment Company Institute*, Vol. 71, n° 5, November 2001.

11. Cf. *The Economist*, December 15th 2001.

12. Pour la seule année 2000, son président Kenneth Lay aura pu lever pour 123 millions de dollars d'options d'actions. Et le total des sommes ainsi empochées par une petite poignée de dirigeants s'élèverait à 1 milliard de dollars.

13. Courtiers, c'est-à-dire un intermédiaire qui offre contre rémunération (commission de courtage) un réseau de relations dont il dispose sur un marché (il met en contact vendeur et acheteur).

14. Cf. <http://www.aflcio.org/paywatch/ceopay.htm>

15. Cf. « Why Enron went bust » by B. McLean, *Fortune*, December 24, 2001.

Armement : envol vertical

« Les optimistes de l'industrie prédisent maintenant que le gros lot tombera en février 2002, lorsque le Pentagone proposera ses priorités de dépenses pour les cinq prochaines années à venir. » L'hebdomadaire « *Business Week* » (14 janvier 2002) sait choisir la formule, si ce n'est que le « gros lot » ne tombe pas par hasard, comme nous le décrivons dans cet article. Lockheed Martin Corp., en tête des entrepreneurs de l'armement, a été choisi pour construire le Joint Strike Fighter : un contrat « à hauteur de 200 milliards de dollars, le plus gros contrat dans l'histoire ». Il en va de même pour Northrop Grumman Corp. qui « dans un redressement frappant a consolidé sa position de leader dans l'électronique et les senseurs en achetant Litton Industries Inc. Puis, elle a battu General Dynamics Corp. en acquérant Newport News Shipbuilding Inc. » et « son image dégradée sur la place boursière de Wall Street s'était requinquée avant même les attaques terroristes ». Selon la puissante organisation Aerospace Industrie Association (AIA), le seul secteur aérospatial verra son carnet de commandes augmenter de 5,1 mil-

liards de dollars en 2002, pour atteindre la seuil des 54 milliards.

Deux traits forts ressortent de toutes les études. En premier lieu, la concentration des entreprises dans le secteur de l'armement renforce leur impact sur l'ensemble des choix technologiques de l'industrie. En second lieu, la vie politique institutionnelle américaine est, pour l'essentiel, réduite aux jeux des divers lobbies (groupes de pression) sur les institutions étatiques et gouvernementales. Ce « jeu démocratique » obéit à une loi : tout et tous s'achètent. La différence est minime entre le « scandale d'Enron » et la normalité des contrats d'armement.

William D. Hartung*

Bien que le président Bush et ses principaux conseillers aient répété que leur « campagne mondiale contre le terrorisme » serait un « nouveau genre de guerre », les principaux bénéficiaires des

* W.D. Hartung est directeur du Arms Trade Resource Center à la New School for Social Research à New York.

achats de nouveaux armements déclenchés par les attaques du 11 septembre seront les fournisseurs de toujours : les gros industriels de l'armement tels Boeing, Raytheon, Lockheed Martin et Northrop Grumman. Une fois prises en compte « les dépenses antiterroristes d'urgence » et les crédits budgétaires supplémentaires pour financer la guerre en Afghanistan, le budget du Pentagone pour l'année 2001 pourrait s'élever à 375 milliards de dollars, soit 66 milliards de plus que l'année précédente.

La plus grande partie de ces crédits supplémentaires sera employée à financer des projets qui se trouvent être depuis des années les favoris du complexe militaro-industriel et non pas à financer des équipements ou des techniques conçus pour « la lutte contre le terrorisme ». Comme un responsable du Pentagone l'a déclaré au magazine *Defense News*, une grande partie des crédits antiterroristes initiaux « n'auront rien à voir avec les représailles en réponse aux attaques du 11 septembre. Les crédits vont aller vers des listes d'achats que nous avons formulées depuis de nombreuses années. » ▶

Le V-22, avion à décollage vertical, a multiplié les accidents, causant la mort de 30 militaires US.



Le grand bond en avant

La principale revendication de l'industrie d'armement ces dernières années était une augmentation massive générale des dépenses militaires. Le 11 septembre a permis un grand bond en avant dans cette direction. En octobre 2000, dans le sprint final de la campagne présidentielle, la National Defense Industrial Association (l'organisation des industries d'armement) s'était unie avec d'autres regroupements de cette industrie ainsi qu'avec le Center for Security Policy, fondation financée par le monde des affaires, afin de payer une page entière de publicité dans *USA Today* – le grand quotidien national aux Etats-Unis – en faveur d'une « solution à 4% » des besoins de défense. Leur « solution » consiste à hisser le budget du Pentagone de 3% du PIB à 4%, ce qui impliquerait une augmentation de 100 milliards de dollars, sans précédent en temps de paix. Ce cri de ralliement de l'industrie a depuis lors été repris à son compte par le Project for a New American Century, le groupe de réflexion (think tank) d'extrême droite fondé par le maître à penser conservateur William Kristol du *Weekly Standard*.

La rhétorique agressive du candidat à la présidence George W. Bush sur les questions de défense avait suscité les plus grands espoirs chez les industriels de l'armement. Ils s'étaient ralliés au « ticket » républicain, versant quatre fois plus d'argent à la campagne de Bush qu'à celle de son concurrent démocrate Al Gore. Ils ont apporté deux fois plus de soutien financier aux candidats républicains qu'aux candidats démocrates lors des élections du Congrès. Mais, une fois élu, G.W. Bush avait, en février 2001, ébranlé les espoirs de bénéfices rapides des fabricants d'armes. En effet, il avait annoncé qu'il ne demanderait pas d'autres augmentations du budget du Pentagone que celles déjà recommandées par l'administration sortante de Clinton tant que le secrétaire à la défense Donald Rumsfeld n'aurait pas achevé un réexamen complet de la stratégie militaire des Etats-Unis.

Ce réexamen, avec l'accent que mit d'abord Rumsfeld sur le développement de forces conventionnelles plus légères et plus mobiles et sur une expansion rapide

de la défense antimissile et des programmes spatiaux militaires, devait susciter encore plus d'anxiété chez les entreprises d'armement. Il apparut alors que la nouvelle stratégie pourrait impliquer une réduction de programmes coûteux existants tels que le chasseur Lockheed Martin F-22 et le système d'artillerie Crusader de United Defense afin de faire place à une nouvelle génération de systèmes d'armement. Pour les principaux fournisseurs, cela aurait signifié perdre, dans le présent, des contrats de production lucratifs en échange de la promesse de nouveaux projets plus tard. De cet rocade l'industrie n'en voulait pas.

Le programme de réformes de Rumsfeld devait se heurter à un mur du refus au Congrès et dans les forces armées où chaque service avait ses priorités d'achat spécifiques. Dès l'été 2001, il apparut clairement que Rumsfeld avait renoncé à son idée initiale de réaliser des coupes substantielles dans les programmes existants et qu'il misait dorénavant plutôt sur la perspective de pouvoir instituer des augmentations importantes et à long terme du budget du Pentagone afin de pouvoir se payer la défense antimissile et les armes spatiales en plus des commandes militaires en cours de la guerre froide.

Toutefois, après les décisions de baisse d'impôts de Bush à hauteur de 1,3 trillion de dollars, le Congrès manifestait des résistances à donner son approbation à un accroissement massif des dépenses militaires en temps de paix. Même la première tranche du programme d'augmentation des dépenses Bush-Rumsfeld, 18,2 milliards de dollars de hausse par « amendement » du budget du Pentagone pour l'année fiscale 2002, devait se heurter à des résistances au Capitole.

Le 11 septembre a tout changé. Quelques jours seulement après les attaques, le Congrès donnait son blanc-seing à un paquet de 40 milliards de dollars pour la reconstruction et « la lutte contre le terrorisme ». De nombreux parlementaires se faisaient l'écho des sentiments du représentant Norman Dicks, le démocrate de Seattle dans l'Etat de Washington, qui déclarait que toute notion antérieure de conservatisme fiscal devait être mise de côté vu l'impératif de financer « le combat contre le terrorisme ».

Le secrétaire à la défense Rumsfeld comparait « la guerre contre le terrorisme » à la guerre froide. Et l'analyste boursier Paul Nisbet prédisait qu'un budget militaire de 400 milliards de dollars (presque deux fois le PIB de la Suisse) était désormais à portée de main. Le vice-président de Boeing, Harry Stonecipher, déclarait au quotidien *Wall Street Journal* que « la bourse est maintenant ouverte » afin que le Pentagone n'ait plus à faire « les choix difficiles » entre les projets d'armements qui étaient en concurrence avant le 11 septembre. De crainte que quelqu'un n'essaye de mettre en question ce déluge de nouveaux crédits militaires, Stonecipher avertissait que tout membre du Congrès qui prétendrait que « nous n'avons pas les ressources pour défendre l'Amérique – ne sera plus là après les élections de novembre 2002 »!

La principale question qui se pose au cours des mois à venir au complexe/lobby militaro-industriel, c'est comment se découper cette manne de milliards.

Cadeaux

Les plus grands bénéficiaires des dépenses accrues du Pentagone seront les systèmes existants dont la plupart ont été conçus durant la guerre froide.

Le représentant Curt Weldon, le républicain de Pennsylvanie, a vu dans cette hausse des dépenses du Pentagone une occasion bienvenue d'assurer le futur du problème avion V-22 Osprey que Boeing construit dans sa circonscription. Le V-22, conçu pour décoller et atterrir comme un hélicoptère mais voler comme un avion, a multiplié pathologiquement les accidents, tuant 30 membres de l'armée américaine. Il a été la vedette d'un scandale qui a révélé la falsification des procès-verbaux concernant les mesures d'entretien qu'il exige. Au printemps dernier, une commission du Pentagone, formée de membres distingués, recommandait que le programme soit ralenti jusqu'à ce que les sérieux problèmes techniques puissent être résolus. Mais les partisans du V-22 ont tout de suite exploité la guerre en Afghanistan pour accélérer le programme. Le représentant Curt Weldon, qui a repris la présidence de la puissante sous-commission des

achats militaires après la mort du républicain de Caroline du Sud Floyd Spence, sera bien placé pour injecter beaucoup d'argent dans son projet favori. Pendant plus de dix ans, il n'a cessé de le promouvoir. L'actuel vice-président Dick Cheney, lorsqu'il était secrétaire à la défense de Bush père, avait voulu le supprimer purement et simplement.

Le système d'artillerie Crusader de la firme United Defense est un autre programme important qui était encore au printemps dernier généralement considéré comme condamné. Quand le candidat George W. Bush parlait durant sa campagne électorale de la création d'une nouvelle armée caractérisée « non par sa masse ou sa taille, mais par la mobilité et l'agilité », le Crusader était un des systèmes d'armes trop lourd auxquels il envisageait de renoncer. Les critiques considèrent que, pesant 70 tonnes l'unité, le Crusader est tout simplement trop lourd pour être transporté vers des champs de bataille lointains. Il pourrait être difficile à manœuvrer en combat même s'il pouvait y être amené. Mais United Defense a promis de construire une usine d'assemblage du Crusader à Lawton dans l'Oklahoma, s'assurant ainsi des partisans puissants en la personne de deux congressistes républicains de cet Etat, le chef de file républicain la majorité à la Chambre des représentants, J.C. Watts, et le sénateur James Inhofe qui est membre de la commission du Sénat pour

les forces armées. Si ces soutiens parlementaires ne devaient pas suffire, United Defense dispose aussi d'amis placés aux plus hauts niveaux

du gouvernement Bush. United Defense est la propriété du groupe Carlyle que dirige Frank Carlucci qui n'est nul autre que l'ancien secrétaire à la défense de Ronald Reagan. Carlucci a déjà été reçu en audience privée par son vieil ami Donald Rumsfeld depuis que ce dernier est devenu secrétaire à la défense. Carlucci a nié avoir profité de l'occasion pour pistonner le Crusader. Parmi les associés du groupe Carlyle on ne trouve nuls autres que l'ancien secrétaire d'Etat James Baker qui fut récemment le représentant de George W. Bush dans la dispute autour du décompte des voix en Floride et aussi l'ancien président George Herbert Walker Bush, père, qui voyage à travers le monde pour l'entreprise afin de prononcer des conférences pour lesquelles on dit qu'il demande chaque fois 100 000 dollars d'honoraires. Avec une telle puissance de feu politique, United Defense devrait pouvoir se voir octroyer plus que sa part de la prochaine manne de dollars du Pentagone.

Le nouveau climat budgétaire du Capitole a été tout à fait propice à l'avion Lockheed Martin F-22, un chasseur plus lourd et plus coûteux que prévu, qui se trouve être aujourd'hui, à plus de 200 millions de dollars l'exemplaire, le chasseur le plus coûteux jamais construit. Il y a seulement deux ans, à l'automne 1999, Lockheed Martin s'était vu obliger de mettre le paquet dans une campagne de lobbying afin de faire rétablir le budget de fabrication en série de l'avion que deux congressistes influents dans les commissions concernées, les républicains John Murtha de Pennsylvanie et Jerry Lewis de Californie, avaient sabré à cause de l'escalade des coûts et des dif-

ficultés prototypes à remplir les performances exigées. Le journaliste Greg Schneider, qui est un vétéran des questions de défense, a décrit le F-22 comme « un chasseur à réaction qui n'a plus personne à combattre », car le F-22 (dont le premier prototype a décollé en 1990) avait été conçu à l'origine pour faire face à une nouvelle génération de chasseurs soviétiques qui ne devaient jamais être construits. Avant le 11 septembre, la firme Lockheed Martin était très préoccupée par les possibles coupes dans le projet de produire 339 exemplaires de série à hauteur de 63 milliards de dollars. Cela l'a conduite à envoyer une équipe de cadres en tournée à travers le pays avec un simulateur de vol de F-22, monté sur un camion, afin de réveiller les appuis locaux. Aujourd'hui l'avenir du F-22 est assuré : la commande est passée.

Bien que la génération actuelle des chasseurs en service, les F-15 et F-16, soient bien supérieurs aux avions de n'importe quel adversaire possible des Etats-Unis, le F-22 n'est qu'un des trois programmes de nouveaux chasseurs. Les nouveaux F/A-18 E/F de Boeing pour la marine sont déjà en production et Lockheed Martin vient de remporter le contrat de développement à long terme de 19 milliards de dollars pour le Joint Strike Fighter, l'avion qui constituera pour un total de 200 milliards de dollars la prochaine génération d'avions de combat

tant pour les trois services des Etats-Unis (Air Force, Navy et le corps des Marines), que pour les forces armées du Royaume-Uni.



Le Pentagone assure que Lockheed Martin s'est vu préférer à Boeing uniquement sur la base des mérites des deux prototypes. Il est néanmoins intéressant de remarquer que le secrétaire à l'armée de l'air de la nouvelle administration Bush, James Roche, a passé la plus grande partie des derniers vingt ans au service de Grumman, puis de Northrop Grumman. Or Northrop Grumman est associé à Lockheed Martin dans le projet du Joint Strike Fighter.

Plus d'argent pour le Pentagone peut aussi servir à relancer des programmes qui s'étaient récemment achevés, comme le bombardier « invisible » B-2 de Northrop Grumman.

Le membre de la Chambre des représentants Norman Dicks habite à Seattle. Boeing y a son siège et participe comme sous-traitant au B-2. Lors de la première rencontre entre le nouveau président Bush et les commissions parlementaires chargées de la défense, Norman Dicks a proposé d'acheter plus de B-2. Certains « réformateurs » militaires se sont également faits les champions du B-2 argumentant que son long rayon d'action pourrait réduire la dépendance des Etats-Unis envers des bases outre-mer lors de prochains conflits. Jusqu'à présent le principal obstacle au déroulement du programme B-2 était son coût. Les 21 exemplaires mis en service ont coûté 2 milliards de dollars la pièce. Si l'argent est disponible, Donald Rumsfeld envisage d'en acheter 40 de plus, pour 735 millions l'unité « seulement ». Avec les B-2 bombardant l'Afghanistan et les dizaines de milliards de dollars tombant dans l'escarcelle du Pentagone, les espoirs du lobby du B-2 de faire renaître leur chouchou s'améliorent chaque jour. Cela est confirmé.

Eriger la défense antimissile

Malgré le fait que les attaques du 11 septembre aient justement souligné qu'un missile balistique muni d'une arme de destruction massive est de loin le moyen le moins probable qu'une puissance étrangère ou un groupe de terroristes choisirait pour attaquer les Etats-Unis, les partisans au Congrès du plan de défense antimissile de l'administration Bush sont néanmoins décidés à avancer à toute vitesse. Les Etats-Unis ont arraché à la Russie une acceptation de principe d'une nouvelle « interprétation » plus flexible du traité ABM sur les missiles antimissiles de 1972 afin d'autoriser la réalisation d'essais au-delà de ce que la lettre du traité aurait permis. C'est une bonne nouvelle pour les quatre grands fournisseurs de missiles : Boeing, Lockheed Martin,

Raytheon et TRW qui se sont partagé ces dernières années environ les deux tiers de tous les crédits alloués à la recherche en matière de défense antimissile et qui comptent bien se voir attribuer la part du lion des 120 à 240 milliards de dollars que va coûter le déploiement de l'écran échelonné de défense antimissile que veut l'administration Bush.

Entre-temps, l'opposition démocrate à la défense antimissile, ou plutôt ce qui en tenait lieu, a été réduite au silence depuis le 11 septembre. Sous la pression de démontrer de l'« unité » dans un moment de crise nationale, le président démocrate de la commission du Sénat des forces armées, Carl Levin du Michigan, a retiré son amendement qui aurait limité la possibilité pour l'administration de réaliser des essais en violation du traité ABM sans consulter le Congrès. Levin a également laissé rétablir 1,3 milliard de dollars qui avaient été coupés dans le budget 2002 sur les 8,3 milliards consacrés à la recherche en matière de défense antimissile.

Les critiques parlementaires de la défense antimissile font le poing dans leur poche, mais le lobby favorable, lui, continue sa campagne bruyamment. La fondation SAFE (Safeguarding America For Everyone – Protéger l'Amérique pour chacun), financée par les entreprises intéressées, a accéléré depuis le 11 septembre sa campagne nationale « d'éducation à la défense antimissile ». Elle est même allée jusqu'à placer une photo des ruines carbonisées du World Trade Center sur la première page de son site Internet comme accroche pour sa propagande. Parmi les membres du conseil d'administration de la fondation, on trouve le représentant Weldon, cité plus haut, et Dean J. Garrison qui est un des vice-présidents de l'Association nationale des industriels de la défense.

La National Defense University Foundation et la National Defense Industrial Association poursuivent au Capitole leur série de « petits déjeuners de mise au courant » à propos de la défense antimissile. L'opération de relations publiques est non seulement soutenue par la plus grande association patronale de l'industrie d'armement, mais chacun des petits déjeuners reçoit l'appui d'une entreprise particulière, comme Bechtel (entreprise d'infrastructures) ou Lockheed Martin. Raytheon, de son côté, n'a engagé nul autre que l'ancien président de la commission des affectations budgétaires de la Chambre, Bob Livingston, républicain de Louisiane, pour plaider dans les couloirs du

Capitole en faveur de la défense antimissile. Quant à la firme Boeing, elle a engagé pour le même travail les bureaux de lobbying de première classe que sont Bonner et associés et Power Tate.

Les lobbyistes de la défense antimissile se verront prêter une oreille bienveillante au sein de l'administration Bush dont les postes-clés sont remplis de vétérans du lobbying en faveur de la défense antimissile. Le secrétaire à la défense lui-même, Donald Rumsfeld, est un associé et cotisant de vieille date du Center for Security Policy, un groupe de promotion de la guerre des étoiles qui a reçu plus de 2 millions de dollars de Boeing et Lockheed et autres entreprises du même genre. Douglas Feith, qui est sous Rumsfeld le sous-secrétaire à la défense chargé de la politique, en est l'ancien président du conseil d'administration. Le sous-secrétaire chargé de l'armée de l'air, et donc de tous les achats en matière spatiale militaire, n'est nul autre que Albert E. Smith, un ancien directeur des opérations spatiales de Lockheed. Quant au nouveau chef des chefs d'Etat-Major (Head of Joint Chiefs of Staff), le général Richard Myers, c'est l'ancien chef du Space Command et un partisan de vieille date de la militarisation de l'espace.

Pour façonner sa vision des usages militaires futurs de l'espace interplanétaire, Rumsfeld s'est adressé aux entreprises dont l'altruisme est bien connu : une commission qu'il a présidée à ce sujet et qui a publié son rapport au début de 2001 ne comptait pas moins de huit représentants d'entreprises qui travaillent pour le Pentagone sur la technologie spatiale et la défense antimissile.

Lors d'un discours le 24 septembre 2001 devant l'hyperconservatrice Heritage Foundation, le contrôleur des comptes du Pentagone, Dov Zakheim, a indiqué que le Département de la défense allait accroître le financement d'avions sans pilotes comme le Global Hawk de Northrop Grumman, d'avions de surveillance et de renseignement comme le RC-135 « Rivet Joint » et de missiles et munitions de précision comme le missile de croisière Tomahawk que fabrique Raytheon et la Joint Direct Attack Munition (JDAM) de Boeing. Ces projets sont présentés comme de l'armement « antiterroriste » et la guerre en Afghanistan a servi de vitrine d'exposition. Pour l'heure, ils forment une part toute à fait restreinte des dépenses d'armement. ■

Un présidentialisme impérieux

« J'exhorte le Congrès des Etats-Unis à saisir l'occasion pour résister à la consolidation du pouvoir de l'exécutif et pour assurer notre liberté et notre sécurité... » Ces mots n'émanent pas d'une quelconque organisation d'extrême droite opposée au pouvoir fédéral (central) de la Maison-Blanche. Ils terminent l'intervention de Laurence Tribe, professeur de droit constitutionnel de la prestigieuse Harvard Law School, devant la commission judiciaire du Sénat le 6 décembre dernier¹.

Les médias télévisés et la presse écrite à large diffusion ont apporté leur soutien aux dispositions prises depuis le 11 septembre par l'administration Bush qui mettent en cause une série de droits constitutionnels démocratiques. Les réticences et oppositions de nombreux constitutionnalistes n'ont pas eu droit à la même couverture médiatique. Les guerres se mènent aussi au plan de la propagan-

de. Pourtant, de nombreux spécialistes de droit constitutionnel, d'horizons divers, ont tiré la sonnette d'alarme. Et certains n'ont pas hésité à utiliser le terme d'absolutisme pour caractériser les instruments que se donne le pouvoir politique, si étroitement lié au pouvoir économique [voir dans ce numéro les articles consacrés au scandale Enron, pp. 3-8, et à l'armement, pp. 9-12].

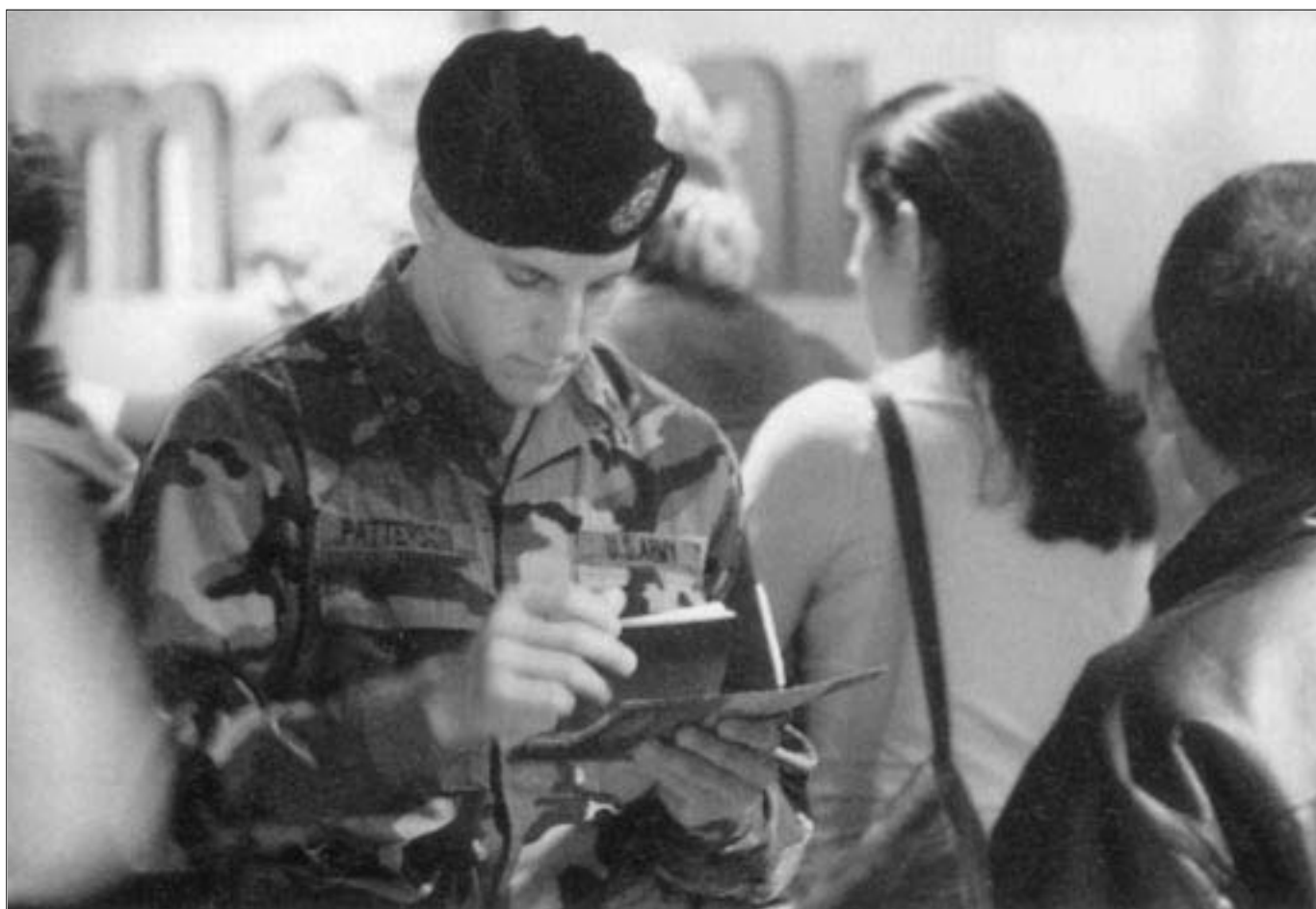
Paolo Gilardi

L'adoption à la quasi-unanimité par le Congrès de l'*US Patriot Act* le 26 octobre 2001 et la promulgation le 13 novembre du décret militaire du président Bush autorisant la création de tribunaux militaires spéciaux ont suscité l'inquiétude. Certains experts posent la question suivante : le cumul de décisions visant à « assurer l'ordre intérieur » et à

« défendre les Etats-Unis face au terrorisme » ne traduit-il pas un changement des normes constitutionnelles, fonctionnel à la projection militaro-politique de l'impérialisme américain.

Des pouvoirs policiers étendus

Concocté par le ministre de la Justice J. Ashcroft, le *Patriot Act* constitue une véritable révolution en matière de libertés publiques. Il autorise pêle-mêle l'arrestation d'individus par la police d'Etat, par le FBI (Federal Bureau of Investigation) ou par les services d'immigration, leur détention pour une durée illimitée et sans décision d'un tribunal, la surveillance des conversations téléphoniques et du courrier électronique et les perquisitions domiciliaires, de jour comme de nuit, y compris en l'absence de la personne, sans mandat et sur la base de simples « présomptions ».



Quant à ces dernières, le texte adopté par le Congrès laisse aux différentes agences fédérales une énorme marge d'interprétation. En effet, pour justifier les mesures précitées sont indiqués des motifs aussi vagues que : « *activités anti-américaines* », « *menaces contre la sécurité nationale* », ou encore « *liens avec des personnes ou organisations qui pourraient faire apparaître des connexions avec le terrorisme international* ». Les possibilités d'application arbitraire sautent aux yeux.

Comment définir, par exemple, des « *activités anti-américaines* » ? Est-ce le fait d'avoir participé à un attentat contre une ambassade US ou suffit-il d'avoir pris part à une manifestation de rue au cours de laquelle le feu aurait été mis à la bannière étoilée ? L'appréciation ne revient qu'au service qui décide de l'arrestation sans que la personne arrêtée puisse recourir contre sa privation de liberté, celle-ci n'ayant pas été décidée par une cour de justice.

Sécurité nationale ou des multinationales ?

Il en va de même pour les « *menaces contre la sécurité nationale* ». Alors que George W. Bush avait qualifié les attaques du 11 septembre de déclaration de guerre à « *notre démocratie et à la libre entreprise* », il est évident que toute critique à cette même libre entreprise pourrait être assimilée à une atteinte à la sécurité nationale. Plus concrètement, étant donné que, d'après le Pentagone, l'approvisionnement énergétique du pays constitue un élément clé de la « *sécurité nationale* », l'activité des organisations écologistes ou même des Verts de Ralph Nader contre l'extension des forages pétroliers en Alaska – projet défendu par le lobby pétrolier qu'est l'administration Bush – pourrait être considérée comme une forme de « *menace de la sécurité nationale* ».

D'ailleurs, il est intéressant de relever que, en fonction de ces mêmes critères de « *sécurité nationale* », l'administration républicaine a fait retirer des sites officiels de l'État les données sur la pollution des eaux de l'*US Geological Service* ainsi que celles de la *Environmental Protection Agency* concernant les risques d'accidents chimiques. Elle donne ainsi satis-

faction aux demandes insistantes de l'industrie pharmaceutique, ce qui amène le *San Francisco Examiner* à poser la question suivante : « *So are we protecting the Nation or Monsanto?* » (« Ainsi sommes-nous en train de protéger la nation ou Monsanto ? »)²

Mieux vaut être mormon et blanc...

Cette logique est confirmée par la liste mise à jour du FBI des organisations à surveiller en vertu de la législation anti-terroriste : le nom de Greenpeace y figure en bonne place en compagnie, entre autres, du mouvement des Indiens d'Amérique, de Act Up ou encore du Front zapatiste de libération nationale³ !

L'incitation à la délation n'est pas non plus absente de l'*US Patriot Act*. En vertu de cette nouvelle loi, les différentes agences sont habilitées à procéder à l'arrestation de toute personne « *n'ayant pas notifié au FBI un soupçon raisonnable* » sur quelqu'un qui s'apprêterait à accomplir un acte terroriste. Ici aussi, l'étendue de l'interprétation possible est sans limites. Cela amène un observateur américain, cité par *Le Monde diplomatique*, à affirmer que l'on assiste à « *un coup d'Etat militaire larvé [...] qui, à l'instar de l'ancienne RDA, transformera le pays en nation de délateurs où seuls les mormons blancs seront en sécurité* ».⁴

Chères grandes oreilles

Le renforcement des pouvoirs des agences, et de celui du FBI en particulier, passe également par l'extension des possibilités de contrôle et de surveillance, notamment en matière de communications électroniques. A ce titre, l'appel à la mobilisation patriotique des opérateurs et des entreprises, assorti de crédits publics à neuf chiffres, n'aura pas été vain.

L'autorisation accordée par le *Patriot Act* à l'extension quasi illimitée des possibilités de surveillance sur la Toile a nécessité la tenue en décembre 2001 à Washington d'une conférence nationale pour la sécurité. En plus de responsables politiques et militaires, y ont siégé des représentants de grandes firmes telles que Microsoft, Oracle ou encore AMS (société fondée en 1970, spécialisée dans les technologies de l'information).

Censée établir une meilleure collaboration dans le développement de technologies de surveillance, la conférence a été l'occasion de distribuer des milliards pour la recherche de méthodes plus pointues et pour le développement de « *nouveaux standards d'interception légale des communications sur les serveurs Internet à des niveaux et à des vitesses plus élevés* »⁵.

Cela vient s'ajouter aux systèmes déjà existants pour lesquels le *Patriot Act* a autorisé d'importantes rallonges budgétaires. Il en est ainsi par exemple de RISSNET, un système sécurisé intranet reliant 5700 agences, organismes dans une cinquantaine de pays, qui est centré sur la surveillance des mouvements anti-globalisation et qui a coordonné leur « suivi » lors des mobilisations de Seattle, Québec City, Philadelphie, Washington et Gênes⁶. Ce système bénéficie en particulier des bases de données MAGCLOLEN⁷ résultant d'analyses de conversations téléphoniques, de communications électroniques ou de comptes bancaires. Il permet de fournir, dans des délais très brefs, des informations détaillées sur des personnes, « *sur leurs familles et leurs amis* », ainsi que sur la composition de différentes organisations.

Autorisé également par le *Patriot Act*, le système sobrement appelé *Carnivore* permet aux différentes polices d'instaurer une surveillance presque sans limites sur les communications électroniques, de pénétrer les systèmes informatiques pour y opérer des recherches ou y installer des bugs (une anomalie dans le fonctionnement d'un programme) sans autorisation aucune de la part de la justice. De plus, le FBI est habilité à imposer aux différents serveurs l'installation de *Carnivore*, ce qui, théoriquement du moins, pourrait lui permettre d'étendre sa surveillance à l'ensemble d'Internet.

Les citoyens et les « Aliens »

L'autre aspect important des mesures adoptées le 26 octobre a trait à la différenciation des droits entre citoyens des Etats-Unis et résidents étrangers, appelés *non-citoyens* ou *Aliens*. Ce terme a une connotation particulière, par glissement : il signifie étranger, mais dans la science-fiction il sert à nommer les

extraterrestres, ceux qui sont étrangers à notre planète, qui tend symboliquement à être confinée à l'Empire américain. Dans ce cadre aussi se manifeste une mutation des conceptions juridiques américaines.

Depuis le Bill of Rights (Déclaration des droits – amendements 1 à 10 à la première Constitution de 1787-1790) ratifié en 1795 et depuis le 14^e amendement de 1868, les garanties constitutionnelles étaient censées s'étendre à l'ensemble des résidents sur le territoire national, fussent-ils citoyens ou étrangers. Il en va particulièrement des 1^{er}, 5^e et 6^e amendements de la Constitution qui, respectivement, garantissent le droit de recourir contre une décision policière, interdisent la privation de la liberté (et de la vie) sans procédure judiciaire et imposent transparence et célérité de la justice. Certes, de sérieuses entorses à cette égalité entre citoyens et non-citoyens devant la loi avaient déjà eu lieu au tournant des XIX^e et XX^e siècles lorsqu'il s'agissait de contenir les activités politiques et syndicales des immigrants socialistes et anarchistes. De même, des 1947 et particulièrement dès 1950 (début du maccarthysme, par référence au sénateur Joseph McCarthy), des violations de ces principes ont été commises. Toutefois, les mesures adoptées actuellement, dans un contexte d'hégémonie politico-militaire et de contestation sociale limitée, brisent légalement certains « interdits » constitutionnels.

Le *US Patriot Act* autorise en effet, pour la première fois, l'interrogatoire, l'arrestation et la détention illimitée au secret de non-citoyens des États-Unis sur la base de simples présomptions. C'est ainsi que depuis le 11 septembre, plus de 1200 personnes ont été arrêtées et sont détenues dans des lieux gardés secrets sans que soient connues ni leurs identités – moins de 20 noms de personnes arrêtées ont été divulgués – ni, sauf dans un cas, les chefs d'inculpation qui fondent leur détention, ni les lieux de détention; et tout cela sans que leurs familles en soient informées.

Certaines rumeurs font état de tels mauvais traitements infligés aux personnes arrêtées, notamment par le recours à de puissantes doses de « sérum de vérité »,

que certaines d'entre elles seraient actuellement physiquement réduites à un état végétatif⁸. Durant plus de trois mois, les autorités ont systématiquement d'indiquer le nombre et la nationalité des personnes ainsi privées de liberté, y compris devant l'insistance de gouvernements « amis », tel que celui d'Égypte. En décembre, le ministre de la Justice Ashcroft a fini par en admettre le nombre. Il a indiqué que parmi eux figurent des Libanais, « moins de cent Égyptiens », des Palestiniens, des Yéménites ainsi que des ressortissants d'Arabie saoudite.

Une collaboration « volontaire »

De toute évidence, c'est contre les *Aliens* originaires du Moyen-Orient que ces mesures sont dirigées, au point que l'hebdomadaire égyptien *Al-Ahram Weekly* titrait en décembre « Arabes en Amérique. Dangereux par définition ? »⁹. Codifié par le *Patriot Act*, le délit de faciès a également permis au FBI d'interroger au cours de la dernière période plus de 5000 jeunes immigrants récents provenant de pays musulmans. Après avoir prétendu que ces interrogatoires résultaient de violations des lois sur l'immigration, J. Ashcroft a fini par reconnaître devant le Congrès qu'ils n'avaient « pas de lien avec des violations spécifiques de la loi »¹⁰, tout en prétendant que la collaboration des personnes interrogées était « volontaire ».

Sans entrer en matière sur le caractère quelque peu particulier dans le climat actuel d'une telle collaboration... volontaire que les enquêteurs sont « libres d'encourager par tous les moyens adéquats »¹¹, c'est leur fonction qu'il est surtout intéressant de relever. En effet, d'après les avocats qui y ont assisté, « en aucun cas [les questions posées] n'ont porté sur d'éventuelles violations des lois sur l'immigration ». Elles ont par contre permis d'accumuler une somme considérable de renseignements sur des milliers de personnes, sur leurs voyages, leurs relations, leur formation, etc.

Ce dispositif sécuritaire entraîne bien évidemment un durcissement des mesures sur l'immigration et est complété à la fois par le projet de création d'une carte d'identité nationale obligatoire et

par la militarisation de la politique de sécurité intérieure.

L'armée dans les villes

Les mesures de déploiement intérieur de l'armée définies par l'*US Patriot Act* constituent une nouveauté de taille: la présence massive de troupes armées dans les lieux publics comme les aéroports, les gares ferroviaires et les stations des Greyhound (bus sillonnant les États-Unis) ou à l'entrée des ponts n'a rien d'habituel. Bien au contraire, elle abroge de fait une loi de 1878 adoptée après la guerre de Sécession, le *Posse Comitatus Act*, qui interdisait jusqu'ici le recours aux forces armées pour l'accomplissement de tâches de police en dehors des situations de guerre ou de crise nationale de brève durée.

Coïncidence, l'abrogation de cette loi n'est pas demandée par les seuls sénateurs de la droite républicaine la plus extrême, elle figurait dans le programme électoral du candidat Bush Jr.!

Tribunaux d'exception

Quelques semaines seulement après l'adoption du *US Patriot Act* par le Congrès, c'était au même Bush Jr. d'édicter, le 13 novembre 2001, un « décret présidentiel militaire » autorisant la création de tribunaux militaires d'exception chargés d'instruire et de juger les affaires de terrorisme ou, plus précisément, « les auteurs de violations des lois de la guerre et autres lois comparables et de tout autre individu dont il est question dans ce décret »¹².

Instance nouvelle, ces tribunaux militaires spéciaux – qui ne sont pas des cours martiales traditionnelles – constituent une pièce maîtresse de la logique de remodelage de l'ordre constitutionnel déjà évoqué.

D'abord, dans la mesure où ils sont appelés à juger des *Aliens*, ils constituent un élément clé dans la mise sur pied de cette justice différenciée dont il a déjà été question plus haut discriminant ainsi « directement 20 millions de résidents aux USA »¹³. Les citoyens américains tombant sous le coup des mêmes inculpations seraient jugés par d'autres tribunaux, ce que confirme la procédure pénale appliquée au jeune Américain

John Walker arrêté le 9 décembre lors de la répression des prisonniers enfermés dans un fort près de Mazar-i-Charif en Afghanistan.

Le décret présidentiel autorise ensuite l'écoute et l'enregistrement des entretiens entre les prévenus et leurs avocats, admet les témoignages indirects ou rapportés et les témoignages secrets. Cela constitue une violation aussi bien des 5^e et 6^e amendements qui, d'après la Constitution, ne s'appliquent pas qu'aux citoyens américains mais « *aux personnes* » et aux « *accusés* »¹⁴ que des lois internationales.

Ensuite, ces tribunaux – qui siègeront dans des lieux tenus secrets, y compris à l'étranger – ne délibèrent pas en public. Leurs décisions sont sans appel, y compris pour ce qui a trait aux condamnations à la peine capitale. Celle-ci peut être décidée par la majorité des deux tiers du collège formé d'un minimum de cinq juges officiers, ce qui est contraire aux dispositions de la loi sur la justice militaire¹⁵ qui prévoient que la peine de mort ne peut être décidée qu'à l'unanimité.

Contraires aux conventions internationales

Le gouvernement des Etats-Unis, expression politique d'un supra-impérialisme, confirme que « le droit qu'il décrète » dispose d'une préséance. En effet, appelés à juger aussi des étrangers capturés en dehors du territoire américain, ces tribunaux constituent, d'après l'ensemble des juristes, une manière de contourner la III^e Convention de Genève relative au traitement des prisonniers de guerre (1949, entrée en vigueur en octobre 1950; cette Convention a été approuvée par l'Assemblée fédérale helvétique le 17 mars 1950). D'ailleurs, cité sous le couvert de l'anonymat par le *New York Times*, un officiel de l'administration reconnaît ouvertement l'abandon de cette Convention par les Etats-Unis¹⁶.

La polémique actuelle entre le CICR et l'administration Bush à propos des talibans et des membres de Al-Qaida arrêtés en Afghanistan et transférés dans la base américaine de Guantanamo (sur l'île de Cuba) témoigne de cette volonté d'imposer de fait et de droit les règles d'un pouvoir impérial, dont l'exercice est mené au nom des « valeurs démocratiques occidentales », du « respect des droits de l'individu »...

En s'arrogeant le droit de définir qui est prisonnier de guerre et qui ne l'est pas – et donc ne profite pas des protections relatives à ce statut –, le gouvernement

des Etats-Unis ne refuse pas seulement de se soumettre à des conventions internationales. Il s'attribue une tâche normalement dévolue au pouvoir judiciaire, à savoir l'interprétation du droit.

Roi Soleil ?

C'est sur la base de la même concentration des pouvoirs dans les mains de l'exécutif que procède la décision de traduire des individus devant un tribunal militaire spécial. Celle-ci ne revient en effet qu'à l'administration, seule habilitée à décider de la nature terroriste des actes à juger. Ainsi, « *selon les circonstances, le Président peut décider pour chaque acte d'un résident étranger s'il implique un lien avec une organisation terroriste: conduire la voiture d'un ami soupçonné de terrorisme peut vous amener devant un tribunal militaire s'il se trouve que votre ami a été ou est terroriste* »¹⁷.

Dès lors, ainsi qu'il le fait sur le plan international en dictant et modifiant la liste des Etats « voyous », « terroristes », « protégeant les terroristes »..., le gouvernement des Etats-Unis dispose, en vertu de ses propres décrets, des instruments internes de criminalisation de toute opposition politique. La participation à des manifestations contre les guerres menées par le gouvernement et Pentagone pourrait être assimilée à une collusion avec l'ennemi et tomber sous le coup des lois antiterroristes. Il peut en aller de même pour des mouvements de solidarité avec des mobilisations populaires et des résistances armées, aujourd'hui en Colombie, demain en Argentine ou au Venezuela. On peut imaginer ce qu'aurait signifié l'application de tels décrets pour faire taire le mouvement de solidarité nord-américain avec les sandinistes au Nicaragua dès juillet 1979. Et cela alors que les actuels membres de l'administration Bush et particulièrement son représentant au Conseil de sécurité de l'ONU, John Negroponte, faisaient leurs premières armes en organisant l'agression militaire (la *contra*) contre le Nicaragua depuis le Honduras.

Certes, toutes ces tentatives d'assimilation entre l'opposition politique et les services rendus à l'ennemi ne sont pas une nouveauté. Citons à ce titre les accusations de communisme lancées durant les années soixante contre Martin Luther King ou encore les campagnes médiatiques contre l'actrice Jane Fonda « coupable » de s'être rendue à Hanoï au moment où les bombardements américains sur le Vietnam du Nord atteignaient leur sommet. Ce qui est nou-

veau, par contre, c'est que la base juridique pour de telles accusations est soustraite à la justice pour être remise de manière discrétionnaire entre les mains du pouvoir exécutif.

C'est en ce sens que les mesures prises après le 11 septembre déterminent une modification de l'architecture politique dans le sens où le décret du 13 novembre « *fait de l'exécutif un législateur qui impose la loi, en décide l'interprétation et l'application* »¹⁸.

En suivant l'affirmation de Laurence Tribe, citée en ouverture de cet article, pour qui « *cette concentration des pouvoirs exécutif, législatif et judiciaire dans les mains d'une seule personne ou du gouvernement est d'ordinaire considérée comme l'expression achevée de l'absolutisme* »¹⁹, on ne peut que comprendre le *San Francisco Examiner* lorsqu'il parle de « *retour du Roi Soleil* »²⁰. Plus concrètement, une fraction de la classe dominante américaine, après plus de vingt ans de contre-réforme conservatrice, traduit au travers de l'administration Bush une rapacité de propriétaire rentier voulant arrondir ses gains, que ce soit sur le marché intérieur (voir Enron) ou à l'échelle internationale. Pour cela, elle a besoin d'ordre, surtout quand sa politique suscite le désordre socio-économique. ■

(L'Europe n'est pas non plus à l'abri de mesures sécuritaires. Nous y reviendrons dans une deuxième partie de cet article dans notre prochain numéro.)

1. Texte sur le site du Congrès américain.
2. *San Francisco Examiner*, 7.12.01, Conn Hallinan, « Sun King Returns » (« Le retour du Roi Soleil »).
3. Wayne Madsen, « Homeland Security, Homeland Profits », www.corpwatch.org, 21.12.01.
4. Janvier 2002, pp. 8 et 9.
5. W. Madsen, article déjà cité.
6. Id.
7. Middle Atlantic-Great Lakes Organized Crimes Law Enforcement Network, base de données créée par l'ancien directeur de la CIA Edgar Hoover.
8. Voir, entre autres, *Il Manifesto*, 14.11.01.
9. Amira Howeid, in *Al-Ahram Weekly online*. Voir le site www.alencontre.org, rubrique « Liens », sous Proche- et Moyen-Orient.
10. Id.
11. Id.
12. Section I.e, cité par L. Tribe dans sa déposition devant la commission judiciaire du Sénat.
13. Tribe, id.
14. *San Francisco Examiner*, 7.12.01, art. cité.
15. Uniform Code of Military Justice, art. 852
16. *New York Times*, 26.12.01, W. Glaberson, « Critic's Attack on Tribunal Turns to Law Among Nations ».
17. Tribe, id.
18. Id.
19. Id.
20. Art. cité, 7.12.01.

Des alternatives émergent en Palestine

Edward Saïd*

Depuis qu'elle a éclaté, il y a quinze mois, l'Intifada n'a guère réussi à faire valoir des atouts politiques, malgré la force d'âme remarquable d'un peuple militairement occupé, désarmé, mal dirigé, et toujours exproprié, qui défie les ravages sans pitié de la machine de guerre israélienne.

Aux Etats-Unis principalement, le gouvernement et, sauf de rares exceptions, les médias « indépendants » ne cessent de dénoncer en chœur la violence et la terreur exercées par les Palestiniens, sans prêter aucune attention aux trente-cinq années d'occupation israélienne, la plus longue de l'histoire moderne. Le résultat en est que, après le 11 septembre, les condamnations américaines officielles de l'Autorité palestinienne – de Yasser Arafat – accusée de donner refuge, voire d'encourager le terrorisme, ont froidement renforcé la thèse absurde du gouvernement Sharon pour qui c'est Israël la victime et les Palestiniens les agresseurs dans cette guerre que l'armée israélienne mène depuis quarante ans, sans avoir de pitié et sans faire de distinctions, contre les civils, leurs propriétés et leurs institutions.

F-16, chars et bulldozers, sans négociations

Aujourd'hui, les Palestiniens sont enfermés dans 220 ghettos contrôlés par l'armée israélienne. Les hélicoptères Apache fournis par les Etats-Unis, les chars Merkava et les F-16 fauchent tous les jours les gens, les oliveraies et les champs cultivés. Les écoles et les universités, comme les entreprises et les institutions civiles, sont totalement désorganisées. Des centaines de civils innocents ont été tués et des dizaines de milliers

blessés. Israël continue d'assassiner les leaders palestiniens. Le chômage et la pauvreté frappent 50% des Palestiniens. Pendant ce temps, le général Anthony Zinni (le représentant de Washington) reproche interminablement la « violence » palestinienne au pitoyable Arafat qui ne peut même pas sortir de son bureau de Ramallah où l'emprisonnent les chars israéliens. Cela au moment où ses diverses « forces de sécurité » s'égaillent dans tous les sens en cherchant à survivre à la destruction de leurs bureaux et de leurs casernes.

Pour aggraver le tout, les islamistes palestiniens ont fait le jeu de la machine de propagande et de l'armée israéliennes, toujours prêtes à exploiter la première occasion, avec leurs attentats suicides barbares et gratuits qui ont finalement obligé Arafat à tourner les restes de ses « forces de sécurité » contre le Hamas et le Djihad islamique: en arrêtant des militants, en fermant des bureaux, en tuant même des manifestants pris sous le feu de leurs armes.

Arafat se précipite pour satisfaire chaque exigence que Sharon formule, même si Sharon en émet aussitôt encore une autre, provoque un incident ou déclare simplement, avec le soutien des Etats-Unis, qu'il n'est pas satisfait et que Arafat n'est qu'un « terroriste » sans importance dont le principal but dans la vie est de tuer des Juifs. De manière sadique, Sharon a interdit à Arafat d'assister à la messe de Noël à Bethléem. A cet amas sans logique d'assauts brutaux contre les Palestiniens et contre l'homme qui, pour le meilleur et pour le pire, se trouve être leur chef, Yasser Arafat n'a cessé de réagir de façon incompréhensible en implorant un retour aux négociations, comme si la campagne guerrière de Sharon n'avait pas lieu, comme si elle n'avait pas pour but transparent de détruire la possibilité même de négociations et comme si tout le concept même des accords d'Oslo n'avait pas déjà été annihilé. [Voir sur notre site la contribution précédente d'Edward Saïd et les divers articles concernant la « question palestinienne ».]

Sur notre site Internet www.alencontre.org, témoignages de Françoise Fort (fin décembre - début janvier) en Palestine et de Nathalie Laillet à Ramallah, le 18 janvier.

Ce qui me surprend, c'est que, mis à part un tout petit nombre d'Israéliens (et tout récemment David Grossman¹), personne ne proteste et ne déclare ouvertement que si les Palestiniens sont harcelés par Israël c'est parce qu'ils sont les autochtones (aborigènes) du pays.

Priorité: la fin de l'occupation

Si l'on regarde de plus près la réalité palestinienne, on découvre certaines choses un peu plus encourageantes. Des sondages d'opinion récents ont révélé que Arafat et ses opposants islamistes (qui s'appellent eux-mêmes très injustement « la résistance ») réunissent à eux deux seulement entre 40 et 45% de l'approbation populaire. Cela signifie qu'il existe une majorité silencieuse de Palestiniens qui n'approuve l'Autorité palestinienne ni pour sa confiance mal placée dans les accords d'Oslo, ni pour son régime sans loi de corruption et de répression. Mais elle n'approuve pas non plus le Hamas.

Arafat qui est toujours un tacticien plein de ressources a contre-attaqué en chargeant le Dr Sari Nusseibeh, un notable de Jérusalem, président de l'Université Al-Quds et vieux routier du Fatah, de lancer quelques ballons d'essai pour suggérer que si Israël voulait bien se montrer juste un peu plus gentil, les Palestiniens pourraient renoncer à leur droit au retour.

En plus, nombre de personnalités palestiniennes proches de l'Autorité (il faudrait dire plutôt que leurs activités n'ont jamais été indépendantes d'elle!) ont signé des déclarations et réalisé des tournées avec des militants de la paix israéliens qui soit sont impuissants, soit semblent être aussi inefficaces que discrédités.

Ces exercices attristants sont censés montrer au monde que les Palestiniens

* Palestinien vivant aux Etats-Unis, Edward Saïd est un orientaliste de renom. Ont été publiés en français ses ouvrages *Culture et impérialisme*, Fayard - Le Monde diplomatique, 2000, *Israël/Palestine: l'égalité ou rien*, La Fabrique, 1999, *Des intellectuels et du pouvoir*, Seuil, 1996. Sous-titres de la rédaction.

sont prêts à faire la paix à n'importe quel prix et même à s'accommoder de l'occupation militaire. Arafat reste invaincu... pour ce qui est de sa volonté acharnée de rester au pouvoir.

Pourtant, à quelque distance de tout cela, un nouveau courant nationaliste laïque est en train d'émerger lentement. Il est trop tôt pour appeler cela un parti ou un bloc. Mais c'est aujourd'hui un groupe visible qui jouit d'une véritable indépendance et d'un respect populaire. Il compte dans ses rangs : le Dr Haidar Abdel-Shafi et le Dr Moustafa Barghouti, directeur du Palestinian Medical Relief Services (à ne pas confondre avec son parent éloigné, le dirigeant du Tanzim – milice du Fatah – Marwan Barghouti), ainsi que Ibrahim Dakkak, Ziad Abou Amr, Ahmad Harb, Ali Jarbawi, Fouad Moghrabi, deux membres du Conseil législatif palestinien : Rawiya Al-Shawa et Kamal Shirafi, les écrivains Hassan Khadr et Mahmoud Darwish, Raja Shehadeh, Rima Tarazi, Ghassan Al-Khatib, Nassir Aruri, Eliya Zureik et moi-même.

A mi-décembre, nous avons publié une déclaration collective qui a été bien rapportée dans les médias arabes et européens alors qu'elle a été passée totalement sous silence aux Etats-Unis. Nous y appelions à l'unité et à la résistance palestiniennes, à la fin inconditionnelle de l'occupation israélienne tout en restant volontairement silencieux à propos d'un retour aux accords d'Oslo. Nous pensons que négocier une amélioration de l'occupation revient à la prolonger. La paix ne peut venir qu'après la fin de l'occupation. La partie la plus audacieuse de notre déclaration aborde la nécessité d'améliorer la situation intérieure palestinienne, avant tout d'y renforcer la démocratie, de « rectifier » le processus de prise de décision qui est totalement contrôlé par Arafat et ses gens, de restaurer la souveraineté de la loi et d'établir une autorité judiciaire indépendante, d'empêcher que continue l'usage abusif des fonds publics, de consolider les fonctions des institutions publiques palestiniennes afin que chaque citoyen puisse avoir confiance dans ceux qui sont expressément désignés pour assumer une charge publique. Enfin, et c'est notre revendication la plus décisive, notre déclaration appelle à de nouvelles élections parlementaires au Conseil législatif de l'Autorité palestinienne.

Quelle qu'ait pu être l'interprétation de cette déclaration faite ici ou là, la signification du fait que tant de personnalités

indépendantes, qui pour la plupart ont une base dans des organisations actives dans les domaines de la santé, de l'enseignement, professionnel ou du travail, aient dit ces choses-là n'a échappé ni aux Palestiniens – qui y ont vu la critique la plus tranchante jamais adressée à Arafat –, ni aux militaires israéliens.

Qui plus est, au moment même où l'Autorité palestinienne se précipitait pour obéir à Sharon et à Bush en réalisant une rafle des traditionnels suspects islamistes, le Dr Barghouti lançait un mouvement international de solidarité non-violent qui réunissait environ 550 observateurs européens (dont plusieurs membres du Parlement européen) qui ont fait le voyage à leurs propres frais.

Ensemble avec un groupe de Palestiniens bien disciplinés, qui ont empêché tout jet de pierre et tout coup de feu du côté palestinien, ils ont perturbé les mouvements des militaires et des colons israéliens. En réussissant à écarter tant l'Autorité palestinienne que les islamistes, ils ont réussi à placer l'occupation militaire israélienne elle-même au centre de l'attention. Cette manifestation a eu lieu en décembre, au même moment où les Etats-Unis mettaient leur veto à une résolution du Conseil de sécurité de l'ONU qui voulait charger un groupe international d'observateurs non armés de s'interposer entre l'armée israélienne et les civils palestiniens sans défense.

Le premier résultat de cette action, c'est que le 3 janvier, après que le Dr Barghouti, entouré de 20 Européens, eut tenu une conférence de presse à Jérusalem-Est, les Israéliens l'ont arrêté, emprisonné et interrogé deux fois. Ils l'ont blessé à la tête et lui ont brisé le genou à coups de crosse de fusil, l'accusant d'avoir organisé une émeute et d'être entré illégalement à Jérusalem, alors qu'il y est né et qu'il dispose d'un permis médical d'y pénétrer. Rien de tout cela n'a bien sûr dissuadé ni lui ni ses compagnons de continuer la lutte non-violente. Je pense que la lutte non-violente est assurée de prendre le contrôle de l'Intifada qui n'a été que trop militarisée, afin de la concentrer nationalement sur l'objectif de la fin de l'occupation et des colonies et de conduire les Palestiniens vers leur Etat et vers la paix.

Evidemment Israël doit craindre quelqu'un comme le Dr Barghouti, un Palestinien qui sait se contrôler, rationnel et respecté, plus que les radicaux islamistes barbus que Sharon aime à

décrire, à tort, comme l'incarnation de la menace terroriste contre Israël. C'est pourquoi la seule chose que les Israéliens savent faire, c'est arrêter le Dr Barghouti, ce qui est bien typique de la faillite de la politique de Sharon.

Coordonner la solidarité

Où sont tous ces gens de gauche, Israéliens ou Américains, si prompts à condamner la « violence », tout en ne disant pas un mot de l'occupation militaire elle-même, indigne et criminelle ? Je voudrais suggérer sérieusement qu'ils rejoignent des militants courageux comme Jeff Halper et Louisa Morgantini sur les barricades (les barricades réelles et les barricades symboliques) aux côtés de ce nouveau mouvement palestinien laïque important et qu'ils commencent une bonne fois à protester contre les méthodes des militaires israéliens qui sont directement subventionnés par les contribuables américains et leur silence qu'on achète.

Après une année pendant laquelle ils se sont tordu les mains en se plaignant de l'inexistence d'un mouvement de la paix palestinien (depuis quand un peuple occupé militairement a-t-il la responsabilité de produire un mouvement de la paix ?), ceux qui se disent pacifistes et qui ont une possibilité réelle d'exercer une influence sur l'armée israélienne ont le devoir politique très clair d'organiser quelque chose contre l'occupation tout de suite, maintenant, sans poser de conditions et en cessant d'adresser des exigences hors de propos aux Palestiniens qui portent une charge déjà bien assez lourde comme cela.

Certains l'ont fait. Plusieurs centaines de réservistes israéliens ont refusé le service militaire dans les territoires occupés et tout un éventail de journalistes, de militants, d'universitaires et d'écrivains israéliens (parmi eux Amira Hass, Gideon Levy, David Grossman, Ilan Pappé, Dani Rabinowitz et Uri Avnery²) n'ont cessé d'attaquer la criminelle futilité de la campagne de Sharon contre le peuple palestinien.

Idéalement, une voix similaire devrait pouvoir se faire entendre aux Etats-Unis. Mais excepté un minuscule nombre de voix juives qui rendent publique leur indignation devant l'occupation militaire israélienne, il y a aux Etats-Unis bien trop de complicité et de roulements de tambours guerriers contre les Palestiniens.

Le lobby israélien a pour le moment réussi à identifier la guerre contre Ben

Laden avec l'assaut monomaniaque de Sharon contre Arafat et son peuple. De son côté la communauté arabe-américaine est bien trop petite et elle-même assiégée au moment où elle essaie de se protéger contre les rafles d'Arabes par l'Attorney général Ashcroft, le délit de faciès et les restrictions des libertés aux Etats-Unis. [Voir dans ce numéro l'article de P. Gilardi, « Un présidentielisme impérial ».]

Le besoin le plus urgent, par conséquent, c'est une coordination entre les divers groupes laïques qui soutiennent

les Palestiniens. Le principal obstacle que rencontrent les Palestiniens pour être tout simplement présents, c'est la dispersion géographique, même plus que les déprédations israéliennes. Mettre fin à l'occupation et à tout ce qui va avec est un impératif assez clair en soi. Il faut maintenant le concrétiser. Quant aux intellectuels arabes, ils ne doivent pas se retenir par timidité de nous rejoindre.

1. Ecrivain israélien internationalement connu. Il est né à Jérusalem et y vit. Il est l'auteur de *Tu seras mon couteau*, Seuil, 2000, *L'enfant zigzag*, Seuil, 1998, *Les exilés de la Terre promise: conver-*

sation avec des Palestiniens d'Israël, Seuil, 1995, *Le livre de la grammaire intérieure*, Seuil, 1994.

2. Amira Hass est collaboratrice du quotidien *Haaretz*; voir son livre de témoignages *Boire la mer à Gaza, Chronique 1993-1996*, La Fabrique, 2001. Gideon Levy écrit régulièrement dans *Haaretz*; pour ses articles, voir www.bintjeil/E/occupation/levy/index.html. Ilan Pappé est professeur de science politique à l'Université de Haïfa, voir entre autres son ouvrage *La guerre de 1948 en Palestine*, Ed. La Fabrique, 2000. Dani Rabinowitz est professeur à l'Université hébraïque de Jérusalem. Uri Avnery est journaliste, écrivain, activiste de la paix; il a reçu le Prix Kreisky de défense des droits de la personne humaine en 1997; en 1974, il a établi le premier Israélien à établir des contacts avec la direction de l'OLP.

LE POINT DE VUE D'UN DIRIGEANT DU FATAH

« Vous désirez la sécurité? Mettez fin à l'occupation »

Marwan Barghouti* – Ramallah, 15.1.2002 – L'assassinat par Israël du militant du Fatah Raed Karmi, le lundi 14 janvier, était prévisible. Bien qu'Israël ait assassiné plus de 18 Palestiniens depuis l'appel au cessez-le-feu du président Yasser Arafat lancé le 18 décembre, il n'y a pas eu de morts de civils israéliens jusqu'à ce jour. Selon les gouvernements du monde et la presse internationale, cela constitue un « pause dans la violence ». Mais une pause dans la violence, c'est précisément ce que le premier ministre israélien, Ariel Sharon, ne peut pas supporter. Il a été élu en temps de crise et sait que sa fonction ne peut perdurer que dans un contexte de crise. Pour sa propre survie politique, il fera tout ce qui est nécessaire – et invoquera tout type d'excuses – pour souffler sur les braises et éviter un retour aux négociations de paix.

Ainsi, plus de 600 Palestiniens, déjà réfugiés par le passé, ont été contraints de retrouver ce statut, lorsque les bulldozers de Sharon ont rasé leurs maisons à Gaza. Un jour plus tard, des habitations palestiniennes étaient détruites dans Jérusalem-Est occupée. Puis, afin de s'assurer que les Palestiniens sont suffisamment provoqués et que le cycle de violence recommence, Israël a assassiné Karmi.

Sharon justifie des actes aussi barbares et illégaux au nom de la « sécurité ». Mais en tant que personne souvent désignée comme un candidat à être assassiné par Israël, je peux affirmer à la population israélienne que ni mon exécution, ni aucun des autres 82 assassinats commis au cours des quinze derniers mois n'aboutiront à rendre plus proches la paix et la sécurité qu'elle recherche et qu'elle mérite.

La seule façon pour les Israéliens d'obtenir la sécurité c'est, assez simplement, de mettre fin à l'occupation du territoire palestinien. Les Israéliens doivent abandonner le mythe qu'il est possible d'obtenir la paix et d'avoir l'occupation en même temps, le mythe qu'il est possible d'avoir une coexistence pacifique entre l'esclave et le maître. Le manque de sécurité pour les Israéliens est le produit du manque de liberté pour les Palestiniens. Israël obtiendra la sécurité seulement après que l'occupation se termine, et pas avant.

Une fois que le reste du monde aura compris cette vérité fondamentale, la marche en avant deviendra claire: mettre fin à l'occupation, permettre aux Palestiniens de vivre en liberté et laisser les voisins égaux et indépendants, Israël et la Palestine, négocier un futur pacifique, avec des liens économiques et culturels étroits.

N'oublions pas que nous, les Palestiniens, avons reconnu l'Etat d'Israël sur 78 % de la Palestine historique. C'est Israël qui se refuse à reconnaître le droit des Palestiniens sur les 22 % restants des territoires occupés en 1967. Et maintenant, ce sont les Palestiniens qui sont accusés de

ne pas faire de compromis et de laisser échapper des occasions d'accords. Franchement, nous sommes fatigués de nous voir sans cesse reprocher d'être les responsables de l'intransigeance des Israéliens alors que tout ce que nous cherchons n'est que l'application de la loi internationale.

Et nous ne nous fions pas aux Etats-Unis, eux qui fournissent des milliards de dollars d'aide annuellement à Israël pour financer l'expansion des colonies illégales; eux qui sont « les combattants contre le terrorisme » et fournissent à Israël des avions F-16 et des hélicoptères de combat utilisés contre une population sans défense [...]. Le rôle de la seule superpuissance mondiale a été réduit à celui d'un simple observateur qui n'a rien à offrir si ce n'est le refrain épuisé du « Arrêtez la violence », tout en ne faisant rien pour faire face aux racines de la violence: le déni de liberté des Palestiniens.

Regardez comment l'infortuné général Anthony Zinni [envoyé US] concentre ses efforts sur la « violence », alors que les colons juifs violent le droit international et, y compris, la politique américaine en installant une nouvelle colonie illégale dans Jérusalem-Est [...].

Au cours des quinze derniers mois, Israël a tué plus de 900 civils palestiniens, 25 % d'entre eux de moins de 18 ans. Et les Etats-Unis ont toujours l'audace d'imposer leur veto au plan de l'ONU en faveur d'une force de protection visant à arrêter le massacre.

Dès lors, nous nous protégerons nous-mêmes. Si Israël se réserve le droit de nous bombarder avec des F-16 et des hélicoptères, il ne faudrait pas être surpris que les Palestiniens cherchent des armes défensives pour abattre ces avions. Et bien que moi et le Fatah auquel j'appartiens s'opposent fortement aux attaques visant des civils à l'intérieur d'Israël, notre futur voisin, je me réserve le droit de me protéger moi-même, de résister à l'occupation par Israël de mon propre pays et de lutter pour ma liberté. Si les Palestiniens sont censés négocier sous l'occupation, alors les Israéliens doivent s'attendre à négocier lorsque nous résistons à cette occupation.

Je ne suis pas un terroriste, mais non plus pas un pacifiste. Je suis un simple un gars normal de la rue palestinienne qui invoque ce que chaque autre personne opprimée invoque: le droit de s'aider soi-même, en l'absence d'une aide qui ne vient de nulle part [...].

* Membre du Conseil législatif palestinien, M. Barghouti est secrétaire général du Fatah en Cisjordanie. Il a été prisonnier durant six ans dans les geôles israéliennes et torturé. Original anglais.

La « multitude » s'empare de la

Chronologie

- **1^{er} décembre 2001** : Le ministre de l'Économie Cavallo annonce des restrictions sur les retraits de liquidités des banques et sur les transferts à l'étranger (*corralito*).
- **13 décembre** : Le chômage atteint un record ; un appel à la grève générale est lancé.
- **17 décembre** : Le budget présenté par le gouvernement Fernando de la Rúa prévoit des coupes à hauteur de 20 %. Le FMI n'est pas satisfait.
- **19-20 décembre** : Le gouvernement décrète l'état de siège avec l'excuse de protéger les « classes moyennes » des pillages. Or, ces dernières descendent dans la rue. Une insurrection-insubordination massive se développe. Les concerts de casseroles commencent. Le président de la Rúa démissionne, avec le gouvernement et « son état de siège ».
- **22 décembre** : Ramon Puerta, président du Sénat, devenu automatiquement président par intérim démissionne après 48 heures.
- **23 décembre** : Adolfo Rodríguez Saa est nommé président par intérim. Il multiplie les annonces démagogiques. Mais rien ne change.
- **29 décembre** : Nouvelles mobilisations de masse dans la capitale et en province. La répression se durcit. Plus de 40 morts depuis le 19 décembre et des milliers d'arrestations.
- **30 décembre** : A. R. Saa démissionne et les hauts fonctionnaires péronistes s'enfuient dans un camion, planqués comme leur fric.
- **1^{er} janvier 2002** : Eduardo Camano, président de l'assemblée législative, occupe le poste présidentiel pour 48 heures.
- **2 janvier** : Eduardo Duhalde est nommé président par ses pairs.
- **6 janvier** : La parité dollar-peso prend fin ; la dévaluation commence ; l'épargne en dollars sera transformée en pesos avec une perte initiale de 29 %. Les prix grimpent.
- **8-20 janvier** : Essor de l'auto-organisation de secteurs très larges de la population. Pratiquement la « multitude » découvre la politique. La Cour de justice, formatée selon les désirs de Menem et ayant couvert toutes les privatisations, devient la cible de manifestations massives dès le 17 janvier. Le 13 janvier : premier pas vers une centralisation des Assemblées populaires de quartier à Buenos Aires. La jeunesse, des diverses couches populaires, est au front.

Sur notre site, www.alencontre.org

News Argentine :

Roberto Ramirez : *La catastrophe économique* (septembre 2001)

Claudio Katz : *La signification de l'Argentinazo* (janvier 2002)

Aldo Andrés Romero : *Après l'Argentinazo* (janvier 2001)

Des liens avec deux sites qui vous informent, en espagnol, sur les débats dans les assemblées populaires : www.elcacerolazo.org et www.todosjuntos.foros.org

Une chronologie détaillée.

Un article sur l'impérialisme suisse en Argentine.

Depuis plus d'un mois la « rébellion populaire » subvertit l'ordre politique et social en Argentine (voir ci-contre : chronologie). La « multitude » – « *le titre le plus flétri de l'histoire* » selon la formule d'Adolphe Tiers, l'âme de la réaction conservatrice de la II^e République française, celui qui écrasa la Commune de Paris – occupe la rue, les lieux symboliques du pouvoir, se réunit dans les quartiers, s'attaque aux banques impérialistes...

Dans un seul mouvement, l'Argentine a cessé définitivement d'être le pays des « yankees du Sud » et est devenue, en trois semaines, un laboratoire social où affleure, dans les tourbillons de l'insubordination, une « nouvelle démocratie directe », les premiers éléments de double pouvoir (voir ci-après l'article de Nora Ciapponi). Le 13 janvier s'est tenue, à Buenos Aires, dans le parc du Centenaire, la première rencontre des Assemblées de quartier. Une assemblée auto-convoquée, selon la formule en usage. Ce dimanche 20 janvier, il en alla de même.

L'Argentinazo et le continent

L'ouverture d'un processus révolutionnaire en Argentine doit être replacée dans son contexte régional pour en saisir toutes les conséquences. La crise de direction politique bourgeoise régionale est ouverte depuis plus de trois ans. Son origine ne réside nulle part ailleurs que dans ledit modèle économique néolibéral, de fait néocolonial, imposé à ces pays. Ce « modèle » aboutit à un gigantesque transfert des divers types de ressources vers quel-

ques grands groupes impérialistes (sociétés industrielles-commerciales-financières) et vers une minorité de leurs partenaires locaux. Tout cela s'accompagne d'une corruption monstrueuse et d'un parasitisme propres à des classes dominantes qui ont plus confiance dans un compte bancaire ouvert aux États-Unis ou en Suisse que dans leur propre pays.

Une telle transfusion de richesse sociale passe, nécessairement, par la saignée d'un éventail de couches sociales qui s'élargit au cours des ans et au gré des crises financières comme des récessions.

Le choc est d'autant plus rude lorsqu'un pays a connu un relatif degré de développement industriel – comme l'Argentine – et que son potentiel se trouve littéralement détruit sous les coups de boutoir d'une mondialisation du capital qui contraint le pays à s'ajuster aux exigences des pays impérialistes et de leurs groupes transnationaux. Ce qui signifie pratiquement : leur ouvrir, sans réserve, le marché intérieur ; leur livrer, à bon compte, les terres, les mines et gisements divers, les industries et les services nationaux ; s'acquitter assidûment du service d'une dette illégitime ; concentrer la production sur des secteurs exportateurs mis en concurrence à l'échelle mondiale et donc très fragiles.

L'Argentinazo se produit dans un continent déjà agité par le « triangle radical » comme l'écrit la presse du continent. Tout d'abord, le Venezuela – en crise politique ouverte depuis la démission contrainte, pour malversation, du social-libéral Carlos Andrés Pérez en 1993 – a suscité l'ire de l'administra-

place publique

tion américaine dès l'arrivée au pouvoir de Hugo Chavez, début 1999. Ensuite, en Colombie, les « négociations de paix » entre le gouvernement Pastrana, soutenu par les militaires américains, et les FARC (Forces armées révolutionnaires de Colombie) traduisent un affrontement socio-militaire dépassant les frontières du pays. Enfin, en Equateur, suite au renversement du gouvernement néo-libéral de Jamil Muhal, et à une confluence particulière d'insurrections populaire, indigène et militaire, la stabilité n'a jamais été recouvrée. Le triangle devient quadrilatère politique avec l'Argentinazo. Et, en Uruguay, la courbe des mobilisations s'élève.

En même temps, en Bolivie, les mobilisations paysannes se poursuivent dans le Chapare ; les barrages routiers entre Cochabamba et Santa Cruz resurgissent sans cesse. Il y a quelques jours, dans la bourgade de Sacaba, capitale de la province de Chapare, les forces de répression ont tué des paysans et en ont blessé, par balles, environ 80. Au Brésil, l'assassinat ce mois de janvier de Celso Daniel, un des fondateurs du Parti des travailleurs (PT), coordinateur du Programme gouvernemental du PT pour les élections présidentielles de 2002, a provoqué une vraie réaction populaire de répulsion. Cet assassinat, après celui d'Antonio da Costa Santos en septembre 2001, ne laisse planer aucun doute sur un fait élémentaire : en période de crise, la « démocratie » bourgeoise tolère fort bien la violence organisée par « le haut ».

Pour terminer, il est utile de replacer l'Argentinazo dans une tendance qui acquiert une

valeur politique méconnue par la quasi-totalité des commentateurs. Après l'Equateur, le Pérou (fuite de A. Fujimori en novembre 2000) et maintenant avec l'Argentine, la preuve est faite que la « multitude », les « forces populaires »... peuvent renverser des gouvernements élus suite à des procédures plus ou moins démocratiques, mais qui étranglent le peuple et capturent les richesses du pays. Le principe de révocabilité des élus est appliqué, ici, sous sa forme la plus directe.

Dans ce cadre, l'Argentinazo crée un élément qui perturbe, dans l'arrière-cour des Etats-Unis, les plans que l'administration de George (doubleyou) Bush a mis en œuvre, de façon accélérée, après le 11 septembre.

A la croisée des chemins

La faillite de l'Argentine, le « meilleur élève » de la classe du FMI – car plus personne n'ose invoquer la Bolivie qui avait servi d'argument de vente lors du vote sur l'adhésion de la Suisse au FMI –, constitue une condamnation des politiques économiques qui dépouillent la population. Un chiffre : d'octobre 2000 à mai 2001, dans la province de Santa Fe, le nombre d'indigents est passé de 260 000 à 354 000. Un indigent est une personne qui ne dispose pas de 63 pesos (à cette date quelque 98 francs suisses) par mois pour couvrir ses besoins alimentaires¹.

Dès lors, lorsqu'il est fait mention de rébellion contre la « faim », il ne s'agit pas d'une métaphore. Le « saccage » des supermarchés est, en fait, un acte d'autosubsistance élémentaire. Et les récits sont nom-



A Casilda dans la province de Santa Fe : cinq banques attaquées.

breux qui montrent que, dans les villes de la province ou dans les quartiers de Buenos Aires, des structures populaires assuraient une distribution solidaire des biens réquisitionnés. La pratique du troc, pour survivre, avait tissé des solidarités qui sont apparues au grand jour depuis fin décembre. De plus, pourquoi la saisie collective de nourriture et de biens de base dans des supermarchés devrait-elle être décriée dans un pays soumis à l'expropriation légalisée, par une infime minorité, de la petite épargne, des salaires des employés du secteur public – qui ne reçoivent des « bons » changeables en pesos qu'au prix d'une décote élevée –, des retraités qui ne peuvent toucher leur rente et de l'ensemble des biens collectifs ?

Le constat d'échec des politiques dites néolibérales est flagrant depuis des années. Ce qui est nouveau réside dans une exigence radicale et pratique par « le peuple » d'une autre orientation économique, sociale et politique, d'un autre système. C'est sur cette volonté – qui s'énonce dans la rue, dans les quartiers, dans les manifestations (mais pas encore sur les lieux de travail) – qu'ont buté tous les présidents nommés ou transitoires depuis le 19 décembre. C'est à cette

détermination montante que se heurtera Eduardo Duhalde.

L'assemblée législative qui a nommé Eduardo Duhalde s'est empressée – face à un mouvement de masse qui apprenait l'autoconvocation – de supprimer les élections du 3 mars et de lui confier le pouvoir exécutif jusqu'en 2003.

Les directions des partis de droite craignaient une rupture du système bipartite bourgeois (péroniste du Parti justicialiste et radicaux de l'Union civique radicale). L'union nationale est à l'ordre du jour, au moment où la légitimité des institutions et des partis politiques traditionnels se dévalue plus vite que le peso. Cette dernière dévaluation va signifier une nouvelle perte de pouvoir d'achat pour des millions de personnes. La crise de liquidités va précipiter les faillites des PME et faire exploser le chômage. Désespoir et colère confluent, pour l'heure, dans un processus multiforme de « démocratie directe » décentralisée et d'affrontements ponctuels, en province, avec les forces de l'ordre. L'Argentine est à la croisée de nombreux chemins. L'alternative « socialisme ou barbarie » affirme son actualité historique. Il n'est pas inconvenant de le souligner.

C.-A. Udry

1. Pagina 12, 15 décembre 2001.

Une rébellion pour

Nora Ciapponi*

Les journées que nous traversons s'accroissent, comme cela se produit toujours dans de telles situations. Elles pourront être caractérisées avec plus de précision dans un certain temps. De ce point de vue, on peut les définir comme un *Argentinazo*¹ ou comme « une grande rébellion populaire spontanée qui a ébranlé tout le pays » qui a ouvert un processus révolutionnaire, en renversant deux gouvernements en une semaine. Cette définition peut nous servir comme point de départ pour tracer le profil d'un mouvement profondément démocratique qui englobe de très vastes secteurs sociaux et qui traverse toutes les classes populaires. Sans aucun doute, au centre du mouvement réside la mise en question de l'ensemble du régime politique et de chacune de ses institutions.

Le moteur d'un soulèvement

A l'origine de cette « rébellion populaire », on retrouve la catastrophe économique et sociale que traverse le pays. Elle est le produit de trois éléments décisifs : 1° la crise capitaliste (une récession profonde depuis quatre ans); 2° les conséquences socio-économiques sur un pays dit émergent du processus de mondialisation du capital; 3° les spécificités propres au modèle imposé en Argentine au cours de la décennie du président péroniste Carlos Menem (1989-1999).

Ces traits particuliers peuvent être résumés ainsi : dénationalisation de l'économie (c'est-à-dire prise de contrôle par les multinationales impérialistes); privatisation à outrance de toutes les ressources de base (routes, eau, électricité, téléphone); accroissement brutal de la perte de toute indépendance face à l'impérialisme

* Nora Ciapponi est une syndicaliste disposant d'une large expérience. Elle est une des dirigeantes du MAS (Mouvement vers le socialisme). Cette contribution analyse la situation argentine. Elle nous permet de saisir des éléments d'une réflexion en cours au sein d'un courant révolutionnaire.

qui s'exprime non seulement sous la forme de l'imposante dette extérieure, mais aussi sous celle du contrôle politique et économique sur l'Argentine et sur ses institutions du Fonds monétaire international (FMI) et du gouvernement des Etats-Unis.

Le moteur de l'explosion que nous vivons – qui touche le cœur du pouvoir politique – a été la faim que connaissent des millions de familles sans emploi et des salariés paupérisés, ainsi que le naufrage de très larges secteurs des dites classes moyennes : pour l'essentiel, des salariés relativement stables – employés, fonction publique... – ou de faux indépendants. Tous ont été dépossédés et escroqués à l'occasion d'une cascade de baisses salariales, de licenciements, de suspension de la possibilité d'utiliser leurs cartes de crédit et de l'expropriation de leurs épargnes et comptes salariaux. Ces dernières mesures de restriction à l'accès aux comptes bancaires sont qualifiées de *corralito*².

En toile de fond se profile un thème qui a pris force depuis un certain temps et qui s'est manifesté avec vivacité dans la rue depuis le 20 décembre 2001 : une forte réaction face à la perte d'identité nationale liée à la subordination socio-économique à l'impérialisme. A l'occasion du conflit de la compagnie d'aviation Aerolineas Argentinas – rachetée pour rien par la compagnie espagnole Iberia, puis mis quasiment en faillite – cette sensibilité avait déjà été exacerbée.

C'est ainsi qu'il faut comprendre pourquoi autant de drapeaux argentins sont déployés par des millions de personnes. Dans ce contexte, ce geste possède un contenu profond et progressiste. Il faut le lire à partir d'un élément décisif : l'appropriation par des secteurs entiers du mouvement de masse du thème de la dette extérieure vue comme un des problèmes clés pour trouver une voie de sortie à la débâcle économique. C'est sous cet angle qu'il faut interpréter les attaques contre les banques impérialistes, les McDonald's et les filiales des sociétés multinationales, symboles du

processus de privatisation et de dénationalisation, et, enfin, les agressions à l'encontre de tout ce qui porte les traits d'éléments destructeurs de l'indépendance du pays.

Dans cette rébellion populaire s'exprime avec urgence la recherche d'un projet pour « un pays différent ». Dans la rue, cela a suscité la reconquête d'une confiance pour une solution collective – après des années de tentatives désespérées de trouver des solutions individualisées. La conscience et l'action de millions de femmes et d'hommes progressent vite et s'enrichissent sans cesse au cours de ce mouvement, alors que les problèmes qui ont suscité la rébellion, la grave crise politique et celle des institutions bourgeoises restent toujours entiers. Ce qui renforce à son tour le rejet des institutions traditionnelles et consolide la haine envers ce qui représente les forces répressives (police et armée).

Retrouvailles entre générations

Il est toutefois nécessaire de préciser aussi bien les avancées effectuées que les limites propres à ce mouvement spontané, ou semi-spontané si l'on tient compte, d'une part, des expériences accumulées au cours de la période antérieure à décembre 2001 et, d'autre part, du nombre de militants et de militantes des années 70-80 qui ont joué un rôle, souvent individuel, dans ce vaste mouvement. Comprendre avancées et limites est une exigence qui s'impose à l'ensemble de la gauche révolutionnaire organisée et à des milliers de nouveaux et d'anciens activistes. A partir de là, une tâche se dessine : tout faire pour que s'élargisse la brèche ouverte par la gigantesque mobilisation et faire émerger des objectifs de transformation socialiste.

Dans cette perspective, il s'agit de participer à et d'impulser tout type d'organismes d'autodétermination. Des comités divers se forment dans les quartiers, se renforcent au cours des jours, deviennent le lieu d'assemblées démocratiques

un « pays différent »

débatant de questions immédiates (électricité, eau, nourriture, logement) et aussi de la politique du FMI ou des mesures prises par le nouveau président péroniste Eduardo Duhalde, nommé le 2 janvier 2002 par les institutions parlementaires largement discréditées.

Certes, le cours général des événements ne dépend pas de notre intervention. Mais nous devons faire des efforts collectifs pour nous insérer au mieux dans le mouvement. Cela alors que des milliers de camarades regardent, discutent, approuvent ou mettent en question les propositions des forces de la gauche et où les grands partis traditionnels – le Parti justicialiste (PJ) péroniste, l'Union civique radicale (UCR, de De la Rúa) et le Frepaso (Front pour un pays solidaire) – sont très déconsidérés.

A ce propos, il est significatif que se réengagent dans la lutte d'anciens camarades, de nombreux militants et militantes de grande valeur qui se réclament de l'histoire de l'ancien et grand MAS (Mouvement vers le socialisme)³. Ils ont participé à des barricades, à l'organisation d'habitants des quartiers ou des travailleurs sur leur lieu de travail, ou encore des étudiants. Ils y ont apporté leur expérience aux côtés de la présence massive de milliers de jeunes et de travailleurs qui se sont lancés, nouvellement, dans l'activité politique, en quelques heures, en quelques jours.

Ils cherchent, instinctivement, des structures démocratiques et organisées d'expression. Il ne faut pas oublier que l'écho des courants issus du MAS est renforcé par l'aura du député Luis Zamora, socialiste révolutionnaire, élu sur la liste Autodétermination et Liberté (AyL). Dans le passé, Luis Zamora a été soutenu par le MAS historique. Aujourd'hui, il est le seul parlementaire qui dispose d'une véritable audience populaire. Il a été l'une des figures de la lutte contre la privatisation puis la liquidation de Aerolíneas Argentinas, une liquidation qui, selon ses termes, a été identifiée par de larges fractions popu-

laires à la liquidation de l'Argentine et des emplois.

La rébellion démocratique – avec ses traits forts anti-impérialistes et une dynamique de démocratie directe – poursuit de façon avide des changements, est à la recherche de remèdes, entre autres pour une raison fondamentale: parce qu'elle se déroule sans avoir en vue une alternative à la débâcle capitaliste. Dans ce contexte, les analogies historiques avec d'autres processus révolutionnaires ne sont pas obligatoirement fonctionnelles et peuvent conduire à des impasses.

Les organismes populaires et organisations qui préexistaient au soulèvement de décembre dans notre pays (mouvement des chômeurs, *piqueteros*, organisations de la gauche révolutionnaire, etc.) ont été, c'est un fait, amplement dépassés par le mouvement de masse et sa capacité d'agir de façon indépendante.

Cela ne signifie évidemment pas que le pays n'a pas une histoire et que tout ce qui se passe serait apparu, d'un coup, comme un éclair dans une nuit étoilée.

Le mouvement des chômeurs, les secteurs de travailleurs en révolte contre les licenciements et les baisses salariales, les émeutes à l'intérieur du pays, la grande grève des enseignants il y a quelques mois dans la province de Buenos Aires, toutes ces mobilisations ont été marquées par l'intervention de la gauche et de ses militant-e-s.

Il en va de même pour les résultats des élections législatives du 14 octobre 2001 avec une abstention massive (alors que le vote est obligatoire), ses votes en blanc et ses votes pour la gauche révolutionnaire (7% des suffrages exprimés), ainsi que pour la consultation populaire impulsée en décembre par la CTA (Centrale des travailleurs argentins). Ce référendum « parallèle » en faveur d'un plan contre la pauvreté a réuni plus de 3 millions de votes.

Tout cela a stimulé l'apparition de manifestations de rébellion populaire. Elles ont été aiguisées, jour après jour, par les mesures d'un gouvernement qui pillait

sans limites le pays. Dans ce contexte, on a vu une relance, un élargissement, un développement des *piqueteros* (coupeurs de route), des barricades, des braisiers au milieu des routes et d'autres méthodes d'affrontement que l'on avait connues au cours du cycle de luttes des années 70. Puis se sont développées les mobilisations massives de casseroleurs et casseroleuses.

Ainsi, après le 19 décembre, ont conflué le vieux et le nouveau: les mères de la place de Mai et les jeunes coursiers à moto (qui distribuent le courrier), la gauche organisée et non organisée, nouvelle et ancienne, essentiellement d'origine trotskyste.

Une situation pré-révolutionnaire

Avec le risque inévitable d'utiliser de vieux concepts afin de caractériser des phénomènes plus contradictoires que dans d'autres périodes historiques de la lutte de classes en Argentine (étant donné les immenses transformations sociales et la crise aiguë d'une alternative au système capitaliste), nous croyons toutefois nécessaire de nous appuyer sur quelques éléments de fond (de méthode) pour définir comme pré-révolutionnaire la situation que nous traversons.

Voici les raisons de cette qualification: 1° une grande instabilité et une rupture de l'équilibre du système de domination politique bourgeoise face à la puissance de montée du mouvement de masse, ce qui accentue les contradictions internes du camp des dominants et met en crise l'ensemble des institutions du régime; 2° l'opposition croissante et massive de larges secteurs sociaux à la totalité des mesures prises par le gouvernement Fernando de la Rúa-Domingo Cavallo (son ministre de l'Économie), puis à celles qu'ont voulu appliquer Adolfo Rodríguez Saa (qui entre en fonctions le 23 décembre) et son successeur Eduardo Duhalde (voir ci-contre); les nouveaux maîtres du pays et l'impérialisme sont identifiés comme les responsables-enemis de la paupérisation et de la désaffiliation sociale de millions de personnes;

« L'autre » : Duhalde

Eduardo Duhalde, membre de l'establishment péroniste, a été le vice-président de Menem. Son populisme de façade ne peut pas cacher qu'il représente l'aile conservatrice dure. Ses références à l'Eglise catholique indiquent sa volonté d'utiliser cette institution comme cousin amortisseur. Son « élection » traduit la volonté d'une coalition bourgeoise, corrompue, de défendre ses intérêts.

Le journaliste Hernan Lopez Echagué a écrit une biographie de Duhalde, intitulé *L'autre : une biographie politique de Eduardo Duhalde*, Ed. Planeta, Buenos Aires, 1996.

De ce livre, il ressortait déjà que, sous les habits propres du politicien, du bon père de famille et gestionnaire efficace, un autre homme percevait.

Un personnage : mêlé au narco-trafic ; en liaison avec les paramilitaires (*carapintadas*) organisé dans le Mouvement pour la Dignité Nationale (MODIN) qui s'oppose à toute poursuite des militaires ayant opéré durant la dictature militaire (et après) ; qui a stimulé la privatisation des casinos de la province en touchant des commissions importantes de sociétés américaines ; qui a exporté des masses de capitaux malodorants ; qui a utilisé le Fonds de restauration de la conurbation de Buenos Aires non seulement pour avoir sa photo dans la presse, mais pour toucher de l'argent qui lui a permis de corrompre des journalistes...

En résumé : l'homme de « l'autre » démocratie, celle des régimes répudiés par l'*Argentinazo*.



3° l'action de millions de travailleurs et de couches populaires a manifesté sa force à l'occasion des journées révolutionnaires contre la faim, lors des marches répétées et massives des casseroles et casseroleuses, au cours des affrontements de la jeunesse avec la police (entre autres dans diverses villes de province) et, surtout, à l'occasion des deux jours et deux nuits (du 19 au 21 décembre) où la capitale fédérale a été occupée, encerclée, ce qui a conduit à une paralysie du centre du pouvoir politique ; 4° l'apparition d'une large avant-garde qui fait ses premières expériences politiques dans l'action et qui développe une posture anticapitaliste et de gauche ; ce surgissement se combine avec la réactivation de milliers de camarades des couches politisées des années 70 et 80.

Nous ne pensons pas que nous faisons face à une alternative que l'on pourrait décrire de la sorte : soit la réabsorption dans un cadre capitaliste et bourgeois de l'*Argentinazo* ; soit un *Argentinazo* qui va jusqu'au bout (dans le sens d'une véritable révolution sociale). Nous ne croyons pas que nous sommes face à une situation historique où ce genre de propositions disjonctives nous est utile afin de nous orienter dans la réalité présente.

Nous le disons dans la mesure où, d'une part, n'existe pas, aujourd'hui, dans de très larges secteurs de masse une conscience anticapitaliste et encore moins une projection de type socialiste (ce qui est aggravé par l'absence de références à l'échelle mondiale qui pourraient étayer une telle perspective) et, d'autre part, parce que le développement d'organismes démocratiques de base ne peut être qualifié (encore) d'organismes de double pouvoir (structurant un pouvoir venu d'en bas qui ferait face au et défierait en tant que pouvoir potentiel le pouvoir en place). Nous devons donc nous préparer à une situation non-linéaire de convulsions, de transitions.

Dans un tel contexte, de nombreuses possibilités sont ouvertes, parmi lesquelles existe celle de l'ouverture d'une étape (notion intrinsèque à une période transitoire de ce type) révolutionnaire.

Toutefois, on ne peut ignorer que l'instabilité protéiforme et profonde dans

laquelle nous vivons est grosse de tentatives multiples, par définition difficiles à anticiper. Il est possible que nous nous dirigions vers une étape nettement offensive, de développement d'organismes de double pouvoir et du renforcement d'un pôle de la gauche révolutionnaire. Il est aussi envisageable que prenne forme une sorte de chaos, pouvant se prolonger un certain temps et ouvrant sur une conjoncture très déroutante et/ou grave. De même, nous ne pouvons exclure diverses options d'imposition d'un « ordre » bourgeois.

D'une telle approche nous tirons une conclusion banale, mais nécessaire à avoir à l'esprit en permanence : il faut suivre la situation avec une exigence de rigueur afin de percevoir toutes les oscillations du pouls social, politique. Dès lors, il est impératif de palper en quelque sorte les opinions, les réactions, les attentes qui s'expriment dans les quartiers déshérités de la ceinture de Buenos-Aires : face au gouvernement Duhalde ; face aux mesures de dévaluation et de « pesification » (remplacement des dollars déposés par des pesos à un taux qui implique une perte élevée) qui provoquent déjà une envolée des prix, des désapprovisionnements (avec des accaparements spéculatifs) ; face à la paralysie de l'économie, à une récession se muant en dépression ; face à l'ouverture ou à la fermeture du robinet financier par l'impérialisme américain. Voilà des éléments qui vont influencer directement sur la conjoncture socio-politique dans la période à venir.

L'instabilité est provoquée par l'activité inlassable des masses populaires descendant dans la rue, l'occupant. Elles ne se fatiguent pas de proclamer qu'elles s'engageront, à tout moment, dans d'autres grandes mobilisations centrales si aucune réponse n'est offerte à leurs problèmes immédiats. Les nouvelles rébellions auront, dans leur forme et objectif, l'*Argentinazo* de décembre, mais très probablement se développeront à un degré supérieur.

De son côté la bourgeoisie va tenter par tous les moyens à sa disposition de bloquer et d'infliger un recul au processus révolutionnaire qui s'est ouvert, même si

dans l'immédiat elle ne dispose pas des moyens pour atteindre un tel objectif.

Enfin, il me semble nécessaire d'avoir à l'esprit, afin de saisir les traits de l'étape ouverte en fin décembre, que des hauts et des bas se produiront, des ralentissements et des accélérations, comme dans chaque processus révolutionnaire. Et ce dernier sera marqué par des apprentissages, des réflexions s'affûtant, par des leçons apprises grâce à l'action et aux débats, par une accumulation de forces sociales et politiques.

Programme et revendications « d'en bas »

A une force socialiste révolutionnaire se pose, évidemment, la question de quel programme avancer? Un programme qui traduise les aspirations surgies dans la rébellion populaire et qui soit apte, dans ses grandes lignes, à répondre aux exigences avancées dans la rue, dans les quartiers, sur les lieux de travail. Un programme qui exprime donc, à la fois, les niveaux de conscience et d'organisation ainsi que les besoins de secteurs majoritaires de la population afin de mettre en avant les moyens de les satisfaire. Il en découle qu'il doit contenir une claire dimension anticapitaliste et de projection socialiste, c'est-à-dire être un programme d'urgence, un programme de transition propre à cette étape d'une crise pré-révolutionnaire.

Pour ce faire, il faut prendre appui sur les thèmes qui marquent une avancée essentielle dans la conscience populaire, tels que celui de la dette extérieure, qui est repris massivement par celles et ceux qui manifestent dans la rue. Ce dernier s'imposera toujours plus, étant donné la brutalité de la crise économique qui nous frappe. Le rejet de la dette extérieure – qui n'a rien à voir avec un moratoire de fait lié à une incapacité de paiement – peut s'accompagner d'une explication sur l'impératif de rompre avec le Fonds monétaire international (FMI), organisme de tutelle impérialiste. Dans les rues de notre pays ni Fernando de la Rúa (qui a été contraint de s'enfuir en hélicoptère du Palais présidentiel), ni Domingo Cavallo, ni beaucoup d'autres ne peuvent se promener de manière tranquille. Par contre, les délégations du

FMI (basé à Washington) entrent et sortent de l'Argentine sans problème. Ce fait trahit une attitude ambivalente – compréhensible – où une forte progression de la conscience anti-impérialiste coudoie une espérance encore présente « *qu'ils vont [les Etats-Unis, le FMI] nous lancer une corde à laquelle nous pourrions nous rattraper* ». Cet espoir est entretenu par le gouvernement de Duhalde qui affirme: cette « aide » créera la condition pour résoudre le *corralito*.

Pourtant les faits prouvent que si le pays est en chute libre, cela est largement dû aux recettes du FMI appliquées par ses partenaires soumis de l'impérialisme: les couches dominantes parasitaires de l'Argentine.

Il est nécessaire d'expliquer que c'est l'ensemble du pays qui est placé dans un *corral* (dans un enclos) par ces politiques économiques. Il s'agit donc de rompre cet enclos. Il n'est pas possible d'attendre d'être sauvé par les mains qui nous ont mis et nous tiennent la tête sous l'eau.

Si les banques étrangères – leurs vitrines pour le moins – sont la cible, particulièrement en province, des jets de pierres, reste entière la question de leur nationalisation sous contrôle populaire. Et, dans ce cadre, s'impose une réorganisation d'un système bancaire, non seulement pour récupérer l'épargne, pour empêcher la fuite – qui continue – des capitaux, mais pour appliquer des mesures concrètes d'un plan d'urgence contre la misère et la faim. La même exigence se fait jour pour ce qui est des secteurs privatisés – que ce soit celui du pétrole (contrôlé par le capital impérialiste: la compagnie espagnole Repsol) et des (ex) services publics. La population les a reconnus comme les nouveaux maîtres du pays: alors que la paupérisation avance à grands pas, les tarifs de l'électricité, du téléphone, etc. sont parmi les plus élevés du monde.

Le droit au travail, à la nourriture, aux soins sanitaires, à l'éducation, au transport prend place dans le sillage de ces grands axes revendicatifs. Il faut relever que divers aspects d'un programme à élaborer – et qui le sera aussi dans la mesure où des secteurs du mouvement de masse s'approprient les revendica-

tions, les reformulent conjointement à la consolidation des organismes populaires qui renforcent leur autonomie et la dimension démocratique directe – ne sont pas « la propriété » de la gauche révolutionnaire. Ils sont déjà développés de façon magistrale par des femmes et des hommes qui participent aux Assemblées populaires. Par exemple, lors d'Assemblées réunissant des paysans, les propositions ayant trait à la solution du problème de la faim et de l'approvisionnement sont des plus concrètes.

Pour terminer, il m'apparaît que les revendications démocratiques occupent une place de choix et s'intègrent plus que jamais aux revendications économiques. Elles portent aussi bien sur le régime politique (contre le présidentialisme, contre le rôle de la Cour de Justice qui a légitimé les privatisations, etc) que contre la répression et pour le châtement des assassins. Ces revendications doivent aussi avoir pour fonction d'assurer les plus amples libertés afin que la majorité populaire puisse s'auto-organiser, s'auto-déterminer, manifester... ■

1. Néologisme ou argentinisme, intraduisible en français. En Argentine, on dit d'un très beau but au football que c'est un *golazo*. La semi-insurrection ouvrière, étudiante et populaire de 1969 à Cordoba, deuxième ville du pays, est passée à l'histoire sous le nom de *Cordobazo*. *Argentinazo* est donc le nom donné au soulèvement qui a commencé dès le 19 décembre en Argentine.

2. *Corral*, en espagnol, signifie enclos. *Corralito*, signifie parc pour enfants. Autrement dit, l'argent ne pouvait pas sortir du parc, de la banque. Ces mesures ont été prises par le gouvernement du président radical de la Rúa afin d'empêcher la fuite de capitaux, alors que les secteurs riches traditionnels et les nouvellement enrichis au cours des dernières décennies ont déjà placé leurs capitaux aux Etats-Unis, en Angleterre, en Italie, en Grande-Bretagne, en Espagne, en Suisse. Ces sommes équivalent, à peu de choses près, à la dette extérieure officielle.

3. Le MAS (Movimiento al socialismo) est une organisation trotskyste, révolutionnaire qui a disposé d'une fort importante implantation populaire et syndicale. Sa figure historique était représentée par Nahuel Moreno dans les années 70, puis 80. Le MAS a connu une crise ouverte. Divers courants sont donc issus du MAS historique: le MST (Mouvement socialiste des travailleurs), le plus fort quantitativement, et le nouveau MAS qui publie le mensuel *Socialismo o barbarie*.

Il y a dix ans, la bourgeoisie helvétique publiait son premier « Livre blanc ».

Le difficile apprentissage d'une

An X de la contre-réforme: un état des lieux montre que la bourgeoisie de ce pays a réussi à imposer, pour l'essentiel, les options affichées dans ses deux « Livres blancs » de 1991 et 1995, et qu'elle prépare, dans divers domaines, un « nouveau service » (voir la première partie de cet article dans « à l'encontre », N° 3, décembre 2001 – il peut être consulté sur notre site www.aalencontre.org, archives). C'est cette position de force qui explique ce qui peut, à tort, apparaître parfois comme des hésitations de la droite, alors qu'il s'agit de différences secondaires et de manœuvres dans le cadre de la mise en œuvre d'un programme incontesté sur le fond. Le nouveau président du Parti radical, le conseiller national Gerold Bührer, membre de la direction du groupe industriel Georg Fischer (SH), le confirme dans un entretien accordé au quotidien économique « l'agefi »: « Réussir des grosses conceptions stratégiques est par nature difficile. Il faut toujours se demander quel est le meilleur moment. Un processus stratégique peut être lancé, reste à savoir tactiquement quand survient le meilleur moment pour son aboutissement. » (18 décembre 2001)

Après la « décennie des dominants », quel est le potentiel de résistance sociale des dominé-e-s?

J.-F. Marquis



Partons d'un constat. Les manifestations de « mécontentement social » ont été de la part des salarié-e-s plus nombreuses ces dernières années, même si elles sont restées dans des proportions tout helvétiques. Les raisons ne manquent pas, si l'on pense aux chocs, aux tensions et aux déstabilisations produits par la contre-réforme conservatrice. Quelques exemples.

Déclassés collectifs

Ainsi, des couches entières de salarié-e-s sont en train d'être collectivement déclassées et déstabilisées. C'est en particulier le cas des personnels des deux ex-régies fédérales, les CFF et les PTT. Ayant hérité de l'histoire de ces régies

un degré d'homogénéité (appartenance à une entité avec ses règles et traditions), relativement important mais qui s'érode vite, ces salariés ont vu, en quelques années, leurs repères sauter. L'entreprise pour laquelle ils travaillent a changé de nom, de statut, de fonctionnement. L'emploi, jadis sûr, est désormais précairisé, voire liquidé à coups de grosses charrettes. La sécurité-stabilité du statut de fonctionnaire a été jetée aux orties. La manière dominante de concevoir le travail a été bouleversée: le (quasi) représentant de l'Etat, un brin autoritaire mais effectivement au service des usagers, étant remplacé par une myriade d'agents commerciaux à la chasse aux clients et au rendement... et en concurrence entre

eux. La charge de travail n'a cessé de croître. Les mécanismes de qualifications reconnues se sont individualisés dans un rapport hiérarchique.

Ces changements forment le substrat d'un mécontentement persistant et qui, de temps à autre, s'exprime publiquement. Deux exemples très récents. La moitié des mécaniciens de locomotives ont signé cet automne, en protestation aux conditions de travail qui leur sont faites, une pétition exigeant la démission du président du conseil d'administration des CFF, le Dr Thierry Lalive d'Epinay. La convention collective de travail (CCT) négociée à La Poste, et cautionnée par les directions syndicales, s'est heurtée à une opposition importante des postiers

réappropriation du conflit

membres du Syndicat de la communication (cf. à *l'encontre* N° 2, voir notre site). Puis, une majorité des délégué·e·s de ce syndicat a rejeté l'accord salarial conclu par sa direction avec La Poste, renvoyant la question à l'instance d'arbitrage prévue par la CCT. Par contre, la protestation n'a quasiment pas pris de forme visible à Swisscom, la branche des PTT qui a pourtant subi ces dernières années la « révolution » la plus ample et la suppression de plusieurs milliers d'emplois. Alors que les syndicats des anciennes régies fédérales étaient dans le passé de véritables institutions, étroitement liées aux directions sans que cela provoque de sérieuses protestations, la défiance et la désaffection à leur égard sont aujourd'hui manifestes parmi de nombreux secteurs de salarié·e·s.

D'autres pans des services publics, communaux ou cantonaux, ont subi des sorts similaires. Cela a parfois provoqué des mobilisations d'ampleur et même une double grève, en 2000, à la Zeba, la blanchisserie privatisée de Bâle, contre des baisses massives de salaires.

D'une certaine manière, les paysans vivent aussi un choc semblable. La situation désespérée de nombre d'entre eux, et le potentiel explosif que cela recèle, a été mise en évidence par les récents blocages des centres de distribution de Coop et de Migros en Suisse romande par les paysans d'Uniterre. L'abandon progressif des exploitations est cependant resté durant toute cette période la principale « réponse » à la nouvelle politique agricole du Conseil fédéral.

Réactions dispersées et inabouties

Dans la construction, dans de vastes secteurs de l'industrie ou encore, de manière plus sporadique pour l'instant, dans certains services (banques et assurances), la règle imposée avec plus de force durant les années 1990 est celle des restructurations sans cesse recommencées, des licenciements au moindre signe de ralentissement – ou simplement de rentabilité « insuffisante » –, d'une

précarité banalisée et d'une flexibilité omniprésente. Peur, mais aussi mécontentement se sont enflés.

Un renouvellement conventionnel comme celui de 1999 dans le bâtiment, au sortir des années de crise, a été l'occasion, dans les régions où le syndicat avait préparé le terrain, d'une expression revendicative de ce mécontentement. Ailleurs, la mobilisation fut par contre faible. La direction du Syndicat industrie et bâtiment (SIB) put ainsi facilement imposer la « médiation Couchepin » (cf. à *l'encontre* N° 2, voir notre site).

La fermeture dans les régions zurichoise et bâloise des sites du groupe ABB produisant en Suisse du matériel pour les chemins de fer a montré fin 1999 la révolte – et le début d'action collective, malgré le frein de la FTMH – que pouvait susciter parmi les salarié·e·s la décision brutale d'un grand groupe de sacrifier des milliers d'emplois à des objectifs de rentabilité. On pourrait dire la même chose de la grève organisée en 2000 contre la liquidation de leur entreprise par les travailleurs de Sapal à Ecublens-Vaud (fabrique de machines d'emballages, intégrée au groupe SIG dont le siège est Neuhausen am Rheinfall-Schaffhouse).

Cependant, pour ces réactions, et quelques autres, combien de suppressions d'emplois, de liquidations d'entreprises (y compris des symboles comme Sulzer), de dégradations brutales des conditions de travail, imposées sans opposition collective notable? De plus, ces quelques actions sont restées, dans leur écrasante majorité, sans lendemain. Sans même parler de victoire, aucun de ces conflits n'a pris la forme d'une bataille menée jusqu'au bout, avec détermination. A chaque fois, les directions syndicales ont tout fait pour que cela ne se produise pas ou, ayant intégré au plus profond de leur psyché l'impossibilité de toute action directe, se sont simplement plaintes d'apprendre les fermetures par la presse. Dans leur univers mental, les salariés comme acteur col-

lectif, comme protagoniste d'un conflit, n'existent pas.

Professions déstabilisées

Des couches de salarié·e·s, comme le personnel soignant ou, dans une certaine mesure, les enseignant·e·s, sont pris en tenaille entre des exigences contradictoires.

Les mesures d'austérité et la « rationalisation » des services de santé ont eu pour effet de multiplier la charge de travail, tout en rendant plus difficile le fait de travailler effectivement – en termes de disponibilité, et de possibilité d'appliquer et donc de vérifier collectivement leur savoir – selon les critères que commande l'éthique professionnelle du métier, largement partagée par les membres de la profession. Cela au même moment où la reconnaissance salariale, et donc aussi sociale, de ces professions, majoritairement féminines, n'est pas au rendez-vous.

Les manifestations de protestation ont été amples dans toute la Suisse ces deux dernières années et elles ont débouché sur un des rares mouvements nationaux de branche d'ampleur, avec la journée de protestation du 14 novembre 2001. Plus de 23 000 membres du personnel de la santé y ont participé (cf. à *l'encontre* N° 3, voir notre site). Confrontés à de réels problèmes de recrutement et de stabilisation du personnel, nombre de cantons ont d'ailleurs été obligés de faire des concessions salariales durant la dernière période.

Dans plusieurs cantons, le personnel enseignant a également été à la pointe d'actions contre les mesures d'austérité, exprimant certainement aussi, au-delà des revendications immédiates, le malaise d'une profession dont les conditions sociales d'exercice se sont détériorées.

Les fruits de l'atomisation

Des centaines de milliers de salarié·e·s, d'autant plus atomisé·e·s que leurs craintes et leurs aspirations n'ont en général pas pu s'exprimer dans le cadre de mouvements revendicatifs organisés, ▶

Les marchands d'illusions

La direction du Parti socialiste (PSS) et, dans son sillage, celle de l'Union syndicale suisse (USS) conçoivent de plus en plus leur action et leurs propositions comme celles de meilleurs gestionnaires, plus sociaux, des intérêts de la «nation».

Le refus des «*dérives néolibérales*», c'est-à-dire des «excès» du capitalisme considérés comme des anomalies, constitue la position la plus «avancée». Vasco Pedrina, président du Syndicat industrie & bâtiment (SIB), nous en donne la mesure dans une interview accordée à la presse syndicale et qui annonce «*le retour du chef*» (cf. *travail et transport*, 20 décembre 2001).

Vasco Pedrina – «*en voyageant à l'étranger, [il n'a] pas encore rencontré un syndicat qui soit meilleur que le SIB*» – rapporte de son séjour américain la «découverte» du rôle actif des syndicalistes américains dans les placements des caisses de pension : «*Ils cherchent à combiner un bon rendement des fonds avec une politique visant à influencer positivement les conditions de travail.*» Avec le succès que l'on connaît. On peut citer la faillite d'Enron (voir pp. 3-8), mais aussi la liquéfaction des fonds de retraite dans les compagnies aériennes. La lecture de l'ouvrage de L. apRoberts (*Les retraites aux Etats-Unis – Sécurité sociale et fonds de pension*, La Dispute, Paris, 2000), experte auprès des organismes internationaux sur la sécurité sociale à Genève, pourrait être utile à Vasco Pedrina.

Or cette idée de faire du 2^e pilier un instrument du «contrôle social» des syndicats sur l'économie est une vieille lune de la droite social-démocrate. Elle est remise aujourd'hui au goût du jour par les courants dits modernistes du «mouvement ouvrier» comme, en France, la CFDT de Nicole Notat dont le Medef, l'organisation patronale française, a repris les idées, selon le quotidien *Libération*. En Suisse, il y a trente ans déjà, l'hebdomadaire *Domaine public* en avait fait son cheval de bataille. Les faits permettent aujourd'hui de trancher: le 2e pilier est une escroquerie. Il affaiblit les solidarités, il menotte les salariés. L'ancien conseiller fédéral radical Hans Schaffner (1961-1969) l'avait bien compris. Pourquoi l'ex-«syndicaliste de combat» V. Pedrina marche-t-il dans les pas des rédactrices et rédacteurs ont toujours aspiré à occuper la place, laissée libre en Suisse romande, d'une «bourgeoisie moderne»?

L'aiguillon et le consensus

Les courants politiques, qui, chacun à leur manière, se définissent comme autant d'«aiguillons de la gauche» – ladite «gauche» se concevant, elle, comme l'«aiguillon» social de la bourgeoisie –, cherchent, eux, à surfer sur le «mécontentement social». Ces courants – ladite «gauche» du PS emmenée par Pierre-Yves Maillard, une partie des Verts, le Parti du travail/POP, l'Alliance de gauche à Genève, des coalitions cantonales comme Popecosol à Neuchâtel, Basta à Bâle ou Alternative Liste à Zurich – se sont notamment coalisés à l'occasion du référendum lancé début 2001 contre la loi sur le marché de l'électricité (LME). Quelques constats.

1. Ladite «gauche» du PS – qui s'est constituée en «Cercle d'Olten des sociaux-démocrates de gauche», section suisse de la «République sociale européenne», coalition des «gauches» des partis sociaux-démocrates européens – est, dans cette mouvance, la seule force, avec certains secteurs des Verts, à agir en fonction d'un projet national... au

sein du PSS en l'occurrence. Cela lui assure, *ipso facto*, une position centrale. Sinon, l'horizon local, ou cantonal, domine.

2. Le fond de l'orientation de ladite «gauche» du PS se résume aisément: tout ne peut pas être marchandisé; il faut défendre des services publics échappant au marché. Cette position – qui fait l'impasse sur des questions élémentaires comme: quelle est la fonction des services publics dans le cadre d'une économie capitaliste? que penser des services publics existants? – est en fait beaucoup plus consensuelle qu'il n'y paraît. La brochure éditée par le «Cercle d'Olten des sociaux-démocrates de gauche» au sujet du référendum contre la LME (*Energie für eine andere Politik. Nein zum EMG*, 2001) en témoigne. Elle réunit des contributions aussi bien du syndicaliste Pierre-Yves Maillard que de Doris Schuepp, secrétaire générale du Syndicat des services publics (SSP), parfaite représentante de la bureaucratie syndicale. D'autres contributions ne déparent pas l'ensemble.

Cela ne doit pas surprendre. D'un côté, la défense du service public tel qu'il est – et qu'il a été développé par la bourgeoisie, il serait dommageable de l'oublier – fait partie du vieux fonds de commerce social-démocrate: mettre des bornes au capitalisme. De l'autre, cette thématique, partiellement abandonnée aujourd'hui par l'aile du PS la plus intégrée au nouvel ordre capitaliste, est devenue le cri de ralliements des divers «aiguillons» de la gauche. Cela suffit, dans les conditions actuelles, à les distinguer, tout en ne les mettant pas en porte-à-faux avec leur pratique effective, dès lors que ces formations politiques accèdent à ce à quoi elles aspirent: la gestion collégiale des affaires.

3. Ces forces de «la gauche de la gauche» ont, de fait, évacué une préoccupation qui est pourtant essentielle pour quelque projet de «transformation sociale» que ce soit: la constitution et le développement de liens organiques avec les salarié-e-s, la participation directe à leur organisation et à leur définition de perspectives politiques communes. Bref, la participation à la constitution d'un sujet social collectif, sans lequel un changement social à la racine est tout simplement du domaine de l'impensable.

Les institutions politiques – des parlements aux gouvernements, en passant par les instruments de la démocratie semi-directe (initiative et référendum) – sont aussi devenues l'univers des «aiguillons» de la gauche, qui se font dicter, peut-être même sans s'en rendre compte, par des mécanismes fort bien rodés, leur agenda politique. Au mieux, une schizophrénie les traverse: d'un côté, un discours; de l'autre, la pratique impérative de la fraction parlementaire.

Pire, lorsque des figures de proue de cette «gauche de la gauche» se retrouvent dans des positions privilégiées pour nouer des liens avec des salarié-e-s, leur pratique se confond avec celles de la bureaucratie des fédérations syndicales et de l'USS. Le secrétaire du SEV (syndicat des cheminots) Jean Spielmann, conseiller national PdT/Alliance de gauche, s'est fait l'année dernière l'actif défenseur de la CCT des CFF, sœur jumelle de celle contestée à La Poste. Le secrétaire de la FTMH Pierre-Yves Maillard, patron du «Cercle d'Olten des sociaux-démocrates de gauche», en réserve de candidature au Conseil d'Etat vaudois, s'est en peu de temps fait une réputation méritée de docteur ès plans sociaux, qui lui permet de s'inscrire sans rougir dans la lignée des fonctionnaires de la FTMH, pivots de la paix du travail.

ont fait l'expérience ces dernières années de formes diverses de fragilité et de précarité, qu'ils n'imaginaient pas pouvoir les frapper : perte d'emploi, salaire bloqué, voire abaissé ; obligation d'accepter des contraintes et une flexibilité croissantes ; insécurité face à l'avenir ; etc.

Les expressions publiques des réactions à ces déstabilisations ont été très diversifiées : exceptionnellement, le refus de certaines lois symbolisant l'injustice des régressions sociales en cours, comme la première révision de la Loi sur le travail (1996) ou la baisse des indemnités de chômage (1997) ; bien plus souvent un désintérêt encore accru pour la « chose publique », ou encore des votes protestataires, que capte notamment l'UDC (ce qui ne constitue qu'une des diverses facettes du vote l'UDC).

Dissidences et limites

Il existe également, sous des formes très diverses, une prise de distance à l'égard du marché triomphant : disponibilité assez large à entendre une critique du « néolibéralisme » et, plus largement, de l'« ordre social » dans lequel nous vivons ; pour une couche beaucoup plus étroite, adhésion à l'exigence d'une rupture avec l'automate aveugle et destructeur de la valorisation du capital.

L'écho durable rencontré par le « mouvement anti-mondialisation », particulièrement parmi une couche de jeunes, est une des expressions de cette réalité. Ou, à leurs manières, les mobilisations diverses qui ont eu lieu dans le sillage de la Marche mondiale des femmes en 2000. Le mouvement national des sans-papiers, porteur d'exigences (régularisation collective et libre circulation des personnes) en rupture radicale avec la politique d'immigration officielle, traduit aussi une dissidence avec l'ordre triomphant (cf. à l'encontre N° 0, 2 et 3, voir notre site). De même que la disponibilité manifestée cet automne par de nombreux jeunes à participer aux débuts de mobilisation contre la guerre ; il est cependant difficile, pour l'instant, que se coagule



un mouvement contre la guerre, face à des victoires militaires rapides de l'impérialisme américain et dans un contexte où la machine médiatique décentre les préoccupations et réduit des événements d'ampleur historique à la dimension d'une chasse à courre contre un terroriste milliardaire.

Cela dit, il est évident qu'une revendication comme l'interdiction des licenciements n'a qu'une audience marginale en Suisse. Alors qu'elle a rencontré en France un écho très ample sans pour autant aboutir à des victoires. Une telle revendication traduit le refus d'une soumission aux contraintes du capitalisme mondialisé ; elle peut mûrir plus aisément sur un terrain où conflits politiques, débats sociaux et expériences transmises de luttes façonnent la « manière de se voir » et de concevoir son rôle de protagoniste.

L'exigence d'un service public (postal en premier lieu) restant largement accessible est une des seules revendications, contrecarrant une soumission complète à la logique du marché, à avoir rencontré à l'échelle nationale une audience populaire large. Le test d'une opposition des usagers et des salariés à la fermeture de bureaux dans les villes est là. Quelques batailles directes – et non pas déléguées à la démocratie semi-directe ! – pourraient faire converger le droit de résister aux licenciements et celui de défense modernisation démocratique du service public.

Dispersées aux quatre vents ?

Face au tableau brossé, une question se pose : que peut-il advenir de tout cela ?

En effet, l'essentiel de ces diverses expressions de « mécontentement social », particulièrement celles en prise directe avec le monde du travail, ne se sont pas soldées pour l'instant par la capacité à mettre des crans d'arrêt à la contre-réforme bourgeoise. Un découra-

gement est dès lors inévitable. Il se combine parfois avec une déception, pouvant être « définitive », à l'égard des « syndicats » ou de « la gauche », perçus – à juste titre – comme ne « faisant pas leur travail » (cf. la première partie de cet article dans à l'encontre N° 3, ainsi que l'encadré « Les marchands d'illusions »).

Quelles sont les conditions pour que ces protestations laissent néanmoins, même à une échelle plus réduite, des traces utiles ? La réponse à cette interrogation tient, pour une part importante, dans une autre question : dans quelle mesure est-il possible de faire en sorte que les quelques mobilisations soient, à chaque fois, des moments favorisant la constitution de collectifs, de salarié-e-s en particulier : 1° qui réapprennent à devenir les acteurs de la défense leurs droits ; 2° qui accumulent un savoir-faire pour construire des solidarités et un sentiment d'appartenance face aux dominants, aux employeurs entre autres ; 3° qui déchifrent la réalité avec d'autres critères, grâce aux fenêtres ouvertes par leurs luttes et à la convergence avec d'autres combats émancipateurs en Suisse – de même qu'en Europe et dans le monde. A partir de là pourrait se dessiner plus concrètement la possibilité de consolider la confiance dans l'action, d'expérimenter la modification de rapports de force et d'envisager des alternatives à une situation présentée comme un ordre naturel par les adorateurs de TINA (« There is no alternative » – il n'y a pas d'alternative [au capitalisme]).

Des pas dans cette direction sont tout aussi décisifs que difficiles. Des décennies de paix du travail ont, pour l'essentiel, éradiqué la mémoire de luttes ouvrières et sociales, effacé une identité antagonique, réduit le nombre d'expériences de lutte. Les dépositaires de telles expériences sont aujourd'hui très peu nombreux, particulièrement dans le

secteur privé. La pratique de mobilisation accumulée dans le secteur public au cours de la dernière décennie pourrait se solidifier en termes organisationnels et de perspectives, d'autant plus qu'une jonction entre générations militantes s'est opérée.

Reconstituer des collectifs

La lutte organisée ces derniers mois par le mouvement des sans-papiers, ou l'action de longue haleine pour un syndicalisme de combat menée, depuis des années, dans plusieurs fédérations syndicales (SIB, SSP, *comedia*, notamment) mettent en évidence quelques conditions nécessaires pour progresser vers ces objectifs.

1. Miser sur l'action collective et directe des personnes concernées. Il est décisif que des hommes et des femmes, en coopération avec d'autres, redeviennent les acteurs directs de la défense de leurs droits et de changements sociaux. C'est la condition première pour que se constituent des collectifs ayant une mémoire des combats menés, accumulant des expériences et pouvant, dès lors, insérer leurs actions dans des perspectives plus amples.

Le déléguéisme – parlementaire, médiatique et souvent même de la démocratie semi-directe (initiative, référendum) – maintient au contraire dans la passivité et il prolonge ainsi l'expropriation de la majorité de la possibilité d'agir, et du savoir comment agir, pour transformer son quotidien et la réalité sociale. Il en va de même d'une forme encore plus perverse du déléguéisme : les pseudo-mobilisations « presse-bouton ». Les salarié·e·s, apparemment appelé·e·s à être actifs, y sont en fait transformé·e·s en masse de manœuvre manipulée par le « sommet ». La direction du SIB est une spécialiste de ce type de « mobilisation ».

2. Tisser des liens entre celles et ceux qui luttent pour leurs droits, et chercher ainsi à briser les enfermements construits par les dominants comme par les bureaucraties syndicales ou de ladite

« gauche » institutionnelle. C'est la condition pour apprendre des autres expériences et pour inscrire dans une vision plus large, lui donnant du sens, l'action à laquelle on s'associe, même si sa portée peut être fort limitée et si elle n'aboutit pas à un succès immédiat.

3. Mener chaque action en partant de l'exigence d'une défense intransigeante des droits des exploité·e·s et des opprimé·e·s. C'est la condition pour construire la crédibilité d'un projet prétendant qu'il est possible de ne pas se soumettre aux contraintes du marché et au pouvoir des dominants. C'est la condition pour avoir une chance de gagner, ou, ce qui est plus fréquent aujourd'hui, pour que les défaites puissent être productrices d'expériences, et pas seulement de désillusions.

4. Saisir des conjonctures pour, modestement, intervenir dans la façon dont l'agenda politique est présenté. De ce point de vue, au-delà de ses résultats à court terme, le mouvement des sans-papiers a créé un débat public, avec son tempo, et a commencé à donner une légitimité à une revendication – la régularisation collective – jugée hors de propos par certains enfermés dans la pratique institutionnalisée de défense du « droit d'asile ». Il est significatif que la *Neue Zürcher Zeitung* (16.1.2002) titre ainsi un article dans son supplément « Mensch und Arbeit » (« Êtres humains et travail ») : « Le prix pour du travail est une vie en prison. Les sans-papiers ne peuvent exiger des droits ni sur la place de travail, ni dans la vie quotidienne ». La NZZ a mieux percé la symbolique politico-sociale de ce mouvement que des praticiens institutionnalisés du droit d'asile.

De même, lorsque la presse titre en une (*Le Temps*, 17.1.2001 : « Le deuxième pilier est ébranlé par les marchés boursiers ») sur la fragilité de fonds de pension dépendant de la volatilité des marchés financiers, l'opportunité existe pour relancer et relégitimer la revendication de « retraites populaires », c'est-à-dire d'un système d'assurance sociale qui nécessite une fusion de l'AVS (1er pilier) et du système des caisses de pension (2e pilier).

A une autre échelle, la permanence du « mouvement anti-mondialisation » indique la possibilité de redonner une dimension concrète à une activité anti-impérialiste visant tout d'abord l'impérialisme suisse et démystifiant le discours sur la « non-ouverture de la Suisse ». Ayant pris l'appui sur cette jambe, le mouvement de « résistance globale » pourra plus aisément trouver les voies d'une solidarité internationale qui combine initiatives concrètes et débats sur des alternatives au capitalisme.

5. Participer à la reformulation, qui sera nécessairement collective et se fera en dialogue avec les expériences issues des combats menés dans le monde contre les diverses figures de l'oppression et de l'exploitation, d'un horizon anticapitaliste. Il est significatif à cet égard qu'à l'occasion du Forum Social Mondial à Porto Alegre des ateliers vont travailler sur le thème du socialisme à venir. C'est un début, mais fondamental : développer la réflexion sur les conditions et formes d'une (ré) appropriation par les producteurs et productrices associés du contrôle sur les ressources essentielles de la planète et sur leur allocation selon d'autres critères que ceux de la valorisation privée du capital. Sans un tel travail d'élaboration, au sein du laboratoire social mondialisé, ne s'opérera pas une sédimentation politique qui une condition nécessaire pour construire dans la durée une capacité de réflexion sur les luttes menées et donc sur les objectifs qu'elles portent en leur sein.

Nous sommes confrontés aujourd'hui, particulièrement en Suisse, à un défi original : participer à la construction d'un mouvement des exploité·e·s et des opprimé·e·s, alors même que la coquille de plus en plus vide de l'ancien « mouvement ouvrier » se survit et, en même temps, être partie prenante, dans un réseau de débats internationalisés, de la constitution d'une force politique aspirant à collectiviser les expériences et à en faire des éléments dans l'élaboration d'un projet socialiste actualisé. ■

Coupables de chômage

Le Parlement est en train de mettre la dernière main au projet de nouvelle révision de l'assurance chômage. Les Chambres pourraient adopter le texte définitif en mars prochain. Après le débat au Conseil national, qui a adopté une version « moins dure » que celle du Conseil des Etats, le conseiller national socialiste Jean-Claude Rennwald, vice-président de l'Union syndicale suisse (USS), qualifiait le texte approuvé comme étant « à l'extrême limite de l'acceptable »¹. Vraiment ?

Dario Lopreno*

« Coupable de quoi ? Coupable de chômage ! » Nous pouvons en effet, sans caricaturer, résumer par ces mots le contenu de la nouvelle loi sur l'assurance chômage (LACI)² qui est en train de sortir du four du Parlement et du Conseil fédéral³. Les jeux sont entièrement faits ; il n'y a plus que des détails administratifs à régler.

La déferlante de la contre-réforme

Cette révision intervient après une longue décennie d'atteintes sans précédent aux conditions de travail et de salaire des employés, des ouvriers et des petits indépendants de Suisse⁴. Cela accentue encore sa gravité. Pour mémoire, rappelons quelques temps forts :

- le durcissement de la loi sur le chômage de 1995 et de la loi sur le travail de 1998 ;
- les augmentations répétées des primes d'assurance maladie ;
- la liquidation du statut de fonctionnaire fédéral, remplacé par la loi sur le personnel fédéral de 2000 ;
- l'introduction systématique de l'annualisation du temps de travail dans les conventions collectives de travail tout au long des années 90 et l'élimination des mécanismes de négociation collective nationale ou régionale des salaires ;

* Dario Lopreno est enseignant et membre du Syndicat des services publics (SSP) à Genève.

- le recul global des salaires des travailleurs-euses au cours des années 90 et son corollaire, une considérable surévaluation des salaires des hauts cadres ;
- les diverses baisses d'impôt accordées aux patrons, aux actionnaires et aux acteurs des transactions financières ;
- le remplacement progressif de l'impôt fédéral direct (relatif au revenu) au profit de la TVA, impôt indirect touchant proportionnellement davantage les bas que les hauts revenus ;
- les limitations des dépenses sociales dérivant des mesures d'économies, notamment de la « Table ronde » tenue avec la bénédiction du Parti socialiste et des syndicats en 1998 et du « frein à l'endettement » de 2001 ;
- le racket des caisses fédérales pour couvrir les artisans de la faillite de Swissair et les milliers de personnes qui ont ainsi perdu leur emploi ;
- les pressions répétées sur les prestations d'assistance sociale dans nombre de cantons ;
- la réduction du statut des requérants d'asile à une situation condamnant à la misère économique et sociale.

Les points forts de la nouvelle révision

Nous ne reviendrons pas ici sur les statistiques du chômage. Elles sont disponibles sur le site du Secrétariat d'Etat à l'économie (Seco). Dans le numéro 3 de *à l'encontre*, l'évolution du chômage en Suisse a déjà été abordée⁵.

A l'heure actuelle, l'assurance chômage assure tout revenu mensuel entre 500 fr. minimum et 8900 fr. maximum, sur la base du « gain assuré »⁶. Elle verse des indemnités correspondant à 70 % du revenu assuré. Les chômeurs et chômeuses ayant au moins un enfant à charge ou étant au bénéfice d'une rente invalidité, accident ou de l'assurance militaire touchent, eux, des indemnités se montant à 80 % du gain assuré. Outre les angoisses, les vexations et les embûches administratives, tout commence pour une personne au chômage par un

Abréviations utilisées

AA	assurance accident
AC	assurance chômage
AI	assurance invalidité
LACI	Loi sur l'assurance chômage et l'indemnité en cas d'insolvabilité
OMC	Organisation mondiale du commerce
ORP	Offices régionaux de placement
MMT	Mesures du marché du travail
Seco	Secrétariat fédéral à l'économie (fait partie du Département fédéral de l'économie)
UE	Union européenne

délai d'attente de cinq jours non payés, avant que l'assurance chômage ne commence à verser les indemnités.

Le projet de révision dont débat le Parlement, et qui devrait entrer en vigueur à fin 2003, prévoit notamment⁷ :

- la réduction des cotisations de l'assurance chômage (AC) de 3 % à 2 % du salaire pour les revenus inférieurs à 106 800 fr. et de 2 % à 1 % du salaire pour les revenus situés entre 106 800 et 267 000 fr. ;
- l'augmentation de 6 à 12 mois de la période minimale de cotisation ouvrant les droits aux indemnités ;
- la diminution de la durée maximale d'indemnisation, de 520 jours (2 ans en jours ouvrables) à 400 jours (1 an et demi en jours ouvrables), sauf pour les travailleurs âgés de plus de 55 ans, les allocataires de rentes invalidité (AI) et de l'assurance accidents (AA), s'ils ont cotisé au moins 18 mois ;
- l'augmentation de la participation fixe de la Confédération et des cantons aux frais des Offices régionaux de placement (ORP) et des Mesures de marché du travail (MMT), respectivement de 246 à 300 millions de fr. et de 75 à 100 millions de fr. Mais, en contrepartie, la couverture des besoins excédentaires ne se fera plus que moyennant des prêts hors budget de la Confédération, portant intégralement sur les conditions usuelles du marché ;

Chômeurs (moyenne annuelle) et dettes de l'assurance chômage

Année:	Chômeurs:	Dettes (mrds de fr.)
1990	18133	-
1992	92308	-
1994	171 038	6.4
1996	168 630	6.2
1998	139 660	8.8
2000	71 987	5.7
2002 (prévisions)	65 000	0.9

Sources: Message fédéral concernant la révision de la loi sur l'assurance chômage et statistiques du Seco

- la possibilité pour le Conseil fédéral, en cas de situation très grave en matière d'emploi, de prendre des mesures d'exception.

Il y a dans ce projet de révision également deux très petits « sucres » :

- la prise en charge par l'AC d'un tiers des primes de l'assurance accidents non professionnels obligatoire (actuellement tout est à charge du chômeur);
- le versement de 40 indemnités journalières supplémentaires (soit 8 semaines en jours ouvrables) aux femmes ayant accouché, pouvant s'ajouter aux 44 jours d'indemnités maladie ou accident avant l'accouchement. Cette mesure a évidemment été refusée par l'UDC et par l'Union patronale suisse.

Accroître la pression

Les objectifs déclarés de ces mesures sont, entre autres, d'accroître la « *transparence et cohérence* » de la loi, ainsi que son « *efficacité* » et de « *maintenir le niveau des prestations* »⁸. En outre, il s'agit de « *tenir compte des accords bilatéraux* » avec l'Union européenne (UE)⁹ qui, pourtant, au moment de la campagne de votation, avaient été présentés par les mêmes autorités fédérales comme ne pouvant pas porter atteinte auxdits « *acquis sociaux* ».

Les objectifs non déclarés de ces mesures sont d'isoler les chômeurs en leur faisant porter le plus possible le poids (coût) de leur propre chômage, et en remettant en cause le droit intangible aux indemnités et les mécanismes de solidarité propres à de véritables assurances sociales. Les décisions sont au moins claires et « *cohérentes* », comme l'affirme le Seco. Il s'agit d'accroître au maximum la pression sur les chômeurs, afin qu'ils deviennent l'objet le plus maléable de la contrainte à la vente de la force de travail. Ce qui les obligera à

accepter la flexibilité des salaires et des conditions de travail. En français, cela signifie: accepter, en cas de *chute* dans le chômage, un travail moins bien rémunéré, avec de moins bonnes conditions de travail, des tâches moins qualifiées voire moins responsabilisées; le tout sans rechigner.

Ainsi, la spirale des salaires vers le bas va, d'une manière générale, s'accélérer. Car il ne faut pas oublier que pour un chômeur officiellement recensé deux à quatre personnes passent réellement au chômage sur une période de deux ans. Cela signifie que les pressions sur les chômeurs s'exercent en réalité sur un nombre total de personnes bien plus grand que les chiffres mensuels du chômage ne le laissent penser.

Dans le cadre de la redistribution des richesses en faveur des privilégiés – c'est un des sens de la contre-réforme néolibérale –, cette pression sur les salaires est jugée indispensable par les employeurs et actionnaires de Suisse; cela particulièrement à la veille de l'intégration européenne (qu'elle prenne la forme d'une intégration par les bilatérales ou de l'entrée politique dans l'UE) et des nouvelles négociations dans le cadre de l'Organisation mondiale du commerce (OMC). C'est ce que les « *livres blancs* » du patronat de 1991 et de 1995 nommaient l'insertion de la Suisse dans « *la concurrence internationale* » et le « *courage de se mettre sur la ligne de départ* »¹⁰.

Le Parti socialiste et l'USS ont négocié autour du tapis vert (ou peut-être d'une autre couleur) du Conseil fédéral, des commissions parlementaires et du Parlement ce détestable train de mesures. Officiellement, ils ont refusé sur le principe toute dégradation. Pratiquement, ils ont demandé tel et tel aménagement au cas où tel ou tel durcissement obtenait la majorité des Chambres. Une pratique dont ils sont coutumiers et qui aboutit chaque fois à repousser toujours plus loin « *l'extrême limite de l'acceptable* », c'est-à-dire de la compromission¹¹. Et, évidemment, pas la

moindre tentative sérieuse de la part de l'USS ou du PSS de mobiliser les salariés-e-s du pays sur cette question...

Dans les tiroirs de la droite...

Le Conseil fédéral, les commissions d'experts et les parlementaires ont envisagé un certain nombre de pistes, encore plus dures que celles adoptées, qu'ils ont fini par écarter. Pourquoi donc en parler ici? Parce que, de manière générale, lorsque les lois sociales sont révisées (à la baisse), les propositions les plus dures écartées constituent très fréquemment le point de départ... de la révision suivante. C'est ce que nous ont appris les révisions des législations sur le travail, sur l'assurance maladie, sur l'asile, sur la formation, etc. Dans ce sens, il est tout aussi important de comprendre ce qui a été discuté sans être nécessairement adopté... cette fois-ci. Quelques exemples

1° Privatisation partielle de l'assurance chômage. Cela signifie la mise en place d'une assurance complémentaire facultative privée. Mais cela conduirait d'une part « *à des primes tellement chères que seules les personnes peu menacées de chômage* [lire: seuls les revenus les plus élevés] *pourraient se les offrir* ». Il en découlerait de plus des risques collectifs trop importants pour les assurances privées, qui ne sont donc pas intéressées.

Ce raisonnement montre qu'il suffirait de créer des conditions cadre adéquates pour que le chômage devienne une opportunité de profits pour les assureurs. Quelles devraient être ces conditions cadre? Une aide de base publique aux personnes sans emploi combinée à des règles encore beaucoup plus strictes pour contraindre le chômeur à se « *réinsérer* » à vil prix? Peut-être.

2° Introduction d'une assurance chômage pour les indépendants. Les risques, dès lors que les indépendants seraient regroupés dans une assurance particulière, seraient toutefois trop élevés, selon le Conseil fédéral.

Dans un système économique qui a généralisé la sous-traitance, il est parfaitement hypocrite de considérer les « indépendants » comme s'il s'agissait uniquement de patrons fortunés. Une grande partie des indépendants ne sont, aujourd'hui, que des salariés de grandes entreprises qui ont externalisé tous les coûts. Le jour où ces « indépendants » perdent un ou quelques clients, le chômage les guette, comme tout travailleur. Mais sans aucune indemnité chômage.

3° Suppression des indemnités en cas de chômage partiel ou en cas de chômage dû aux intempéries. Comme en 1995, cette idée a finalement été abandonnée devant le risque que les employeurs ne touchant plus ces prestations licencient plus rapidement, accroissant ainsi les coûts de l'assurance chômage.

Mais ce que ne disent pas les documents fédéraux, c'est que déjà en 1995 le débat sur... la privatisation de ce secteur de l'assurance chômage avait eu lieu. Remettre cette question sur le tapis signifie donc remettre en évidence les « coûts exorbitants » de ce segment de l'assurance chômage... Donc de maintenir la pression pour une éventuelle suppression pure et simple d'une partie de ces indemnités.

4° Modulation des cotisations en fonction des risques de chômage. « Une partie des employeurs et des travailleurs, explique le Conseil fédéral, sont plus prompts à résilier les rapports de travail qu'ils ne le feraient s'ils devaient supporter eux-mêmes les coûts de ce geste [...]. Ils se font ainsi en quelque sorte subventionner par la bande par ceux qui optent pour des situations d'emploi plus stables. » Mais une telle modulation serait inconstitutionnelle et engendrerait des coûts supplémentaires dans l'encaissement des cotisations.

Sur cette question, le Seco devient cependant très concret. Il annonce qu'il va mettre en place un système de contrôle des chômeurs (un petit Big Brother du Seco) pour mieux saisir les « risques de chômage » et, évidemment, pour mieux

individualiser les porteurs de ces risques, afin de rendre à terme techniquement possible un tel système de modulation (individualisation) des cotisations.

5° Abaissement du taux d'indemnisation chômage. La crainte d'un référendum victorieux – « comme le peuple a déjà refusé en 1997 une diminution », dit le Message du Conseil fédéral – a bloqué une telle proposition. L'autorité fédérale ne veut en aucun cas donner la possibilité aux salariés de remporter la moindre bataille sur le terrain du démantèlement social. Cela risquerait de leur redonner confiance... Mieux vaut retarder ou ralentir certaines remises en question, plutôt que d'accorder une victoire aux salariés, même partielle.

6° Prise en compte du revenu familial. Il s'agirait de tenir compte du revenu du partenaire pour définir le droit effectif aux indemnités chômage. Mais cette modification n'aurait de sens que s'il était possible de prendre en compte toutes les formes de cohabitation partenariale. Est-ce une des considérations expliquant pourquoi bien des secteurs de la droite sont aujourd'hui favorables aux divers pactes régularisant les cohabitations entre concubins, voire entre concubins homosexuels? La question – qui ne signifie pas que nous serions opposés à de telles reconnaissances légales – n'est pas dénuée d'intérêt.

7° Transformation des indemnités journalières en indemnités dégressives en fonction du temps passé au chômage. Cela entraînerait d'importants

coûts supplémentaires de suivi et une trop grande complexité dans l'imbrication des prestations d'assistance et des indemnités de chômage, estiment les autorités. Relevons ici que le Message du Conseil fédéral précise que la pression exercée actuellement sur les chômeurs par le « vaste système de placement, de réinsertion et de contrôle et un sévère dispositif de sanctions » est suffisante...

Quant aux « réserves » dont jouissent les chômeurs, laissons la parole au Seco lui-même: « un peu moins de la moitié des chômeurs en fin de droit [...] bénéficiaient de l'aide de leur partenaire, plus d'un tiers vivaient de leurs économies et presque un quart avaient recours aux services sociaux, [...] 18% (à) l'apport de parents, amis ou connaissance »¹², etc. On peut ainsi apprécier quel effet aurait la dégressivité des indemnités.

8° Prolongation du délai d'attente avant le versement des indemnités. Mais, constate le Conseil fédéral, cette modification serait en contradiction avec la Convention n° 168 de l'OIT (la Suisse « pourrait [cependant] dénoncer » la convention); par ailleurs « un grand nombre de chômeurs n'ont que de faibles réserves financières, quand ils en ont ».

Y a-t-il, sur ce point, un appel du pied aux parlementaires UDC, radicaux, démo-chrétiens et libéraux, pour qu'ils posent au Parlement la question de la dénonciation de la Convention de l'OIT?

9° Définition plus restrictive du travail convenable¹³. Le Conseil fédéral



et les experts considèrent cependant que les critères définissant le travail « *convenable* » sont actuellement non seulement « *bons* », mais « *plutôt sévères en comparaison internationale* ».

Toutefois, pour éviter que certaines autorités locales de placement n'appliquent la législation trop peu sévèrement, l'autorité fédérale propose que l'assurance chômage fasse plus souvent recours auprès du Tribunal fédéral contre les décisions cantonales qui manqueraient de sévérité. Ainsi, la pratique pourrait, à elle seule, durcir la législation.

10° Prolongation de la période minimale de cotisations ouvrant un droit aux indemnités, à 24 mois pour les requérants d'asile. Sans commentaires...

Les jeunes dans le collimateur

Un fait met en relief l'inexistence en Suisse d'une véritable politique sociale. Toute la révision de la LACI est fondée sur un seul critère : la question des coûts. On ne part pas de la définition d'objectifs majeurs de politique sociale, pour lesquels il faudrait ensuite se donner les moyens financiers. On regarde simplement si telle décision est chère ou non. C'est, en fait, le même processus qui a présidé aux dernières révisions de la loi sur l'asile. Ce qui fait dire au Conseil fédéral que l'un des objectifs prioritaires de la révision est d'instaurer « *un mode de financement [de l'assurance chômage] insensible aux fluctuations conjoncturelles* ». C'est-à-dire de ramener le coût de la politique sociale au niveau le plus bas possible. En attendant, afin de rendre crédibles les prochaines réductions d'impôts fédéraux en faveur des hauts revenus et des fortunes, il s'agit de rembourser au pas de charge la dette de l'assurance chômage (voir encadré p. 32).

A plusieurs reprises le Message fédéral mentionne que ces restrictions auront de toute façon un impact sur les caisses de l'assistance publique. Mais il ne rappelle pas que l'assistance est une dette (théoriquement) remboursable, tandis que les indemnités de chômage sont encore un droit versé par une assurance sociale.

En deuxième lieu, les autorités fédérales fondent ces nouvelles restrictions avec l'argument que ce sont les jeunes qui doivent accepter de revoir à la baisse leurs exigences, car ce sont les travailleurs et les « *demandeurs d'emploi* » des décennies à venir. On peut lire, dans le Message, qu'« *une prolongation de la période minimale de cotisation touche surtout les personnes jeunes qui, en règle générale, retrouvent plus facilement un emploi* ». De même, « *un raccourcissement de la durée d'indemnisation accroît la pression sur les demandeurs d'emploi, les poussant à intensifier leurs recherches d'emploi et à faire preuve de plus de flexibilité en matière de salaire comme aussi de mobilité géographique et professionnelle* ». La mesure est donc explicitement ciblée. A tel point que le Message fédéral explique également que la diminution du montant des cotisations (de 3 % à 2 %) ainsi que les réductions de prestations chômage ne représentent qu'un petit déplacement de revenu des chômeurs vers les personnes en emploi.

A ce sujet, le Conseil fédéral, sur la base d'une étude du Seco, indique que les principales victimes de cette révision de la LACI seront parmi la population active non seulement les jeunes (surtout entre 20 et 39 ans !), mais aussi les femmes plutôt que les hommes, les Romands plutôt que les Alémaniques, les étrangers extra-européens plutôt que les autres étrangers. En gros, ces mesures sont conçues pour accentuer les inégalités existantes.

En troisième lieu, le Message fédéral nous explique que, jusqu'à aujourd'hui, les saisonniers et les personnes avec des permis de séjour de courte durée ne coûtaient rien en matière de chômage. Il oublie de préciser qu'il en est ainsi parce qu'ils sont renvoyés. D'ici à la pleine entrée en vigueur des bilatérales, cette « *économie* » va d'ailleurs se poursuivre, et ces coûts continueront à être « *supportés par les immigrants ou en partie par leur pays de provenance* »...

Enfin, tout l'édifice de cette révision repose sur le pronostic que, dès le second semestre de 2002 et, surtout, dès 2003, une reprise économique va se dessiner et que le chômage restera en moyenne limité à 100 000 personnes. C'est ce que le Message fédéral nomme le « *chômage naturel* » (sic!) ou « *incompressible* ». On retrouve ici, dans la terminologie néolibérale, le vieux volant de chômage permanent servant à faire pression sur les salaires. Ce sont là des perspectives économiques que bien des analystes, à commencer par la grande presse économique britannique et nord-américaine, ne partagent pas du tout.

L'intention serait-elle alors d'appliquer la révision afin d'avancer dans le programme d'économie des dépenses fédérales, au profit des hauts revenus ? Ou de faire entrer en vigueur la révision... avant que la prochaine flambée du chômage n'arrive, afin que les mécanismes pervers mis en place puissent alors jouer à fond ?

Dans tous les cas, le mouvement syndical et les forces qui se disent de gauche ont encore quelques semaines pour se déterminer et décider s'ils considèrent que cette révision représente « *l'extrême limite de l'acceptable* »... ou un paquet inacceptable qu'ils ont la responsabilité de combattre. ■

1. *L'événement syndical*, 19 décembre 2001.

2. Voir l'encadré « Abréviations utilisées ».

3. Sauf précision contraire, les citations proviennent du Message du Conseil fédéral concernant la révision de la loi sur le chômage du 28 février 2001 (réf. 01.019).

4. Cf. J.-F. Marquis, « Procès-verbal d'une victoire et de quelques conséquences » et « Salaires : le coup de force patronal », in *a l'encontre* n° 3, décembre 2001 (voir notre site).

5. L'article en question est disponible sur le site www.alencontre.org (n° 3, décembre 2001, « Les traces

des années 90 »). Le site du Seco est : <http://www.seco-admin.ch>

6. Le « gain assuré » est calculé à partir de la moyenne des 6 à 12 derniers mois de salaire, suivant le cas.

7. Outre le Message du Conseil fédéral, voir également Seco, *Révision LACI 2003. Deux changements essentiels : nouveau régime de financement et modification des indemnités*, Berne, mars 2001.

8. Seco, *Révision LACI 2003. Objectifs*, Berne, 12 mars 2001.

9. Ibidem.

10. Cf. Fritz Leutwiller et alii, *Schweizerische Wirtschaftspolitik im internationalen Wettbewerb*, Orell Füssli, Zurich, 1991 et David de

Pury et alii, *Mut zum Aufbruch. Eine wirtschaftspolitische Agenda für die Schweiz*, Orell Füssli, Zurich, 1995.

11. A ce sujet, il est intéressant de lire l'interview de Serge Gaillard, parue dans le *Service de presse de l'USS* du 17 décembre 2001, ainsi que la partie 1.3.3. du Message fédéral (Procédure de consultation).

12. Daniel Aepli, *La situation des arrivées en fin de droit en Suisse. Troisième étude*, Seco, Berne, 2000.

13. Légalement, le travail proposé (imposé?) au chômeur est « *convenable* » s'il est « *conforme* » aux usages professionnels locaux, s'il tient compte « *des aptitudes ou de l'activité* » précédente du chômeur,

s'il convient à l'âge ou à l'état de santé, s'il ne compromet pas « *notamment* » le retour dans la profession « *dans un délai raisonnable* », s'il ne « *nécessite [pas] plus de 4 heures (aller et retour) de déplacement* » ou, dans le cas contraire offre une possibilité de logement approprié, s'il procure « *une rémunération inférieure à 70%* » du revenu moyen de l'année précédant le chômage, bien qu'un travail avec un salaire en dessous de 70 % de l'ancien revenu puisse être « *convenable* » dans toute une série de cas « *exceptionnels* » (Cf. Doris Gorgé, *Guide des droits et devoirs des chômeurs*, IES, Genève, mise à jour de décembre 1999).

Concentration et hiérarchisation dans la presse en Suisse

Il y a tout juste deux ans, le rachat aux Etats-Unis du conglomérat Time Warner (presse, cinéma, télévision) par la société Internet AOL avait été présenté comme le triomphe du virtuel et l'entrée officielle des médias dans l'ère de la « nouvelle économie ». Il n'était pas difficile de repérer que cette fusion avait en fait bien plus à voir avec la force des tendances à la concentration et à la centralisation du capital qui façonnent aussi cette industrie, à l'échelle internationale mais également nationale.

Depuis lors, la bulle de la nouvelle économie a largement eu le temps de se dégonfler... comme les actions de AOL Time Warner, qui ont chuté de 32% depuis janvier 2001, début effectif de la fusion. Dans une série d'articles, nous revenons sur quelques transformations en cours dans l'industrie des médias, en commençant par l'échelle nationale, provinciale en fait mesurée au parterre planétaire où évoluent les AOL Time Warner et autres Bertelsmann ou Vivendi.

J.-F. Marquis

Le retournement conjoncturel enclenché en 2001 – et dont la fin n'est pas encore en vue – s'est immédiatement traduit par un recul des recettes publicitaires en Suisse (-7,8% durant les 11 premiers mois de 2001 pour les quotidiens; -2,8% pour l'ensemble des médias). Les rentrées publicitaires représentent autour de 50% des recettes globales de grands groupes comme tamedia, Ringier, NZZ ou Edipresse. Ce recul a donc un impact immédiat et il a accéléré trois évolutions importantes: 1) une concentration et une hiérarchisation accrues de la presse; 2) une gestion des entreprises – et donc du personnel – où les restructurations et les redimensionnements sont immédiats et banals; 3) une réorientation brutale des projets en matière de télévisions privées. Reprenons point par point.

Un cercle toujours plus fermé

Premièrement, la concentration des médias helvétiques s'accélère et prend une forme nettement hiérarchisée à deux

niveaux – national et régional (cantonal ou supra-cantonal) –, les entreprises locales indépendantes perdant de plus en plus de signification.

Au sommet, on trouve les groupes ayant une dimension nationale, avec, pour certains (Ringier et Edipresse), des extensions internationales.

En Suisse romande, Edipresse monopolise cette position. Une gamme de quotidiens (24 heures: 88 467 exemplaires, Tribune de Genève: 77 420 ex.) et d'hebdomadaires gratuits (Lausanne-Cités: 158 614 ex.; Genève Home Information: 211 404 ex.) sont l'armature de sa position dominante dans l'arc lémanique. Simultanément, Le Matin (65 121 ex.) et Le Temps (53 526 ex.; Edipresse détient 47% du capital) sont les deux seuls quotidiens à diffusion romande. Enfin, Le Matin dimanche (215 819 ex.) continue à largement dominer le marché de la presse dominicale de Suisse romande. Un appareil de production sans concurrence dans la région – les centres d'impression de Bussigny et Vernier pour la presse, les IRL pour les magazines notamment –, des liens avec le géant de la publicité Publigroupe (ex-Publicitas, qui détient 25% du pôle helvétique du groupe) et avec La Poste (Pierre Lamunière, patron du groupe, siège au conseil d'administration du géant jaune; Edipresse détient 37% de la société de distribution Epsilon, contrôlée par La Poste) confortent cette position dominante.

En Suisse alémanique – le marché le plus important de Suisse – il ne reste désormais plus que trois groupes avec une dimension nationale: Ringier (Blick: 309 309 ex., SonntagsBlick: 335 577 ex., Cash: 71 771 ex., Schweizer Illustrierte: 253 256 ex., L'Hebdo: 55 890 ex., L'illustré: 98 210 ex., dimanche.ch: 45 035 ex., il caffè: 43 587 ex., Betty Bossi, etc.); Ringier est la seule entreprise de presse ayant une implantation dans les trois régions linguistiques de Suisse, tamedia (Tages-Anzeiger: 268 179 ex., Sonntags-Zeitung: 220 235 ex., Facts: 101 230 ex., Schweizer Familie: 155 510 ex., annabelle: 100 007 ex., Finanz und Wirt-



Michael Ringier: il dirige le plus grand groupe de presse helvétique, le seul à être présent dans les 3 régions linguistiques.

schaft: 53 054 ex., etc.) et NZZ (Neue Zürcher Zeitung: 140 000 ex. en Suisse allemande, Sankt Galler Tagblatt: 109 601 ex., Bund: 68 463 ex., etc.).

Ces trois groupes sont basés à Zurich. Ils combinent leurs positions fortes dans la presse avec des outils industriels (imprimeries) et une présence diversifiée dans les médias électroniques (radio, télévision, Internet). Ce sont eux qui ont encore les moyens de se lancer à la conquête de parts de marché dans les publications supra-régionales, lucratives mais aussi très coûteuses à lancer. Par exemple, la Sonntagsblick (Ringier) a dû faire face dans les années 90 à la concurrence d'un nouveau titre dominical, la SonntagsZeitung (tamedia). Et tous deux seront confrontés dès le printemps prochain au lancement de l'édition dominicale de la NZZ. Tout comme en Suisse romande le Matin Dimanche (Edipresse) a vu apparaître la concurrence de dimanche.ch (Ringier).

Retraite bâloise

Un quatrième groupe, Basler Medien Gruppe (BMG) dont le pilier est la Basler Zeitung (114 503 ex.), s'était lancé dans l'aventure nationale, au milieu des années 90, en acquérant le groupe de presse Jean Frey. L'entreprise bâloise a ►



Photo officielle du présidium de PresseSuisse. Rayonnement, de g. à d. : A. Noth (La Liberté), T. Bouchat (Edipresse), A. Herbst, B. Lauber(Ringier), H. H. Coninx (tamedia),

jeté l'éponge 8 ans plus tard. En juin 2001, BMG – contrôlé par la famille Hagemann, mais avec une participation à hauteur de 37% de Publigroupe – a vendu l'imprimerie de Winterthur, héritée de ce rachat, à Ringier, afin qu'il la liquide. On a appris en décembre qu'il vendait, toujours à Ringier, les titres : l'hebdomadaire *Weltwoche* (84206 ex.), les mensuels *Bilanz* (57 548 ex.) et *Beobachter* (334 369 ex.) ainsi que le magazine de télévision *TR7*. Pertes annuelles cumulées et différence entre prix d'achat et prix de vente : BMG aurait perdu 100 millions de francs dans l'affaire. Et la capacité, pour longtemps, de sortir de son bastion bâlois.

Monopoles régionaux consolidés

Le second niveau structurant la presse helvétique est désormais formé par des groupes qui ont tous pour objectif d'acquérir, ou de consolider, une position monopolistique à l'échelle régionale (cantonale ou supra-cantonale).

Le mouvement est le plus net en Suisse alémanique. Afin de conserver la diffusion assurée par des titres implantés depuis des décennies et disposant de lectorats fidèles, cette concentration, prend souvent la forme de regroupement sous un chapeau commun de titres formellement indépendants.

Le dernier-né de cette catégorie est la *Mittelland Zeitung*. Elle regroupe, sous la direction de l'*Argauer Zeitung* (et de son éditeur bien ancré à droite, Peter Wanner), l'*Oltner Tagblatt*, la *Solothurner Zeitung* (Publigroupe détient 35% du capital de la société editrice Vogt-Schild) et le *Zofinger Tagblatt*. Au total, un tirage de 200 000 exemplaires (le troisième plus élevé pour un titre quotidien en Suisse, derrière le *Blick* et le *Tages-Anzeiger*). Par ce biais, l'*Argauer Zeitung* a réussi à construire une position dominante dans la

région centrale du plateau (Soleure et Argovie). Et à repousser la concurrence venant de l'est (*Tages-Anzeiger*), comme de l'ouest : le groupe bernois Espace Media Group – ex-BTM – a lancé cet automne la *Solothurner Tagblatt* pour tenter, sans succès pour l'instant, de prendre pied dans cette région.

En Suisse orientale, la *Südostschweiz* (138 893 ex.; Publigroupe participe pour 20% au capital), basée à Coire, a coalisé il y a plus de 4 ans une dizaine de titres locaux, selon le même principe. Elle est en concurrence, au nord, avec le regroupement qui s'est constitué autour de la *Sankt Galler Tagblatt* (109 601 ex.; Publigroupe détient 25% de son capital), elle-même intégrée au groupe NZZ.

En Suisse centrale, la *Neue Luzerner Zeitung* (133 590 ex.; Ringier y a une position minoritaire de 49%) a de fait une position de monopole bien assise, depuis que Ringier a renoncé à une présence indépendante sur ce marché. A Bâle, la *Basler Zeitung* occupe la même position depuis longtemps, qu'elle doit la défendre depuis une année face aux journaux gratuits.

Berne reste en Suisse alémanique la dernière région importante où un groupe n'a pas encore réussi à imposer son monopole. Espace Media Group édite le quotidien le plus diffusé (*Berner Zeitung* : 136 616 ex.). Il a tissé une toile de collaborations avec le *Thuner Tagblatt* et les *Berner Oberländer*. Il n'a cependant pas, pour l'instant, réussi à faire entrer dans son giron son antique concurrent, le *Bund* (68 463 ex.; Publigroupe a 10% du capital), membre du groupe NZZ.

Les quotidiens gratuits – *20 Minuten* et *Metropol* – lancés sur le modèle scandinave, il y a deux ans, dans les grandes villes de Suisse allemande (Zurich, Bâle, Berne) ne semblent pas, pour l'instant,

avoir influencé de façon majeure ces réorganisations, même si, par exemple, la diffusion d'un quotidien comme le *Tages-Anzeiger* s'en est ressentie (-8% de lecteurs en 2001). Depuis novembre 2001, *Metropol* a limité sa diffusion à la région zurichoise et renoncé à être distribué comme précédemment dans toutes les grandes agglomérations de Suisse alémanique, de Saint-Gall à Thoune. (De tous les titres lancés dans de nombreuses villes d'Europe par le groupe Metro, seule l'édition diffusée à Stockholm, à l'origine du groupe, est sortie des chiffres rouges.)

Occuper le terrain

En Suisse romande, un processus semblable se déploie surtout dans le canton de Vaud et à son articulation avec Fribourg. Ailleurs, les positions dominantes sont claires pour l'instant – *Tribune de Genève* (Edipresse) dans le canton du même nom, *Nouvelliste* au Valais, *L'Express/Impartial* à Neuchâtel, *La Liberté* à Fribourg, le *Quotidien jurassien* au Jura – même si le tirage de ces titres reste parfois fort modeste.

Ainsi, Edipresse a racheté fin 2001 le Centre d'impression de la Broye, qui imprime notamment le bihebdomadaire du même nom. Plus tôt dans l'année, Edipresse avait déjà pris sous son aile le *Journal de Payerne*. Depuis longtemps, le *Journal de Morges* est également dans le giron d'Edipresse.

Quel est l'intérêt d'un groupe à vocation internationale pour ces feuilles locales? Bétonner sa position dans ce qui demeure un de ses bastions : le canton de Vaud, espace de diffusion du quotidien *24 heures*. Pour cela, il faut éviter que des feuilles locales, qui ont la vie longue, ne tombent dans d'autres giron, comme en 2001 *Le Nord vaudois* (Yverdon) absorbé par *La Presse* (groupe



G. Salvioni (La regione), M. de Stoppani (NZZ), M. Hagemann (BMG) et U.-G. Blaser (Bernser Oberland Medien).

Corbaz, Montreux) ou *La Côte* (Nyon) rachetée par le groupe français Hersant. Et que ne puissent ainsi se reconstituer des concurrents plus sérieux. D'un certain point de vue, *Le Temps* (et, précédemment, *Le Nouveau Quotidien*), lourdement déficitaire depuis son lancement, a la même fonction d'occuper le terrain, dans le « haut » du marché et à l'échelle romande cette fois.

« Ajustements » immédiats

Deuxième constat: la rapidité, et la facilité, avec laquelle les groupes de presse réagissent. Quelques semaines de reculs publicitaires ont suffi pour que tombent les mesures: 5% de réduction des dépenses en 2002 pour le groupe tamedia, licenciements et suppressions d'emplois (*Le Temps* et *L'Express* notamment en Suisse romande), arrêt immédiat de publications (comme la *Tribune Mont-Blanc* d'Edipresse ou le magazine *Futur(e)s* du groupe agefi), etc. Autre exemple: Publigroupe, qui domine – de loin – le marché de la publicité en Suisse. Le groupe avait tablé sur une croissance de ses recettes de 4 à 5%; ce sera finalement un recul de 3 à 4%. Pour 2002, la multinationale s'attend à une nouvelle baisse de 5% du marché de la publicité en Suisse. Résultat: la direction a immédiatement engagé un programme de réduction de 7% des effectifs.

L'exigence de rentabilité élevée s'est clairement imposée au cours de la dernière décennie comme le critère de gestion, particulièrement des grands groupes. L'entrée en Bourse, peu réussie pour l'instant, du groupe tamedia est une illustration de cette évolution. Les directions réagissent dès lors au fléchissement du taux de profit et coupent sans attendre l'apparition de chiffres rouges.

Ces entreprises ont également tiré les leçons des restructurations massives et

coûteuses – en termes de plans sociaux et d'image de marque – des années 90. Des « ajustements » quasi instantanés et multiples rendent plus difficile la cristallisation de réactions et peuvent même passer inaperçus.

Enfin, cette capacité à « adapter la voile » quasi instantanément est un reflet du sentiment de force des directions: elles ne redoutent pas de réaction sérieuse face à leurs décisions; un pronostic qui n'a pas été contredit jusqu'à maintenant. Avec le prolongement programmé du recul des rentrées publicitaires, on est certainement loin d'être au terme de ces « ajustements ».

TV privées: fin du premier acte

Troisième constat: l'échec en Suisse alémanique des projets de télévisions privées, généralistes et d'ampleur nationale. Depuis l'automne 1998, deux chaînes – *tele 24* (Belcom de Roger Schawinski) et *TV3* (tamedia) – ont cherché à se développer et à conquérir audience et parts de marché publicitaire. Couronnées de succès, ces tentatives auraient signifié une profonde transformation du « paysage médiatique » helvétique avec l'émergence possible de groupes combinant une présence forte dans la presse et une implantation d'ampleur dans le secteur plus dynamique des médias électroniques. Ce premier acte s'est au contraire conclu par une double débandade, accélérée par le changement de conjoncture. Ici également, les décisions tombent vite et les chaînes sont fermées du jour au lendemain, avec des dizaines de salarié-e-s sur le carreau.

Roger Schawinski, le « père » des « radios libres » en Suisse et premier à se lancer dans l'aventure, est aussi le premier à avoir jeté l'éponge. Il a laissé dans l'aventure non seulement sa chaîne

« nationale », *tele 24*, mais tout son groupe. Le 22 août 2001, Roger Schawinski annonçait en effet la vente de l'« œuvre de sa vie » (*NZZ*), la société Belcom, à tamedia, son principal rival avec la chaîne *TV3*. Tamedia a déboursé pour cet achat 92 millions de francs. Pour ce prix, il a intégré à son empire la chaîne de télévision locale *tele züri* et la radio locale *radio 24*. Et il a obtenu la fermeture pure et simple de *tele 24*, avec plus de 80 licenciements.

Mais ce n'était que le premier épisode. Le 21 novembre dernier, c'est le groupe tamedia lui-même qui annonçait, pour fin 2001, la fermeture de *TV3*. Avec, à nouveau, une huitantaine de licenciements. Depuis septembre 1999, tamedia a investi – et perdu – 92 millions de francs dans l'exercice, pendant que son partenaire jusqu'en janvier 2001, Scandinavian Broadcasting System, devait prendre en charge une ardoise de 52 millions. Cela n'a pas suffi pour que *TV3* décolle. Tamedia devra encore déboursier 30 à 40 millions de francs pour les frais de fermeture de la chaîne.

Stratégies de contournement

A moins d'un bouleversement du cadre, législatif en particulier – massivement privilégier les chaînes privées en matière de publicité et/ou leur permettre d'émarger à la redevance TV: ce que revendiquent depuis longtemps des Schawinski ou Coninx (tamedia) – ce n'est probablement pas de sitôt qu'un éditeur se relancera dans une telle aventure. Cela annonce une solide foire d'empoigne au sujet de la nouvelle loi sur la radio et la télévision (LRTV), dont un premier projet, concocté par le département de Moritz Leuenberger, est sorti de la procédure de consultation complètement démoli par les critiques venant des milieux patronaux et de droite. ▶

En attendant, les entreprises de presse n'ont cependant pas fait une croix sur leur présence dans le monde de la télévision. D'une part, les télévisions locales sont solidement implantées et elles peuvent devenir rentables. Cela explique l'intérêt de tamedia à mettre la main sur *tele züri*, qui arrose le million d'habitant-e-s de la région (*tele züri* est pour l'instant encore déficitaire). Dans le reste de la Suisse alémanique, les chaînes locales sont aussi souvent liées à un éditeur, comme *tele bärn* (Espace Media Group), *Tele Ostschweiz* (Sankt Galler Tagblatt, groupe NZZ) ou *Tele MI* (Peter Wanner, *Mittelland Zeitung*). D'autre part, des groupes comme Ringier (qui participe pour 50% à la «fenêtre» helvétique de la chaîne allemande *Sat 1*, du groupe allemand Kirch) ou la NZZ ont développé la production d'émissions, diffusées sur les chaînes de SSR Idée Suisse ou des chaînes étrangères.

Cela reste cependant des activités modestes en regard du pôle presse de ces conglomérats. Ainsi, Ringier a réalisé en l'an 2000, sur un chiffre d'affaires global de 629 millions de francs en Suisse, 24,3 millions de francs (3,9%) dans le domaine de la télévision. Pour le groupe NZZ, les recettes provenant des médias électroniques (TV, radio, Internet) se sont élevées la même année à 10 millions de francs (1,9%) sur un total de 531 millions.

Contrairement aux télévisions privées, les radios locales sont d'ores et déjà des affaires rentables. Comme pour les télévisions privées, nombre d'entre elles sont en Suisse alémanique sous contrôle de groupes de presse. S'approprier *radio 24* était la motivation majeure du rachat

du groupe Belcom par tamedia, avec le fait d'éliminer un concurrent. Cette station, qui couvre la région zurichoise, générerait un bénéfice annuel de 5 à 7 millions de francs, pour un chiffre d'affaires d'environ 15 millions... *Radio 24* peut étendre son influence – et rentabiliser ses investissements – en vendant ses émissions à d'autres radios locales, aux moyens plus limités.

Présence Internet redimensionnée

Plus aucun média ne se conçoit aujourd'hui sans une présence sur la Toile. Cette évolution est irréversible. Par contre, le retournement de conjoncture a donné un coup d'arrêt aux projets les plus ambitieux. Faire passer des sites du statut de «complément» à un média existant (presse, TV ou radio) à un portail indépendant et dans les chiffres noirs n'est pas une opération qui a, pour l'instant, été réussie en Suisse. N'est pas AOL qui veut. Même le portail le plus visité, Bluewin (60 millions de pages consultées en 2001), est toujours déficitaire.

C'est que, dans ce secteur, le recul de la publicité a pris la forme d'un... effondrement. Durant les 11 premiers mois de 2001, le volume de la publicité placée sur la Toile en Suisse n'a été que de 16,7 millions de francs, contre 25,7 millions l'année précédente (-35%). Durant ces 11 mois de 2001, la publicité sur Internet a représenté 0,46% du volume total de publicité diffusée par des médias et par affiches. Résultat : un groupe comme tamedia, qui s'est fortement engagé – participation de 8% à Bluewin, lancement en février 2001, en commun avec Bluewin et le Credit Suisse, du portail financier moneycab – a

redimensionné rapidement son engagement. En décembre dernier, moneycab a été vendu à Goldach Media-Gruppe. Edipresse a également coupé dans ses projets Internet et supprimé des emplois.

Géants trop petits

Ces dernières années, les plus importantes entreprises de presse helvétiques ont fortement investi pour construire leur présence dans les médias électroniques et sortir de leur «monoculture» de la presse. Le plus ambitieux, le groupe tamedia, aurait ainsi déboursé entre 291 et 301 millions de francs dans ce secteur durant les années 2000-2001. Pour une entreprise ayant réalisé en 2000 un chiffre d'affaires de 822 millions de francs, ce ne sont pas des *peanuts*. D'autant plus que la percée stratégique visée – prendre solidement pied dans le marché de la télévision – n'est pas au rendez-vous. Cet échec résonne comme une sanction : il est probable que les géants helvétiques sont désormais bien trop petits pour avoir une chance d'occuper seuls une position forte sur les marchés les plus lucratifs – celui de la télévision en premier lieu – qui sont au cœur des stratégies des quelques conglomérats dominant l'industrie des médias à l'échelle internationale. ■

Sources : Rapports d'activité Edipresse, Ringier, tamedia, NZZ, BTM; Cash, 7.9.2001; *Financial Times*, 9.1.2002; *Finanz und Wirtschaft*, 3.11.2001, 24.11.2001; *HandelsZeitung*, 3.1.2002; *24 heures*, 14.12.2001; *Le Temps*, 19.7.2001, 23.11.2001, 28.12.2001; *m-magazine*, N° 2/2001; *NZZ*, 11.9.2001, 28.12.2001, 29/30.12.2001; *SonntagsZeitung*, 15.7.2001.

Éliminer Télé 24 de R. Schawinski (à gauche) n'a pas suffi à TV3 – ici son directeur J. Wildberger lors du lancement de la chaîne – pour survivre.





Enzo TRAVERSO

La violence nazie. Une généalogie européenne

Editions La Fabrique, Paris, 2002, 190 p.

Nos lecteurs et lectrices, du moins une partie d'entre eux, connaissent Enzo Traverso. Ils ont pu lire *Les marxistes et la question juive. Histoire d'un débat 1843-1943* (rééd. augmentée Editions Kimé, 1997, avec préface de P. Vidal-Naquet) et plus récemment *L'histoire déchirée. Essai sur Auschwitz et les intellectuels* (Ed. du Cerf, 1997); ainsi que la considérable introduction à un livre (textes choisis) qui servira, longtemps, de référence: *Le Totalitarisme. Le XXe siècle en débat* (Le Seuil, coll. Points-Essais, 2001).

Comme toujours Enzo Traverso conjugue une érudition étendue et solide – ses bibliographies ne sont pas faites de livres « récupérés » sur une base de données, mais d'ouvrages lus avec la perspicacité d'une intelligence comparative – à cette capacité de nous présenter les débats, les orienta-

tions intellectuelles et politiques diverses, contradictoires, qui accompagnent les « événements », particulièrement ceux qui constituent un « tournant radical ». Or, le judéocide « du point de vue de l'histoire des juifs... achève définitivement, de la façon la plus tragique, une phase en Europe » (p. 9).

E. Traverso clarifie ainsi sa méthode et son objectif: « Cette étude généalogique inscrit la violence nazie dans la longue durée au sein de l'histoire européenne, mais elle ne la fait pas découler de cette dernière par une sorte d'automatisme inéluctable, selon une causalité impitoyable. » (p. 162)

L'ouvrage de E. Traverso ne porte pas sur l'identification des victimes du national-socialisme: les juifs, puis les Tsiganes, les Slaves, les antifascistes... Il porte sur la « définition des mobiles (le racisme, l'antisémitisme, l'eugénisme, l'anticommunisme) et des armes du délit (la guerre, la conquête, l'extermination industrielle) ». Remontant à la guillotine, à la prison, à l'usine (« ce nouveau type de prison... dans la première phase

du capitalisme »), au colonialisme avec ses conquêtes et pratiques d'extermination et son « espace vital », à la « guerre totale » de 1914-1918 accompagnée de son « armée fordiste » et de sa « mort anonyme de masse », au « racisme de classe »..., l'auteur peut présenter ainsi sa thèse: «...la singularité du judéocide apparaît moins celle d'un événement « sans précédent » – c'est-à-dire, selon Raul Hilberg¹, d'un événement dont l'histoire n'offrirait aucun exemple comparable « ni par ses dimensions ni par son caractère organisé » – que celle d'une synthèse unique d'un vaste ensemble de modes de domination et d'extermination déjà expérimentés séparément au cours de l'histoire occidentale moderne. Une synthèse unique, et pour cela radicalement, terriblement nouvelle, au point d'être inimaginable et souvent incompréhensible pour ses contemporains. »

La fusion des expériences historiques et des modèles de référence analysée par E. Traverso lui permet de retracer « la généalogie historique du national-

socialisme à notre regard rétrospectif ».

A l'encontre d'une historiographie pas innocente – à l'heure d'un redéploiement impérial sans précédent depuis la Seconde Guerre mondiale – Enzo Traverso, de façon argumentée et précise, montre qu'il « y a une continuité historique qui fait de l'Europe libérale un laboratoire des violences du XXe siècle et d'Auschwitz un produit authentique de la civilisation occidentale ».

Peut-être est-ce à cause de cette continuité qu'un intellectuel et militant marxiste comme Ernest Mandel – qui a connu la répression nazie et a côtoyé les militants actifs au sortir de la Première Guerre mondiale – n'a peut-être pas assez souligné, dans son œuvre, la dimension de « synthèse unique » du judéocide.

Cet ouvrage d'Enzo Traverso est précieux et nous semble marquer une avancée dans ses recherches. A lire absolument. – C.-A. Udry

1. Voir son dernier ouvrage, *Holocauste: les sources de l'histoire*, Gallimard, essais, 2001.



György LUKÀCS

Dialectique et spontanéité.

En défense de Histoire et conscience de classe

Editions de la Passion, Paris, 2001 (préface de Nicolas Tertulian), 127 p.

Le livre de György Lukács constitue non seulement un témoignage historique important, mais également un rappel du fait que tout désaccord théorique poussé à ses extrémités conduit à un problème pratique. Rappel qui garde toute son actualité pour qui veut changer le monde aujourd'hui.

Historiquement, ce texte témoigne d'une époque cruciale de l'évolution de l'Internationale communiste. Il s'agit, en effet, d'une réponse de Lukács aux critiques dont son livre *Histoire et conscience de classe* (1923) a été l'objet. Cette réponse, datée de 1925-1926 et retrouvée récemment dans les archives du Komintern, a été publiée pour la première fois en 1996

en Hongrie. Il convient donc de saluer le travail éditorial des Editions de la Passion¹ qui permet au lectorat francophone d'avoir accès à ce texte.

Dialectique et spontanéité, comme *Histoire et conscience de classe*, est donc un texte contemporain de l'émergence du stalinisme. Leur réception et les débats qu'ils ont suscités rendent d'ailleurs bien compte de la difficulté de défendre une pensée marxiste dialectique, à une époque où une vision mécaniste et objectiviste devient hégémonique dans les partis communistes.

Dans sa réponse, Lukács tente de dépasser la vision étriquée de la reproduction du capital comme mécanisme strictement économique (production de plus-value), contre l'économicisme et l'objectivisme des orthodoxes de l'Internationale communiste qui l'accusent d'idéalisme et de subjectivisme. Pour ce faire, il réaffirme – renouant avec l'analyse marxienne du fétichisme de la marchandise – que le capita-

lisme est également et inséparablement producteur d'un lien social spécifique et aliénant (production de la reproduction sociale). C'est ce rapport social qui, selon lui, engendre la distance entre la conscience réelle du prolétariat et sa conscience adjugée – ce que la majorité des ouvriers penserait, s'ils étaient capables de saisir parfaitement leur situation historique de classe –, constituant ainsi un obstacle au processus de « subjectivation » de la classe ouvrière.

Lukács déduit de cette analyse l'impossibilité de ne se baser que sur la spontanéité du prolétariat pour déclencher et mener à bien un processus révolutionnaire. C'est ainsi que, confronté au problème des effets du fétichisme de la marchandise sur la conscience de classe, Lukács cherche le meilleur moyen de permettre à la classe ouvrière de découvrir, au-delà de leur immédiateté naturalisante, la véritable articulation des phénomènes

sociaux. Sa solution est alors d'affirmer la nécessité du Parti comme principale forme de médiation réelle, comme lieu d'élévation de la conscience de classe et de lutte contre le fétichisme de la marchandise.

A ceux qui croient vivre dans une société « postmoderne », dans laquelle le conflit de classes s'est dissous dans l'hétérogénéité sans rivages d'appartenances multiples et désarticulées, ce livre apparaîtra sans doute comme une discussion d'anciens combattants. Pour les autres, dont nous sommes, qui pensent que les rapports sociaux capitalistes font encore de la conflictualité de classes l'élément central de la dynamique sociale, cet ouvrage soulève des questions dont l'actualité est incontestable. – Raphaël Ramuz

1. Les Editions de la Passion ont en projet l'édition des œuvres de Roman Rosdolsky. Le premier volume: *Friedrich Engels et la question des peuples sans histoires* devrait paraître en 2002.

Le refus de la résignation



Alain GRESH
Israël, Palestine.
Vérités sur un conflit
Editions Fayard, 2001, 294 p.

Alain Gresh, rédacteur en chef du Monde Diplomatique, a certainement conçu son ouvrage dans une perspective dictée par sa dédicace : « Ce livre est dédié à ma fille et aux jeunes de sa génération [20 ans], à mes enfants. C'est en pensant à elle, à eux que je l'ai écrit. »

La mise en œuvre féroce des projets de l'Etat sioniste suscite des réactions de frayeur et des haut-le-cœur. Simultanément, elle provoque des polémiques biaisées – pour ne pas dire indécentes – où les allusions à un supposé antisémitisme servent d'arguments apodictiques afin de disqualifier l'historien ou le journaliste qui désire tenir les deux bouts de la chaîne : celui de l'universalisme, de l'internationalisme et (donc) celui de la défense intransigeante des droits des Palestiniens.

Enoncer des « vérités sur un conflit », éclairer les enchaînements indispensables pour saisir la trajectoire du « conflit israélo-palestinien », tel que le fait Gresh, doit permettre aux « nouvelles » générations de pouvoir se construire des repères historiques afin d'examiner – et, peut-être, adopter

une option préférentielle pour les opprimées d'aujourd'hui : les Palestiniens – la réalité présente d'une guerre coloniale, dont le nom n'est presque jamais énoncé. Car, comme l'écrit Gresh, confondu par la posture de nombreux intellectuels français : « On applique à ce petit territoire Palestine-Israël d'autres principes, d'autres règles d'analyse que ceux que l'on utiliserait ailleurs. » (p. 26).

Pas étonnant, dès lors, que l'ouvrage de Gresh mobilise la plume maligne de mandarins parisiens. Rien de nouveau. La Rochefoucauld écrivait déjà : «...dire la vérité est utile à celui à qui on la dit, mais désavantageux à ceux qui la disent, parce qu'ils se font haïr ».

L'ouvrage de Gresh se structure – après la lettre adressée à sa fille, intitulé : « Dieu est du côté du persécuté » – en cinq chapitres. Il suffit de les citer pour saisir en quoi cet ouvrage entre en syntonie avec les interrogations de celles et ceux pour qui se dévoile – sur les écrans télévisés – un « conflit » dont ils recueillent, le plus souvent, que l'écume des anecdotes ou des images insoutenables.

Dès lors, s'affirme l'exigence d'appréhender comment « *Le conflit se noue (1917-1939)* ». Puis, il fallait faire le point sur l'émergence du sionisme, qui tire son nom de la colline de Sion à Jérusalem (« *Du judaïsme au sionisme* »). Gresh, de façon synthétique, souligne que, face à l'antisémitisme du XIX^e siècle, le sionisme de Theodor Herzl n'a été « *que l'une des réponses possibles, longtemps très minoritaire, à la « question juive* » (p. 74). Avec Vidal-Naquet, il rappelle que la création des Etats-nations à l'Est – où pogroms et exclusions sont monnaie courante – implique que les Tsiganes et les juifs sont « *à la fois dans les nations et hors des nations* ».

Cela peut expliquer de nombreux engagements internationalistes parmi « *l'ensemble juif européen* ». Logiquement, Gresh mentionne à ce propos le Bund¹, créé en 1897, la même année où se tient le premier Congrès sioniste à Bâle. Le Bund se prononce pour « *la solidarité des ouvriers juifs avec la classe ouvrière internationale et oppose le patriotisme de la galout (l'exil) au patriotisme sioniste* » (p. 75).

On peut regretter que Gresh – certes à cause de la dimension synthétique de son ouvrage – ne consacre que quelques lignes supplémentaires à l'écrasement des internationalistes liés au Bund ou à sa tradition dans l'URSS stalinienne². Gresh termine ce chapitre en montrant en quoi le sionisme s'inscrit dans l'idéologie et la pratique coloniale, ainsi que dans l'émergence moderne du concept de « *race* »³. Un élément essentiel.

Gresh débouche sur une étape charnière : « *Naissance d'Israël, naufrage de la Palestine (1947-1949)* ». Il peut s'appuyer ici sur les travaux des « nouveaux historiens » israéliens, parmi lesquels Tom Segev. Puis, il poursuit sur : « *Du génocide à l'expulsion, les souffrances de l'Autre* ». Gresh part de cette « *peur existentielle* » – sans tomber dans le piège de les comparer – qui habite les juifs israéliens : le génocide nazi (*shoah*) qui participe de la construction d'une identité dans l'Etat sioniste. Et celle qui se loge chez les Palestiniens : l'expulsion par les milices juives, puis le déracinement de 1948-1949 (*nakba*). Une tragédie qui se répétera en 1967. Pas à pas, Gresh, n'évitant pas les interrogations, cherche à « *restituer le parcours de chacun des deux cataclysmes* » (p. 111), afin de mettre au jour leur fonctionnement dans le « *comportement* »

des protagonistes du conflit. Dans un même mouvement, avec vigueur, Gresh démonte et dénonce les entreprises antisémites des Garaudy et consorts.

Alain Gresh termine son ouvrage – sa présentation raisonnée du « *conflit israélo-palestinien* » – par un chapitre titré : « *Une guerre de plus ? 1950-2001* ». Il note que les accords d'Oslo et la rencontre Arafat-Rabin à Washington, le 13 septembre 1993, provoque « *un espoir fou [qui] balaie la région et le monde* » (p. 164). Certes, admet-il, les accords d'Oslo sont « *un arrangement entre un occupant et un occupé. Et l'occupant imposa, à chaque étape et avec l'appui des Etats-Unis, son seul point de vue* » (p.165).

Toutefois, Gresh insiste sur le fait que ces accords pouvaient ouvrir de nouvelles perspectives. Rien n'était réglé à l'avance, dit-il en substance. Il met en lumière les « *acquis* » (p. 184) de la dernière rencontre – à Taba (Egypte), en janvier 2001 – entre une délégation du gouvernement d'Ehud Barak et une représentation de l'Autorité palestinienne. Pour l'auteur, les acquis de Taba – entre autres les diverses options ayant trait au retour des 3,7 millions de réfugiés palestiniens – tracent la voie de sortie du conflit. Car « *la seule autre option relève du cauchemar, de l'apocalypse* » (p. 185). Ces dernières semaines, il n'est pas impossible de penser qu'on cotoie cet abîme. – C.-A. Udry

1. Voir à ce sujet l'ouvrage d'Henri Minczeles, *Histoire générale du Bund, un mouvement révolutionnaire juif (1897-1948)*, Ed. Austral, Paris 1995.

2. Voir aussi Nora Levin, *Paradox of Survival. The Jews in the Soviet Union since 1917*, 2 vol, Ed. Tauris, 1990.

3. Il est utile de se référer à ce propos à la somme dirigée par Patrick Tort : *Dictionnaire du Darwinisme*, 3 vol., PUF, 1996, entrée *Race et racisme* : p. 3610-3613.